

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
À l'étranger: frais de ports en plus.

223^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.- - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

EN BELGIQUE

Les premiers pas du ministère Lefèvre-Spaak

La déclaration ministérielle lue, en premier lieu, à la Chambre, puis au Sénat, n'a pas provoqué de discussions passionnées. Après les généralités liminaires, le gouvernement annonça les principales phases de l'exécution de son programme. Même les partisans de la coalition sociale-chrétienne-socialiste de la droite n'ont applaudi que discrètement. Chacun s'attendait à trouver plus de consistance dans les exposés de M. Lefèvre. La confiance a été finalement votée à la Chambre par 147 voix contre 38 et 15 abstentions. Majorité confortable, dira-t-on, mais si l'on examine le détail du vote, en tenant compte de l'opposition, on constate que vingt-deux députés sociaux-chrétiens n'ont pas cru devoir accorder crédit au chef du gouvernement. Par contre, tous les représentants socialistes ont approuvé la déclaration ministérielle.

A quoi faut-il attribuer cette opposition sociale-chrétienne? Il faut noter, tout d'abord, qu'elle ne se situe pas spécialement dans l'aile wallonne ou dans la «droite» de ce parti. En effet, les votes négatifs P.S.C., au nombre de sept, proviennent de cinq Wallons, d'un Bruxellois et d'un Flamand. Parmi les quinze abstentions, on trouve neuf Wallons, un Bruxellois et cinq Flamands.

Le vote de quelques députés est significatif: M. Eyskens, qui vient de quitter le poste de premier ministre, et M. Harmel, «informateur» au lendemain des élections, ont préféré rester dans la neutralité. On les comprend facilement. D'autre part, la grande majorité des parlementaires flamands a voté «oui» dans l'espoir qu'une solution soit donnée aux problèmes linguistiques. Cette manière de voir n'implique pas que tous les élus sociaux-chrétiens des Flandres soient d'accord sur l'ensemble de la déclaration de M. Lefèvre. Que feront ces députés lorsqu'ils auront obtenu satisfaction? De leur attitude future, la majorité actuelle pourrait être changée.

Certes, il y a des faiblesses dans la composition de l'équipe et même dans l'élaboration de la déclaration. Il conviendra que le gouvernement donne des précisions sur quelques points de son programme, en particulier sur celui de la réforme fiscale découlant de la «loi unique» qui a été appliquée. La politique économique et sociale a été largement évoquée dans le document de M. Lefèvre. La promesse d'une augmentation des pensions de vieillesse, celle de la modification de l'assurance maladie-invalidité, doivent être tenues, bien qu'on ne sache pas exactement comment s'en fera le financement. Il y aura des impôts inévitables, mais les ministres des finances ont déclaré que les rentrées fiscales se faisaient normalement et que, même dans certains secteurs, elles dépassaient les prévisions.

Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Après le «Séminaire de l'amitié» de Macolin Autres pays, autres conceptions

Après avoir présenté le «Séminaire de l'amitié» — au cours duquel, rappelons-le, des ressortissants des pays sous-développés étudiant en Suisse ont discuté avec des étudiants de notre pays des possibilités de collaboration entre pays développés et pays en voie de développement — et après avoir situé le problème de la collaboration, nous allons montrer maintenant quelques attitudes et conceptions qui nous ont frappés.

Les pays sous-développés désirent-ils vraiment une aide matérielle? Oui, certes, mais avec des réserves. La méfiance est la première réaction. «Pourquoi voulez-vous nous aider?» est une question qui a été souvent posée aux étudiants suisses à Macolin. Elle est importante. Car si dans l'aide que l'Occident est prêt à fournir au tiers-monde il y a un côté humanitaire et idéaliste, il y a aussi des intérêts tels que la recherche de nouveaux marchés, le souci de s'assurer des matières premières, le maintien d'influence et de l'équilibre international, etc., qu'il ne faut pas négliger. La réponse de l'ex-président Truman, «égoïsme éclairé», satisfait pleinement ce Congolais qui disait:

«Si vous m'offrez de l'argent

LES RAISONS POLITIQUES DU COUP D'ÉTAT RESTENT CONFUSES

Le général Chang Do-yung a pris officiellement le pouvoir en Corée du Sud

Après avoir pris position en faveur du premier ministre en fuite, les Etats-Unis semblent avoir fait machine arrière

SÉOUL (UPI et AFP). — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, l'armée a pris le pouvoir dans la nuit de lundi à mardi en Corée du Sud. Le gouvernement de M. John Chang a été déposé et la plupart de ses membres ont été arrêtés. Les autres, dont M. Chang lui-même, sont en fuite.

Le président de la République, M. Po Sun-yun, est gardé à vue dans sa résidence. Le parlement a été dissous ainsi que les assemblées provinciales et les partis politiques. Tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'une junta présidée par le général Chang Do-yun, chef de l'état-major général de l'armée coréenne.



Le général Chang Do-yung, qui vient de prendre le pouvoir, est considéré comme l'un des chefs militaires sud-coréens les plus capables. Encore jeune — 39 ans — il est né en Corée du Nord, maintenant sous domination communiste.



John Chang, le premier ministre déposé.

Surprise complète

C'est à 3 h 30 mardi matin (heure locale) que les unités insurgées — parachutistes et infanterie de marine — se sont mises en marche. Rapidement et silencieusement elles ont occupé les principaux édifices publics de la capitale y compris la station de radio. Les auteurs du coup d'état avaient bien calculé leur affaire: la surprise a été complète. Seule la police — militaire et civile — a opposé quelque résistance.

(Lire la suite en 19^{me} page)

SILENCE OFFICIEL MAIS RUMEURS PERSISTANTES

RENCONTRE DES DEUX «K» LE 3 JUIN A VIENNE?

Le président des Etats-Unis a conféré, mardi, avec l'ambassadeur d'URSS qui était porteur de la réponse de M. Khrouchtchev au message de M. Kennedy du 22 février

WASHINGTON (UPI et AFP). — C'est avec peine, hier à 14 heures (G.M.T.) que l'ambassadeur de l'URSS, M. Mikhail Menchikov, s'est frayé un chemin à travers une double haie de journalistes et de photographes, tant à son arrivée qu'à son départ — une demi-heure plus tard — de la Maison-Blanche.

Mais le nombre n'a pas eu raison de sa discrétion. A l'entrée — marquée uniquement d'un bref «bonjour» à l'adresse du représentant de l'agence Tass — comme à la sortie — c'est à la Maison-Blanche qu'il appartient maintenant de vous renseigner — le diplomate soviétique s'est refusé à tout commentaire.

Simplement et comme on lui demandait s'il était exact qu'il était sur le point de retourner en URSS, M. Menchikov a déclaré: «J'ai besoin de vacances, et plus tôt je pourrai les prendre, mieux cela vaudra.»

«Des milliards ont été dépensés, disait-il, sans autres résultats que d'alimenter la fortune personnelle d'indigènes corrompus que le peuple déteste et au travers desquels il voit l'Occident. Le sous-développement est pour une bonne part une attitude mentale; aucun secours venu de l'étranger ne peut être efficace tant que le pays lui-même n'a pas pris conscience de la nécessité de procéder à des réformes.» Selon ce jeune Syrien, l'aide de l'Ouest devrait porter plutôt sur le côté humain. Enregistrons cette opinion.

B. F.

(Lire la suite en 12^{me} page)

PAR L'INTERMÉDIAIRE DES AUTORITÉS SUISSES

La liste des délégués F. L. N. à la conférence d'Evian transmise au gouvernement français

La délégation du «G. P. R. A.» arrivera probablement ce soir à Genève

GENÈVE (Reuter, AFP et ATS). — M. Boulahrouf, émissaire du «G.P.R.A.», a remis, mardi, à Genève, à M. Giovanni Bucher, chef de section au département politique fédéral, une liste des délégués algériens à la conférence d'Evian. Cette liste a été ensuite transmise par le gouvernement suisse au gouvernement français.



A la suite des attentats au plastic, d'importantes mesures policières ont été mises sur pied, la nuit, à Paris. Notre photo: des agents souriants ont arrêté une voiture et fouillé les bagages.

RETARDÉE ENCORE D'UNE HEURE POUR PERMETTRE AU PRINCE SIHANOUK D'ARRIVER

La conférence sur le Laos a enfin débuté à Genève

La délégation laotienne de tendance Boun Oum a refusé de siéger à la séance d'ouverture, ne voulant pas être mise à pied d'égalité avec la délégation neutraliste et Pathet-Lao

GENÈVE (UPI). — L'ouverture de la conférence internationale sur le Laos, d'abord fixée au 12 mai, a finalement eu lieu hier, après de multiples péripéties et avec une heure de retard sur l'horaire. Les «quatorze» n'étaient que douze et les trois tendances laotiennes n'étaient que deux, mais l'inauguration a eu lieu quand même.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Sur l'initiative de la C.G.T. communiste, les syndicats engagent une épreuve de force contre le pouvoir

JEUDI: GRÈVE DE 32 HEURES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Arrêts de travail également sur les transports parisiens et à l'Electricité de France

De Gaulle édictera-t-il des mesures exceptionnelles?

De notre correspondant de Paris par téléphone: La journée de demain jeudi sera une redoutable épreuve de force entre le pouvoir et les syndicats. La première véritable épreuve de force sociale de la Ve République.

Grève générale de quatre heures à l'Electricité de France. Tous les syndicats étant d'accord, il semble que cette grève, même limitée à quelques heures, entraînera un arrêt total de la fourniture d'électricité aux industries dont la production sera désorganisée.

Grève générale des transports parisiens, métro et autobus, de 24 heures qui contraindra de nouveau les Parisiens à aller à pied ou à se rendre au travail en voiture, avec, comme conséquence, de spectaculaires embouteillages dans les rues de la capitale et de graves perturbations dans les administrations, le commerce et l'industrie.

Mais ce qui aura les plus grandes répercussions, c'est la grève générale de 32 heures des chemins de fer, décidée par l'ensemble des syndicats. La France, privée de trains pendant 32 heures, c'est un coup très dur porté à l'économie nationale, en même temps qu'au prestige et à l'autorité du pouvoir.

Une initiative de la C.G.T. communiste

Dans ces divers mouvements, c'est la C.G.T. communiste qui a pris l'initiative. Les autres syndicats étaient plus réticents, au moins à l'échelon des dirigeants, mais ils ont marché avec les communistes pour ne pas se laisser déborder sur leur gauche et ne pas courir le risque d'être désavoués par leurs adhérents.

M.-G. G.

(Lire la suite en 19^{me} page)

A la tête de «hordes nombreuses»

Un couple étrange signalé en Angola

Un Noir et une Blanche se feraient passer pour «le roi et la reine du Congo»

LISBONNE (AFP). — Un couple étrange qui se ferait passer pour le «roi et la reine du Congo», a été signalé, à diverses reprises, dans la région de Negrêge, mais a réussi, jusqu'à présent, à se soustraire aux recherches, annonce de Louanda, l'agence portugaise «Lusitania».

La «reine» du Congo, ajoute cette agence, serait de race blanche, et son noir mari serait tout aussi étranger qu'elle à la terre d'Angola. L'un et l'autre auraient conduit plusieurs assauts contre des villages et plantations à la tête de «hordes nombreuses», protégées par des écrans formés de dizaines de femmes et d'enfants.

Robes et parfums

Des documents, qu'on suppose avoir été abandonnés par le «roi» au cours d'une retraite précipitée, qualifient le président de la République fédérale du Congo, M. Kasavubu, et les Portugais «d'usurpateurs de ses droits». Avec ces documents se trouvaient — ajoute l'agence portugaise — des robes et des parfums en provenance de Paris.

Divisions tribales?

S'il faut en croire certains renseignements, la dernière reine connue des peuplades congolaises — englobant aussi bien celles de l'Angola que celles des deux Congos — serait morte il y a dix-huit mois environ. On ne lui connaissait pas de successeur. Certains observateurs, au courant des faits et gestes de ces peuplades, avançaient même que les troubles qui secouent l'Angola depuis plus de deux mois, découlent de cette absence, laquelle avait favorisé les divisions tribales qui existaient déjà au XVIII^e siècle, à l'époque où les Portugais atteignirent, pour la première fois, la capitale de cette région: Sao Salvador do Congo.

Au centre de la ville *Savoie Petitpierre s.a.* le centre de l'élégance

AVIS OFFICIELS



Bains du lac
Les places de gardes et d'aides-garde-bains sont mises au concours pour la saison d'été 1961.

Permis de construction
Demande de Monsieur Sylvain Merillat de construire une maison d'habitation à la rue de Pain-Blanc.

IMMEUBLES
Je cherche à acheter TERRAIN
800-1000 m2, région Marin-Hauterive ou Pesoux-Cortailod.

Permis de construction
Demande de la S.I. «Les Fleurettes» S.A. de démolir le bâtiment No 36, rue du Rucher.

A VENDRE
très belle villa

dans une localité à l'ouest de NEUCHÂTEL, desservie par le tram. Vue imprenable.

CHALET

confortable au bord du lac. - Tél. (030) 9 13 87.

MAISON

en bon état d'un ou de plusieurs logements, avec jardin et vue ou terrain à bâtir

MAISON-VILLA

de deux appartements de 3 et 4 chambres avec confort est demandée à acheter à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal de district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 18 mai 1961, dès 14 h à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants :

1 salle à manger composée de : 1 buffet de service, 2 dessertes, 1 grande table à rallonges, 6 chaises dessus cuir ; 1 studio comprenant 3 fauteuils et 1 canapé ; 1 table Louis XIII, 3 tables diverses, 2 sellettes, 4 jardinières, 2 portemanteaux, 2 tables de nuit, 3 lustres, 1 table de radio, 1 lavabo dessus marbre, 1 régulateur, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées. Le greffier du Tribunal : ZIMMERMANN.

A LOUER

GARAGES

à louer, quartier de la Favarge. Eau, électricité, chauffage. - Téléphoner au 5 76 72, pendant les heures de bureau.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 - Tél. 5 76 71
offre à louer pour le 24 juin 1961, quartier Favarge (est de la ville)

appartements

de 4 chambres, tout confort, service de concierge, ascenseur, dévaloir.

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces. Confort, balcon, vue, cheminée, Fr. 275.- chauffage compris. - Téléphoner au 5 94 12.

GARAGE

rue de la Dime 43, la Coude, Fr. 35.- par mois. S'adresser à l'Écu de J. Ribaux, Neuchâtel. Tél. 5 40 32.

Lugano-Viganello

Chambre à 3 lits, petit déjeuner, Fr. 7.- par personne, et appartement meublé à louer, M. Barlithu, tél. 091-2 87 51.

CHAMBRES

A louer à demoielle sérieuse chambre confortable avec eau courante, éventuellement part à la cuisine. Quartier de l'université. - Adresser offres écrites à G. L. 1925 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Dames âgées seraient reçues dans petite pension de famille à Neuchâtel : chambres à 1 et 2 lits. Belle situation et bons soins. Adresser offres écrites à C. H. 1921 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Deux jeunes filles cherchent, pour le 1er juin, chambres à deux lits éventuellement avec pension ou part à la cuisine. Tél. 031-2 20 11.

CHALET

ou appartement de vacances est cherché pour 2 adultes et 3 enfants, du 1er au 20 août 1961. On désire : proximité d'une plage, accessible en voiture. W. Stetzer, Hauptstrasse 61, Oberbexbach/Sarre (Allemagne).

Chambre

Jeune homme sérieux cherche chambre à louer, de préférence centre, rue des Parcs. Adresser offres écrites à J. O. 1929 au bureau de la Feuille d'avis.

un appartement

de 3 chambres, à Neuchâtel ou aux environs. - Adresser offres écrites à T. Y. 1938 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre meublée

avec salle de bains. De préférence, bas de la ville. Offres sous chiffres L. E. 1931 au bureau de la Feuille d'avis.

RÉCOMPENSE Fr. 50.-

à la personne qui procurerait logement de 2-3 pièces meublé ou non à trois demoiselles sérieuses. - Adresser offres écrites à 175-292 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

L'Hospice cantonal de Perreux sur Boudry met au concours les postes suivants :

- 1 tailleur
1 cuisinier
1 employé de maison (pour équipe de nettoiyages)

Entrée immédiate ou à convenir. Place stable, caisse de pension. Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à la Direction de l'établissement.

employé(e)

de bureau qualifié (e) ayant si possible quelques notions d'allemand. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Ecrire à la Gaine Viso, Saint-Blaise.

un commis

Pour entrée immédiate, nous cherchons un commis

Faire offre au Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac 17, Neuchâtel.

Gérante

est cherchée pour kiosque tabacs-journaux, à Neuchâtel. Situation intéressante pour personne consciencieuse, sachant faire preuve d'initiative et en bonne santé. Date d'entrée : tout de suite ou à convenir. - Faire offres manuscrites, si possible avec photo récente sous chiffres M. R. 1916 au bureau de la Feuille d'avis.

remplaçante

pour kiosque tabacs-journaux. Se présenter : Kiosque cinéma Apollo, Neuchâtel.

On cherche

employée de bureau

débutante, ayant fait un apprentissage ou suivi une école commerciale. Faire offre, avec photo et prétentions de salaire, à la FONDATION D'ÉBAUCHES S.A., case postale 1157, à Neuchâtel.

BULOVA WATCH COMPANY BIENNE

cherche, pour entrée immédiate ou époque à convenir, jeune

sténodactylo

pour la correspondance et les travaux de bureau en général. Langue maternelle française.

Prière de faire offre écrite à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à la direction de la maison susmentionnée.

monteurs qualifiés

pour le montage extérieur des lifts « Vilver ». Connaissance des langues française et allemande exigée.

Faire offres écrites au bureau du personnel, en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire.

employé(e) de bureau

pour son service de comptabilité. Il s'agit d'une place offrant un travail varié et intéressant dans une ambiance agréable.

Semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaires sous chiffres R. 22849 U. à Publicitas S.A., Bienne.

JEUNE FILLE

propre, pour aider à la cuisine et aux chambres. Salaire de début : Fr. 300.-. Connaissances culinaires pas indispensables. Congés réguliers.

JEUNE FILLE

pour garder 2 enfants de 3 et 6 ans et aider au ménage.

Offres à F. Müller, Hôtel Bahnhof, Rupperswil près Aarau. Tél. (064) 3 41 17.

PERSONNE

pouvant venir habiter à Boudry, chez une dame âgée. Pas de soins à donner. Petit ménage très simple à tenir. Adresser offres et prétentions de salaire sous chiffres H. L. 1911 au bureau de la Feuille d'avis.

LONDRES

Famille anglaise offre place au pair, à jeune fille. Pour tous renseignements, téléphoner au 5 16 66.

sténodactylo

de langue française, âgée de 30 à 45 ans. Situation stable. Avantages sociaux (maladie, accidents et prévoyance-vieillesse). Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire sous chiffres F. G. 1869 au bureau de la Feuille d'avis.

OPTICIEN LUNETTIER

pour gérance et direction d'un magasin d'optique médicale. Bon salaire, conditions de travail agréables, grandes possibilités d'avvenir. - Ecrire sous chiffres Z 125297 X Publicitas, Genève.

boulangier-pâtissier

Libre le dimanche. Entrée à convenir. Adresser offres à Edouard Jacot, boulangerie-pâtisserie, Grand-Rue 42, le Locle.

employée de bureau

Nous cherchons, pour notre département de gérance, une

dessinateurs-constructeurs

pour construction de machines - outillage pour travail des métaux - en feuille - développement de nos divers appareils.

Nous désirons des collaborateurs de première force, bénéficiant d'une certaine expérience et capables de travailler seuls après la période d'adaptation. Très bonnes connaissances de la langue française indispensable.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire au service du personnel des Usines JEAN GALLAY S.A., Genève. Il sera répondu à toutes demandes présentées.

On cherche

employée de bureau

débutante, ayant fait un apprentissage ou suivi une école commerciale. Faire offre, avec photo et prétentions de salaire, à la FONDATION D'ÉBAUCHES S.A., case postale 1157, à Neuchâtel.

BULOVA WATCH COMPANY BIENNE

cherche pour entrée immédiate ou époque à convenir, HORLOGER COMPLET capable, en qualité de

SOUS-CHEF

Nous demandons des connaissances approfondies de la montre simple et automatique, les langues française et allemande et l'habitude de diriger du personnel.

Prière de faire offre écrite à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et une photo à la direction de la maison susmentionnée.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

cherche un (e) employé (e) de bureau

pour tout de suite ou date à convenir.

Nous demandons une personne active, de bonne volonté et ponctuelle au travail, connaissant parfaitement la dactylographie et le français.

Nous offrons place stable, ambiance agréable au travail, esprit d'équipe, bon salaire. Faire offres sous chiffres P. 3215 N. à Publicitas, Neuchâtel.

LES ATELIERS DES CHARMILLES S. A.

109, rue de Lyon - Genève cherchent des :

TOURNEURS FRAISEURS

Faire offre au bureau du personnel en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire.

Technicien en chauffage

pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Adresser offres sous chiffres P. G. 60857 L. à Publicitas, Lausanne.

un embaumeur expérimenté

un aide-embaumeur-manutentionnaire un aide-magasiner ou manœuvre une ouvrière (ou ouvrier d'atelier)

ayant déjà travaillé dans la branche « papiers » (débutant(e) pas exclu).

Ces postes sont stables, bien rémunérés et offrent des possibilités d'avancement. Faire rapidement offres écrites ou se présenter Sablons 48, 1er étage.

SOMMELIÈRE

dans très bon café-restaurant. Nourrie, logée, bon gain. Adresser offres écrites à H. M. 1926 au bureau de la Feuille d'avis.

femme de ménage

deux matins par semaine. Région : Fahys-Gibraltar. Demander l'adresse du No 1918 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne qui se chargerait de faire une collecte à Neuchâtel. - Demander l'adresse du No 1927 au bureau de la Feuille d'avis.

Les Usines JEAN GALLAY S. A., à Genève, chemin Frank-Thomas, engagent plusieurs

dessinateurs-constructeurs

pour construction de machines - outillage pour travail des métaux - en feuille - développement de nos divers appareils.

Nous désirons des collaborateurs de première force, bénéficiant d'une certaine expérience et capables de travailler seuls après la période d'adaptation. Très bonnes connaissances de la langue française indispensable.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire au service du personnel des Usines JEAN GALLAY S.A., Genève. Il sera répondu à toutes demandes présentées.

On cherche

employée de bureau

débutante, ayant fait un apprentissage ou suivi une école commerciale. Faire offre, avec photo et prétentions de salaire, à la FONDATION D'ÉBAUCHES S.A., case postale 1157, à Neuchâtel.

NYLON CIRÉ

la dernière nouveauté!

100% DUPONT-NYLON

Un matériel italien haute mode a servi à la création SUISSE de ces manteaux et 7/8 de pluie signés « Max Spinnaker Finisch »

SI VOUS SOUHAITEZ

- Un imperméable de classe
- Une protection efficace
- Un finish impeccable
- Un sport-chic sans égal
- Léger solide élégant
- Un modèle jeune et tentant

Faites votre choix dans notre jolie variété de coloris mode dans les façons :



AVERSE

manteau long : classique, très seyant, ceinture à nouer, protège-coiffure et pochette

69.-

Naturellement

ORAGE

7/8 racé, avec grandes poches appliquées, livré dans une pochette avec ceinture et protège-coiffure

69.-

TEMPÊTE

manteau-trench, façon sport, poches appliquées et rabats. Dans pochette avec ceinture et protège-coiffure

69.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

*Ils se lavent le plus facilement du monde et restent imperméables indéfiniment.
Us ne se repassent pas.
Ils se plient dans une pochette, format minimum, et s'emportent partout.
En argent, marine, brun et noir.*



Meubles
Victoria

Les Meubles Victoria vous offrent:
le nouveau catalogue illustré en couleurs,
48 pages. Demandez-le, gratuitement et
sans engagement pour vous, auprès d'un
concessionnaire de la branche!

Comme le jour et la nuit

Le vieux plancher de ma chambre à coucher est méconnaissable depuis que je l'ai traité à la cire-verniss KINESSA. Il suffit d'une couche pour qu'il se pare d'un éclat merveilleux, prenne une teinte admirable et soit nourri. Vous pouvez maintenant le traiter comme du parquet et il a toujours l'air neuf.

KINESSA vraiment brillante!

Boîtes à Fr. 4.35 et Fr. 7.60 dans les drogueries

Ça, c'est Simca
Prix à partir de Fr. 6975.-
Limousine 4 portes

Toutes les spécialités pour votre chien



Luthy

Terreux 3, Neuchâtel
Tél. 529 91

A la boutique
Le verre vert
Céramique - Trésor 2

CLO

Le nouveau CLO maintenant encore plus actif!

CLO (qui dès maintenant mousse!) veille par lui-même à la propreté et à la désodorisation des cuvettes de WC et nettoie même là où la brosse ne parvient pas!

Utilisez CLO, on le remarquera de suite!

Nouvelle boîte avec saupoudroir économique: Fr. 2.30
Nouvelle boîte géante avec saupoudroir économique: Fr. 5.20

En vente chez votre droguiste - il saura vous conseiller.

CLO



En travaillant avec une machine tranquille, vous faites plaisir à votre voisin et vous ménagez vos nerfs.

LES TONDEUSES A MOTEUR

Jacobsen Turbocone

tondent superbement et ramassent l'herbe et les feuilles sans râtelier ni balai.



A partir de 405 francs il y a déjà une tondeuse à moteur suffisant à toutes les exigences, solide, de confiance, silencieuse.

Un temps de travail abrégé s'allie à un rendement supérieur, des pelouses plus belles et plus propres. Les tondeuses Jacobsen Rotary-Turbocone opèrent comme les Vacuum Cleaner. Remarquez les avantages et comparez:

1. Le disque aspirant à 4 couteaux Turbocone, à double rendement, interchangeable, et à deux tranchants.
2. L'enveloppe incassable en acier, l'éjecteur frontal et le déplacement instantané des roues.
3. Le moteur spécial Jacobsen à 2 temps, plus silencieux que tous les autres, le vilebrequin à triple palier avec la garantie illimitée.
4. Sac à herbe et à feuilles à tous les modèles Rotary supprimant râteliers et balais.

Demandez prospectus et démonstration à **OTTO RICHEI S.A. WETTINGEN**

Téléphone 056-67733 ou au représentant local officiel.

Articles et documents

Accomplissant un cours de répétition de quinze jours

Le bataillon neuchâtelois P.A. 5 exécute un intéressant travail de démolition à Payerne

(De notre envoyé spécial)

Il est bien évident que les troupes de P.A. actuelles, incorporées à l'armée il y a dix ans, n'ont pas grand-chose de commun avec la défunte P.A. des années de guerre. C'est devenu sérieux, très sérieux même, et les officiers, sous-officiers et soldats de la P.A. de 1961 ont une formation technique et militaire très poussée.

Quoique différent, le travail des hommes de la P.A. s'apparente à celui des troupes du génie. Un abondant matériel est utilisé : pelles mécaniques, camions à pont mobile et treuil, perforatrices, chalumeau-découpeur, compresseur, scie mécanique, matériel pour le secours des blessés, masques à circuit fermé, etc., sans oublier les explosifs, fréquemment utilisés lors de travaux de démolition.

Le bataillon 5

Comme les travaux entrepris à Payerne sont exécutés par un bataillon neuchâtelois, il nous a paru intéressant de nous approcher de la troupe et de suivre d'un peu plus près le passionnant travail des hommes de la P.A.

Le bataillon 5, commandé par le major Haller, de Fontainemelon, est composé de trois compagnies : la compagnie I/5 (des Neuchâtelois), la II/5 (des Jurassiens) et la III/5 (des Fribourgeois), soit environ trois cents hommes. Le bataillon fait un cours du type D, c'est-à-dire un cours avec des exercices comportant des engagements dans le feu et les décombres.

La démolition de l'ancien hôpital

Chaque compagnie a pour tâche de s'occuper de la démolition d'environ un tiers du bâtiment dit de l'« ancien hôpital » de Payerne, situé en bordure de la place de la Foire, que l'on peut voir à l'entrée de la ville en arrivant par la route, de Morat ou de Grandcour. Il s'agit d'une vieille bâtisse en molasse, surmontée d'une tour carrée comprenant une horloge avec un cadran sur chaque face. Ce bâtiment était bien connu des Payernois et des



Le travail des soldats de la P.A. comporte certains dangers. Sur notre photo : la troupe prépare la chute de la tour avec des câbles et des explosifs. (Photo Pache, Payerne.)

36 kilos d'explosifs

Dès leur entrée en service, lundi dernier, après avoir touché le matériel à l'arsenal, les hommes du bataillon 5 se sont mis avec ardeur à l'ouvrage et déjà mardi à midi la toiture du bâtiment pouvait être arrachée d'un seul coup, à l'aide



De la cave écrasée sous les décombres, des soldats sortent un « blessé ». (Photo Pache, Payerne.)

de câbles tirés par les treuils des lourds camions militaires. Le soir du même jour, vers 20 heures, après un long et minutieux travail de préparation qui dura toute la journée, la tour carrée de l'horloge s'écroulait à son tour dans un nuage de poussière.

Mais la première grande journée de destruction fut incontestablement celle de mercredi 10 mai, à la fin de laquelle le tiers de l'immeuble sauta à l'aide de 36 kg d'explosifs, répartis dans 220 trous, préparés par les hommes au cours de longues heures de travail, au moyen de perforatrices.

Avant cette importante explosion, il a fallu protéger les façades, aux nombreuses vitrines, des immeubles voisins, contre les éventuels effets de la déflagration. De grandes palissades en planches épaisses furent confectionnées par les soldats, puis placées obliquement contre les devantures des magasins ou des restaurants.

Le calcul des charges d'explosifs fut fait avec une telle exactitude que l'explosion de 18 h 30 ne causa aucun dommage aux immeubles avoisinants. La partie qui devait

gnie passèrent à tour de rôle dans ce service technique particulier, qui se prolongea jusqu'au soir. Il faut noter encore que chaque compagnie dispose de quelques spécialistes, tels que machinistes, mécaniciens sur moteurs, etc. Ces hommes sont indispensables à la bonne marche des travaux techniques de la P.A.

Les hommes de chaque compa-



gnie passèrent à tour de rôle dans ce service technique particulier, qui se prolongea jusqu'au soir. Il faut noter encore que chaque compagnie dispose de quelques spécialistes, tels que machinistes, mécaniciens sur moteurs, etc. Ces hommes sont indispensables à la bonne marche des travaux techniques de la P.A.

Cran et maîtrise

Les travaux de démolition se font souvent sur des planchers branlants, aux étages supérieurs de l'immeuble et ne sont pas sans danger. Les hommes risquent l'accident toujours possible, quoiqu'ils soient la plupart du temps solidement encordés. D'autres soldats doivent parfois manœuvrer la perforatrice, à moitié suspendus dans le vide ou agrippés à une frêle corniche. Seules les cordes leur permettent d'accomplir un travail souvent difficile, qui demande du cran et de la maîtrise de soi.

Il faut reconnaître que les soldats de la P.A. accomplissent leur tâche avec un zèle et un sérieux dignes d'éloges, souvent au mépris du danger.

Un excellent état d'esprit

La démolition du bâtiment de l'ancien hôpital de Payerne sera terminée jeudi ou vendredi matin au plus tard. Les dernières explosions se sont produites lundi et mercredi soir. Il va sans dire que les travaux des soldats du bataillon P.A. 5 ont été suivis jour après jour par la population, vivement intéressée et qui a trouvé là une distraction inaccoutumée.

En plus du travail de démolition, la troupe fera cette semaine des tirs de combats. Vendredi aura lieu la reddition du matériel et, samedi, le bataillon sera démobilisé. Un commandant de compagnie que nous avons interrogé a été heureux de pouvoir nous dire que l'état d'esprit de la troupe est excellent, le comportement des hommes exemplaire et le moral élevé. C'est là, pensons-nous, ce que peut souhaiter de mieux un commandant d'unité.

En tout cas, une chose est certaine, le bataillon P.A. 5 a fait une utile besogne et laissera un excellent souvenir dans la population de Payerne.

Roger PACHE.



Tous les jours, les travaux de démolition ont été suivis par de nombreux spectateurs. (Photo Pache, Payerne.)

habitants de la région broyarde, puisant, au premier étage, se trouvait la vieille et sympathique salle de théâtre (environ 250 places), où furent jouées tant de pièces, où furent données pendant 50 ans les « conférences du collège », des concerts, des auditions de musique, certaines soirées de sociétés, etc. C'est aussi là que se trouvait (au rez-de-chaussée) le poste de gendarmerie et celui de la police locale.

sauter se souleva légèrement, puis retomba dans un nuage de poussière, vite dissipé, grâce aux soldats munis de lance à incendie, qui arrosèrent immédiatement les décombres. Quelques minutes après, les hommes commençaient déjà à déblayer les débris, et les puissantes pelles mécaniques entraient en action.

Des exercices spectaculaires

Le lendemain de la fête de l'Ascension (jour férié) fut une journée consacrée à des exercices spectaculaires et instructifs. Dès le matin, la poutrelle du bâtiment détruit fut incendiée au sol et les soldats durent mettre en œuvre toutes leurs connaissances techniques en matière de lutte contre le feu, de sauve-

Par monts et vaux

L'ACCUEIL ABC des relations publiques

« Dis-moi comment tu reçois et je te dirai qui tu es... L'accueil, c'est la porte qui s'ouvre, c'est le sourire qui s'encadre dans un guichet, c'est la barrière qui se lève au bureau de douane, c'est l'affiche qui vous attire après la frontière et vous souhaite la bienvenue, c'est le premier pas que vous faites dans un pays ou dans une ville que vous ne connaissez pas. On n'imagine pas combien la première impression peut avoir d'importance. Ou plutôt on l'imagine très bien, mais on néglige parfois d'en tenir compte. Tout le monde connaît l'histoire de l'Anglais qui, abordant à Calais, rencontre une certaine Française et se précipite pour noter sur ses tablettes que « toutes les Françaises sont rousses ».

En fait, l'accueil, c'est le moment où s'établit la base des relations futures, c'est l'instant où les relations de demain seront meilleures, bonnes ou franchement mauvaises selon que le premier contact aura été plus ou moins agréable ou franchement décevant. Il n'y a pas de règles pour accueillir d'une manière sympathique un visiteur, un client, un ami, un voyageur. Tous les procédés sont bons s'ils sont l'expression d'un mouvement du cœur et de l'intention sincère de rendre service. L'outil le plus sûr et le plus direct que les entreprises comme les administrations publiques ont à leur disposition pour créer autour d'elles un climat de sympathie, est précisément le bon accueil qu'elles réservent à leurs visiteurs : la première impression est souvent la plus durable, il convient de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit la meilleure possible.

Nombreuses sont les entreprises industrielles qui, recevant chez elles un acheteur étranger, mettent tout en œuvre pour faciliter et agrémenter son séjour. On lui réserve une des meilleures chambres dans un des meilleurs hôtels et, le soir, on n'hésitera pas à lui offrir un succulent repas dans l'un des meilleurs

restaurants. Et c'est souvent alors que, savouré le dernier café et dégusté le dernier digestif, s'exaltant sur la qualité du cigare offert, l'invité pose aimablement la question « Qu'y a-t-il de drôle ce soir en votre charmante cité ? ». Cet homme est certes parfaitement sérieux, mais lorsqu'il est en voyage, et après un bon repas, il n'est guère accablé de sommeil ; il tient à poursuivre la conversation dans un local sympathique où, à minuit, il ne risque pas d'entendre la fatidique « Messieurs, dames, c'est l'heure ! ».

Pareille question pose, à celui qui l'entend, un problème. Que souhaite exactement son interlocuteur ? Le plus souvent, c'est l'adresse d'un « cabaret de nuit » dans lequel il pourra se divertir à l'audition d'un bon orchestre et au spectacle de quelques attractions d'honnête qualité.

Certes, on peut discuter longuement de l'opportunité d'avoir, dans chaque ville de quelque importance, de tels établissements. Les avis sont si multiples que, quelle que soit votre opinion, vous trouverez un contradicteur parlant au nom de grands principes. Pour ma part, je pense qu'il est mauvais de se laver les yeux avec de la colle.

Un fait est certain : la jeunesse ne fréquente pas systématiquement un dancing, car les prix y sont trop élevés pour des bourses d'étudiants. D'autre part, un « cabaret de nuit » qui présente un orchestre de qualité et un programme d'attractions convenable ne fait pas vivre uniquement son tenancier, mais aussi des musiciens et des artistes qui trouvent là une possibilité de gain non négligeable. Ce ne sont peut-être pas de grands virtuoses, mais c'est pourtant dans leurs rangs qu'on débute bien des vedettes, qu'elles se nomment Grock ou Colette Renard, Gilles ou Edith Piaf, Maurice Chevalier ou Charles Aznavour. N'est-ce pas, tout de même, une solide référence ?

R. D.

LE TOUR DU MONDE EN 10 ÉTAPES

* La « Gazzetta del Veneto », de Padoue, a consacré le mois dernier un article sur quatre colonnes aux automates Jaquet-Droz, présentés à Neuchâtel dans le régime des choses belles et parfaites.

* La Maison suisse des transports à Lucerne s'est enrichie d'une nouvelle attraction : la plus vieille voiture-restaurant du CFF, construite en 1914 par une entreprise tchèque. Elle a été complètement remise en état et constitue, non seulement une précieuse pièce d'exposition, mais encore un restaurant auxiliaire fort apprécié des visiteurs.

* L'Office national suisse du tourisme vient de sortir de presses, à l'intention des Américains désirant se rendre en Europe, un élégant dépliant intitulé « Selected itineraries for Switzerland » ; Neuchâtel y figure en bonne place dans le cadre des villes historiques grâce à un texte concis présenté par l'ADEN.

* Dès l'introduction de son horaire d'été, Swissair prolongera jusqu'à Rotterdam sa ligne actuelle Suisse - Cologne.

* Le Bureau fédéral de statistiques vient de sortir de presses une très intéressante étude sur le mouvement touristique suisse pendant l'été 1960 (de mai à octobre). On peut constater avec plaisir que le taux d'occupation des lits d'hôtels disponibles a été pour cette période de 77,1 à Neuchâtel ; notre ville n'est précédée que par Zurich (80,7 %), Genève (87,8 %), Lucerne (80,3 %) et Bâle (79,1 %), alors qu'elle est suivie de Montreux (73,5 %), Berne (72,8 %), Vevey (71,3 %), Lausanne (69,7 %), Lugano (69,6 %), Interlaken (68,5 %), Saint-Gall (59,4 %). Le taux d'occupation de Bienne est de 53,9 %, celui de Fribourg de 52,9 % et celui de la Chaux-de-Fonds de 34, %.

* En raison des élections qui auront lieu le 17 septembre 1961 sur l'ensemble du territoire fédéral allemand, la prochaine « Fête d'octobre » de Munich ne commencera que le 23 septembre ; elle durera deux semaines.

* L'Association suisse des maîtres colleurs tenant son assemblée des délégués les 28 et 29 mai prochains à Neuchâtel, le journal professionnel de cette importante corporation a consacré à notre ville plusieurs articles illustrés de clichés ADEN.

* Un nouvel hôtel de luxe vient d'être ouvert sur le mont Parnasse, à 31 kilomètres d'Athènes ; il disposera de 200 lits, d'un restaurant de 300 places, de vastes salons, d'une piscine et d'un « night club » qui présentera en attractions les danses folkloriques grecques.

* Au cours du mois d'avril, les hôtels de Neuchâtel ont enregistré 9165 nuitées, soit 3876 d'hôtes suisses et 5289 d'hôtes étrangers. Pour les quatre premiers mois de l'année, le total des nuitées à Neuchâtel est de 27,658 contre 24,939 pour la même période de l'année dernière. L'augmentation est due principalement aux hôtes venus de l'étranger, spécialement des Etats-Unis, du Canada, d'Angleterre et d'Allemagne.

* L'hôtel « Frankfurter Hof », à Francfort, est actuellement en voie d'agrandissement ; il sera surélevé de quatre étages, ce qui en fera le plus grand hôtel d'Allemagne.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h 15. Concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel.

Aula de l'université : 20 h 30. Le Roi-Soleil.

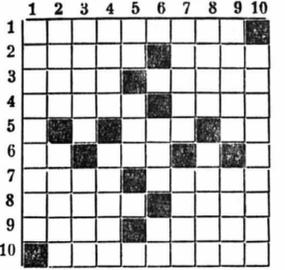
CINEMAS
Studio : 15 h et 20 h 30. Fortunat.
Bio : 20 h 30. Paris Holiday.
Apollo : 15 h et 20 h 30. La Belle Meuteuse.
Palace : 15 h et 20 h 30. Les Filles sement le vent.
Arcades : 15 h. Le Voyage en ballon.
Rev : 15 h et 20 h 15. Rocco et ses frères.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence le poste de police indique le pharmacien à disposition.

Advertisement for Segessemann Garage du Littoral, featuring a car and contact information: Entièrement automatique Fr. 5980.-, Venez nous une démonstration, SEGESSEMAN, GARAGE DU LITTORAL, NEUCHÂTEL - TEL. 5 99 91.

MOTS CROISÉS

Problème No 524



HORIZONTALEMENT

- 1. Elle dirige les mouvements du corps.
- 2. Sorte de pigeon. — Affluent de l'Eure.
- 3. Patrie de Parménide. — Arrose Poitiers.
- 4. Famille romaine. — Armateur français.
- 5. Qui a besoin de repos. — Fin d'infinif.
- 6. Préfixe. — Son fil est solide.
- 7. Se jette dans la Loire. — Démonstratif.
- 8. En poser un, c'est ne pas venir à un rendez-vous. — Sorte de diamant.
- 9. Exprima. — Est en mouvement dans la campagne.
- 10. Un de leurs plateaux reçoit de jeunes enfants.

VERTICALEMENT

- 1. Peut être formé par une série de numéros.
- 2. Prifon. — Etendue à la campagne. Sufficient parfois pour s'amuser. — Observé discrètement.
- 3. Palmier. — Cuits d'une certaine façon.
- 4. Pnom. — Partie d'un archipel.
- 5. Diane en portait un. — Préfixe.
- 6. Grandes fêtes. — Nait dans les monts Cantabres.
- 7. Certain fut surnommé le Terrible. — Ne tient qu'à un fil.
- 8. Dresse. — Substance qui se forme dans l'organisme.
- 10. Sont débitees par des sots.

Solution du No 523

1	A	T	E	L	I	E	R	S	G
2	B	E	T	O	N	P	A	U	L
3	R	E	T	A	T	E	S	U	R
4	A	R	E	S	P	E	C	E	S
5	A	O	R	A	G	E	E	S	
6	P	A	R	I	A	O	S	E	
7	I	N	V	E	N	D	U	C	R
8	A	G	E	A	U	T	R	E	
9	T	E	T	S	E	T	A	N	G
10	S	S	E	U	L	E	T	T	E

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, informations. 7.30, sourions à la vie ! 11 h, émission d'ensemble. 11.25, variations sur un thème aux mille plaisirs... 11.35, refrains et chansons modernes. 12 h, au carillon de midi, avec, à 12.30, le rail, la route, les alpes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, duo violon-alto.

16 h, rendez-vous des isolés : feuilleton. 16.20, musique légère. 16.40, l'heure des enfants. 17.40, pour les enfants... 17.55, Neue Liebeslieder Walzer, de Joh. Brahms. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, la Suisse au micro. 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.20, piano. 20.30, les concerts de Genève. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 22.45, le tour du monde des Nations Unies.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h, émission d'ensemble : musique légère française. 20 h, le mande aux mille plaisirs... 21.10, musique populaire du Canada. 21.25, un quart d'heure avec le chanteur Philippe Clay. 21.40, musique récréative instrumentale. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
6.15, informations. 6.20, les trois minutes de l'agriculture. 6.25, musique de Mendelssohn. 6.50, quelques propos. 7 h, informations. 7.05, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, marches européennes. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, les Wiener Sängerknaben. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.25, imprévu. 13.35, piano. 14 h, pour les mères. 14.30, reprise d'une émission radioscopulaire.

16 h, promenade de mal en Valais. 16.45, quintette La Truite, de Schubert. 17.30, l'apôtre Pierre. 18 h, musique récréative. 18.50, ouverture de l'Espada. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, ensemble Kuster et Felerabend. d'Engelberg. 20.20, pièce en dialecte bernois. 21.25, chants alpestres et danses suisses. 22 h, cycle de causeries du pasteur C. Brutsch. 22.15, informations. 22.20, danses.

TELEVISION ROMANDE

17 h, pour vous les jeunes : 1. Voyage extraordinaire d'Olivier Pool ; 2. Magazine des jeunes : 3. Jeux et variétés ; 4. Mon amie Flicka. 20 h, téléjournal. 20.15, duel à cache-cache, émission de jeu. 21.15, avant-premières : présentation de films nouveaux. 21.50, dernières informations. 21.55, téléjournal.

ENMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, documentaire. 20.50, programme récréatif de la TV belge. 21.20, film de la TV américaine. 21.45, commentaire par P. Durrenmatt. 21.50, théâtre français. 22.20, téléjournal.

Comic strip titled 'Cécile' by Roger Pache. It shows a man and a woman in a conversation. The man asks 'Mais, où sont vos amis, Monique ?' and 'Ils devaient aller au théâtre...'. The woman replies '... Ils savent que je peux rester seule, André. Ce sont mes seuls vrais amis... avec vous...'. The comic is published by Opera Mundi et Cosmopress.

On ne tire pas tout à la courte paille...!



Certains achats n'ont rien à voir avec le hasard, notamment ceux que vous effectuez une ou deux fois seulement dans votre vie. Le tapis se range précisément dans cette catégorie d'objets qui appellent la réflexion et demandent un minimum d'expérience et de connaissances; dans ces moments-là, il ne faut pas hésiter à faire confirmer vos idées par des professionnels de bon conseil.

QUELLES SONT LES VARIÉTÉS DE TAPIS DE FOND ?

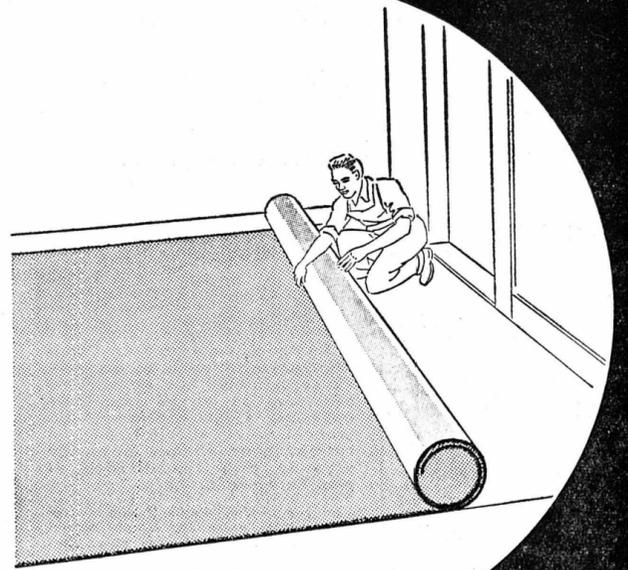
Il en existe un choix pratiquement illimité, de quoi satisfaire toutes les exigences et tous les goûts. Ainsi, nous pouvons en tout temps fournir des largeurs allant jusqu'à 5 m 50 sans couture, à des prix intéressants. Si vous êtes indécis, nous vous aiderons très volontiers à choisir le meilleur, dans le cadre de votre budget. Vous serez toujours assuré d'une qualité irréprochable.

CONSEILS DU SPÉCIALISTE

Nous pouvons tout particulièrement recommander à votre attention :
Moquette unie de 5 - 12 mm d'épaisseur, dans toutes les variétés de tons.
Bouclé, dans tous les coloris.

Si vous venez jeter un coup d'œil à nos collections, en toute liberté et sans engagement? Nos spécialistes sont à votre entière disposition pour tous renseignements.

NE GACHEZ PAS VOS ACHATS QUAND E. GANS - RUEDIN MET TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ !



TAPIS E. GANS-RUEDIN

NEUCHÂTEL, Grand-Rue 2, tél. (038) 5 36 23 BERNE, Kramgasse 23-25, tél. (031) 3 10



Blouse-chemise, coton imprimé, dessin cachemire

18⁹⁰

Jupe toile de chasse, de forme droite, pli creux

10⁹⁰

amourins
neuchâtel

HERNIEUX

Les bandages contentifs du Dr L. Barrère (sans ressorts ni pelotes) vous assurent, grâce à leur plasticité **UN MINIMUM DE GÈNE, UN MAXIMUM DE CONTENTION**
Bandages spéciaux pour bébés et enfants

Y. Reber

BANDA GISTE 19 Fg HOPITAL NEUCHÂTEL 2^{me} Et. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Nous appliquons également tous les autres systèmes d'appareils contentifs
Pour le VAL-DE-TRAVERS demandez date de passage dans votre région

RIDEAUX

Superbe collection de tissus modernes et anciens
Confection et pose aux meilleures conditions par
MAILLEPER 25 **TAPIS BENOIT**
Tél. 5 34 69
Présentation à domicile
Facilités de paiement



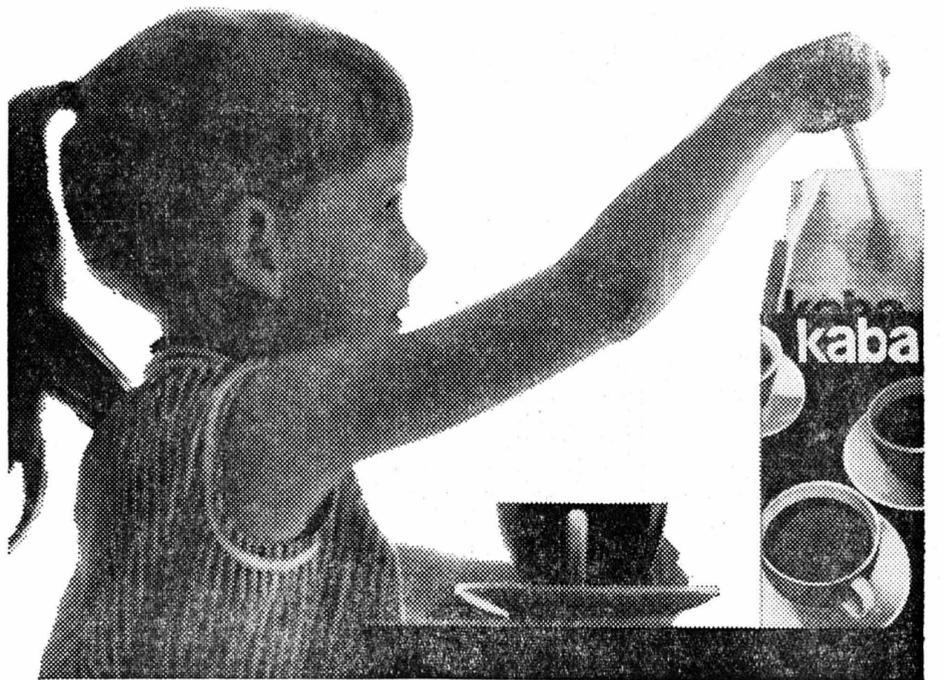
JUS DE POMMES

Ramseier

LA MARQUE DE QUALITÉ

Spécialités: jus de pommes non filtré
Surgrauech, cidre pétillant

Vente par les maisons d'eaux minérales et d'alimentation



le matin **kaba** c'est fortifiant
le soir **kaba** c'est délicieux
lait au **kaba** c'est le régal de tous!

Kaba est une spécialité de la production Hag, à la fois légère et substantielle. Ses principaux constituants - cacao surfin, sucres facilement assimilables, substances minérales précieuses - apportent à l'organisme des éléments bâtisseurs essentiels. Kaba se prépare au lait; c'est le plus digestible des fortifiants. En paquets de 200 g à Fr. 1.55 et de 500 g à Fr. 3.75.

Café Hag SA Feldmeilen ZH

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

Les compétitions internationales de football augmentent chaque année. Après la coupe des Alpes, la coupe de l'Amitié et combien d'autres, les équipes d'Europe auront l'occasion de s'aligner dans la coupe d'été, mise sur pied par Rappan. Ainsi, les footballeurs ne connaîtront pratiquement plus de repos entre les saisons. Le spectateur, devenu toujours plus insatiable, ne s'en plaindra pas. Il pourra admirer des formations inconnues dans son pays. Les Allemands viennent de faire connaître leurs représentants. Les Français et les Italiens ont désigné les clubs qui joueront la coupe de l'Amitié.

En Amérique du Sud, la coupe des champions atteint sa phase finale. Les champions du Brésil et de l'Uruguay, ce n'est pas étonnant, ceux de la Colombie et du Paraguay, quelle surprise, ont atteint le stade des demi-finales. Une formation, parmi ce quatuor, rencontrera le gagnant de la coupe d'Europe, le vainqueur de Barcelone-Benfica.

Bien que la saison soit dépassée, on a parlé de hockey sur glace. Le bilan des championnats du monde, organisés en Suisse romande, est satisfaisant. Les félicitations furent nombreuses et le résultat financier encourageant. Un bon point pour les équipes qui furent sur la brèche, tant à Lausanne qu'à Genève. A défaut de résultats sur la glace, les Suisses ont montré qu'ils restaient de bons organisateurs.

Cl.

Les compétitions internationales de football à l'ordre du jour

Vingt équipes françaises et italiennes joueront la coupe de l'amitié

La troisième coupe de l'amitié franco-italienne se déroulera cette année sur deux journées, les 11 et 18 juin. Elle opposera vingt équipes: dix françaises et dix italiennes à raison, pour chaque pays, de cinq de première division et cinq de seconde.

Le comité d'organisation a fixé comme suit l'ordre des rencontres, qui seront réparties en France et en Italie:

Dimanche 11 juin: Saint-Etienne (1re div.)-Spal Ferrare (1re div.); Sedan - Lanerossi Vicence; Nancy-Atalanta Bergame; Montpellier (2me div.)-Venise (2me div.); Strasbourg-Prato; Milan - Nîmes; Padova - Rouen; Mantova Osso (2me div.)-Metz (2me div.); Côme - Sochaux; Gênes - Cannes.

Pour la deuxième journée, dimanche 18 juin, les matches seront les mêmes, mais ils seront joués sur terrain adverse.

Servette renonce

Afin de permettre à ses joueurs de prendre quelque repos avant la reprise de l'entraînement en vue de la saison prochaine (20 août début du championnat de ligue nationale 1961-1962), le Servette se refuse à participer au championnat international d'été des clubs (projet Rappan) et aux matches de la coupe des Alpes (Suisse-Italie).

Duel Suisse-Allemagne

Pour ce championnat international d'été, qui débutera le 18 juin avec la participation d'équipes de huit pays, les formations qui représenteront l'Allemagne occidentale sont connues. Il s'agit de Schalke, Pirmasens, Osna-brück et Kickers Offenbach, qui feront partie du même groupe que la Hollande, la Suède et la Suisse, toutes trois représentées par quatre équipes. En outre, Borussia Neunkirchen et Tasmania Berlin se retrouveront dans le second groupe en compagnie de quatre équipes de l'Allemagne de l'Est, quatre autrichiennes, quatre tchèques et deux polonaises. Tous les pays engagés ont jusqu'au 29 mai pour inscrire leurs équipes.

En Amérique du Sud

Les demi-finales de la coupe d'Amérique du Sud des clubs champions opposeront, par matches aller et retour, Penarol (Uruguay) et Olimpia (Paraguay), d'une part, Palmeiras de Sao Paulo (Brésil) et Independiente Santa-Fe (Colombie), d'autre part. Les demi-finalistes se sont qualifiés comme suit: pour le premier tour, Santa-Fe avait éliminé Barcelona (Equateur) par 3-0, à Bogota, et 2-2 à Guayaquil.

En quart de finale, les résultats suivants furent enregistrés:

Penarol (Uruguay) bat Universitario (Pérou) par 5-0 à Montevideo, s'incline 0-2 à Lima, mais se qualifie au goal-averge. Olimpia (Paraguay) est battu 1-2 par Colo-Colo (Chili) à Asuncion, mais se qualifie au goal-averge grâce à une victoire par 5-2, en match retour à Santiago. Palmeiras (Brésil) bat Independiente (Argentine) par 2-0 à Buenos-Aires et 1-0 à Sao Paulo. Enfin, Santa-Fe (Colombie) est qualifié par tirage au sort, aux dépens de Wilsterman (Bolivie), les deux clubs s'étant trouvés à égalité de victoires et de goal-averge. Wilsterman avait gagné 3-2 à La Paz, mais était battu 0-1 au match retour à Bogota.

Le championnat de football de III^{me} ligue

Xamax II a le terrible

Aucun renvoi ni a affecté cette ligue. Résultats: Groupe I: Xamax II - Saint-Blaise 19-1; Serrières - Colombier II 5-3; Blue Star - Couvet 0-3; Audax - Fleurier II 4-2; Boveret - Boudry 1-6. Groupe II: Floria - La Chaux-de-Fonds II; Fontainemelon II - Sonvilier 5-3; La Sagne - Etoile II 2-3.

Quelques surprises se sont produites. La plus spectaculaire vient de Buttes, où la lanterne rouge a cédé Boudry II, pourtant quatrième. Ce succès permet aux Butterans de céder, une fois encore, la dernière place à Fleurier II, battu par Audax. Serrières éprouva des difficultés à vaincre Colombier II, tandis que Couvet s'imposa avec panache sur le terrain des Verrières. On dit du résultat acquis par Xamax II? Marquer dix-neuf buts en troisième ligue constitue une rareté. Mais Saint-Blaise jouait à neuf. Cela explique bien des choses!

Dans le groupe II, La Chaux-de-Fonds II a éliminé de justesse Floria, immobilisé à un rang chancelant. Malgré la perte de deux points sur le tapis vert, la situation demeure favorable aux réserves de Sommerlatt. La Sagne s'inclina, à surprise, devant Etoile II. Il ne reste que peu de chance pour les Sagnards de s'emparer du titre. Fontainemelon II a fait la loi à Sonvilier, qui se débat toujours dans une zone dangereuse.

CLASSEMENTS

GRUPE I	J.	G.	N.	P.	c.	Pts
Xamax II A	19	17	2	—	104	24 36
Serrières	19	13	2	4	59	41 28
Couvet	18	12	3	3	50	22 27
Boudry I A	18	9	3	6	41	33 21
Auvernier	17	7	5	5	36	39 19
Audax	18	5	6	7	39	39 16
Blue Star	19	6	3	10	30	57 15
Saint-Blaise	17	5	2	10	41	70 12
Colombier II	19	4	1	14	39	69 9
Buttes	18	4	1	13	38	58 9
Fleurier II	18	4	—	14	32	56 8

Pour rencontrer les jeunes Belges

Changement chez les « espoirs »

Voici la composition de la sélection genevoise qui sera opposée à l'équipe française amateur de Favigny en lever du rideau du match des « espoirs » Suisse-Belgique le 29 mai à Genève: Quattronpi (Versoix), Röhlshberger (Chénos), Rivolet, Barnerat, Michela (Urania), Rime (Onex), Delay I, Delay II, Saudan, Schaller II, Zufferey, Thonney (Carouge), Théodoloz, Martin (Versoix), Jaquier (Geneva) et Hagen (Servette).

Blessé, Dubois (Granges) sera remplacé par Bieder (Young Boys) dans la sélection de « espoirs » helvétiques. Ceux-ci ont remporté trois des quatre rencontres déjà jouées avec les moins de vingt-trois ans belges.

Les Anglais prévoyants

Alertés par les nombreuses tractations actuellement en cours entre des clubs italiens et des internationaux anglais, la fédération britannique, par l'entremise de son secrétaire général Sir Stale Espagne et non à Berne, a demandé aux clubs britanniques et à la fédération italienne que tous les contrats de transfert comprennent une clause autorisant les joueurs de l'équipe nationale anglaise à se libérer pour jouer les matches internationaux et pour participer éventuellement au tour final de la coupe du Monde 1962, au Chili.

Pour la finale de la coupe d'Europe Berne confirmée

Des rumeurs circulaient, ces jours, au sujet de la finale de la coupe des champions européens. Comme Benfica, champion du Portugal, et Barcelona, champion d'Espagne, seront opposés lors de cette finale, d'aucuns prétendaient que la partie se jouerait dans une ville d'Espagne et non à Berne. L'engagement de la coupe d'Europe est formel: il faut que les deux finalistes appartiennent au même pays pour que le lieu de la finale soit changé. Or, il n'en est rien; c'est donc le Wankdorf qui accueillera cette rencontre, le 31 mai. Toutes les places de tribune sont vendues, mais il reste encore des places assises et, bien entendu, des pelouses.



Ce gardien ne fut guère ménagé par Meier. Il s'agit de l'ultime défenseur de Young Fellows, de Taddeo, contraint d'aller chercher au fond des filets trois tirs du terrible Bernois.

Les classements des marqueurs chez les footballeurs suisses UN SEUL BUT SÉPARE MEIER ET ROBBIANI

Plus que deux journées et le championnat sera terminé. L'ardeur des attaquants n'en est pas pour autant éteinte en ligue A.

Certains publics furent même gâtés. A Genève, Zurich, Fribourg! Dans ces villes, on applaudit à vingt-trois buts. Certes, sur les bords de la Limmat, il y eut deux matches... mais onze tirs victorieux. Ailleurs, on fut bien chiche. Particulièrement à Bienne et Lucerne. La présence d'Hugi dans la première ville et d'Hamel, dans la seconde, n'empêcha pas les spectateurs de sommeiller.

L'ascension de Meier

Sévrée de « coups de chapeau » il y a une semaine, notre rubrique en salua tout à coup trois. Car on ne saurait oublier celui de Meier contre Lucerne, la veille de l'Ascension. La proximité de cette fête s'est-elle agitée sur le comportement du capitaine de Young Boys? On pourrait le croire. Car il récidiva quatre jours plus tard contre Young Fellows. Cette cascade de succès le porte à une longueur de Robbiani. Qui eût pensé à un tel retour il y a un

mois, alors que Meier ne comptait qu'une dizaine de tirs victorieux! Il fallut la visite de Fribourg pour réveiller ses instincts de canonier. On connaît la suite.

La suprématie de Robbiani est dès lors menacée. Son absence contre Servette n'a pas arrangé les choses. A lui de prouver maintenant qu'il est toujours le plus habile dans la réalisation! Son duel avec le Bernois ne manquera pas d'attirer... d'acrobatie et de force. Mais pour un duel, il faut être deux. Or, on ne sait si Robbiani sera rétabli.

Vondanden réplique

Un joueur également a fait florès: Waldner, l'Allemand de Zurich. En battant à trois reprises le gardien lausannois Stuber, il rejoint Hamel (Granges) à la troisième place. Le petit Soleurois paraît essouffé.

A Fribourg, Sommerlatt (La Chaux-de-Fonds) fut l'auteur d'un « doublé ». Mais il ne servit à rien, car le Fribourgeois Vondanden répliqua de façon identique. Le capitaine de Young Boys n'a même coup à Genève de la part du demi servetien, Mantula.

Puis nous sombrons dans la masse des tireurs à un succès: Hugi (Bâle), Lettl (Chiasco), Renfer (Fribourg), Karrer (Granges), von Burg, Ballaman (Grasshoppers), Armbruster, Hertig (Lausanne), Lüscher (Lucerne), Nemeth, Georgy, Makay (Servette), Oerlemat, Högli, Bähler (Winterthur), Wechseltberger (Young Boys), Niggeler (Young Fellows) et le maladroit Kessler (Young Boys) qui marqua contre son camp.

Au classement général, Robbiani mène avec vingt-six buts devant Meier (25), Hamel et Waldner (22). Puis apparaît Hugi et Brizzi II, avec chacun dix-sept tirs victorieux.

Gottardi hors d'atteinte

En ligue B, les attaquants ont réalisé une excellente moyenne. Tronche-trois buts au total, ce qui en représente presque cinq par match. Mais signalons que les gardiens se montrèrent des plus complaisants à Sion et à Berne où, à deux reprises, ils plierent l'échine à seize reprises, soit presque aussi souvent que tous les autres.

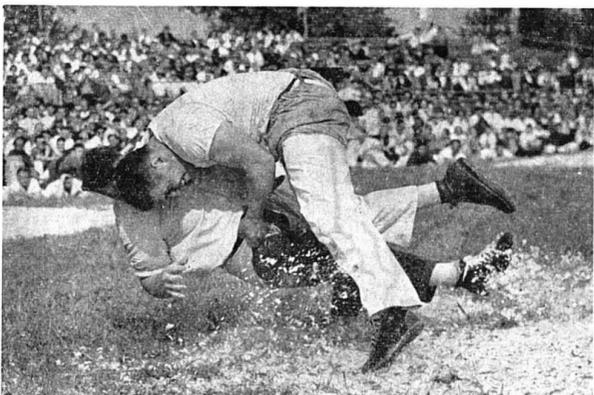
On assista également à deux « coups de chapeau »: à Martigny avec Claret, à Sion avec Anker. Quatre joueurs récidivèrent: Fragnière (Aarau), Bruckl (Brühl), Gottardi (Lugano) et Prod'homme (Urania).

Puis, pour les dix-neuf autres buts, autant d'hommes. Signalons parmi eux la présence du gardien Gutschy (Canton), lequel expédia la balle dans son propre but.

Gottardi augmente son avance au classement général. Avec vingt-quatre buts, il en compte huit d'avance sur son coéquipier Poulsen. Le Danois partage maintenant le deuxième rang avec le Schaffhousois Akert.

R. Pe

Avec la force des jeunes taureaux



A la Fête zuricoise les lutteurs n'eurent guère d'égards les uns pour les autres. C'était de bonne guerre. Finalement, Karl Meli, de Winterthur, que nous voyons au moment où il déséquilibre Hans Bühler, d'Hombrechtikon, fut sacré roi de la fête.

Qu'en pensez-vous ?

Ce pauvre amateur de Fraser !

Les championnats internationaux de France attirent chaque fois, à Roland-Garros (Paris), les meilleurs joueurs amateurs de tennis. Mais cette année l'australien Neale Fraser, le numéro 1 mondial, ne sera pas présent. Il a préféré répondre à une invitation lancée de Berlin par l'armée américaine, laquelle organise un tournoi en même temps que celui de Paris.

Pourquoi Fraser a-t-il préféré Berlin? Les lords de la Spree sont-ils plus agréables que ceux de la Seine? Rien de cela! Seul l'argent l'a attiré. Quatre mille cinq cents francs pour une semaine! A ne pas négocier!

Il font tellement pitié, ces pauvres amateurs de tennis! Et l'armée américaine a si bon cœur, que Fraser ne saurait lui refuser ce plaisir!

NOUVELLES BREVES

● L'équipe de basket-ball de Femina BC, Berne vient de remporter deux victoires en Scandinavie. La première dans la capitale suédoise contre Pisu Stockholm (46-28) et la seconde au Danemark contre Sisu Copenhague par un résultat identique.

● La fédération allemande d'escrime a désigné les tireurs suivants pour le tournoi triangulaire à l'épée Suisse-Italie-Allemagne qui se déroulera les 20 et 21 mai à Lugano: Fritz Zimmermann, Paul Gnaler et, comme remplaçant, Franz Rompa.

Séance finale du comité d'organisation des championnats du monde de hockey sur glace

Le résultat financier fut favorable

Le comité directeur responsable de l'organisation des championnats du monde et d'Europe de hockey sur glace, qui se sont déroulés à Genève et à Lausanne en mars dernier, a tenu sa séance finale à l'hôtel de ville de Lausanne, sous la présidence du Dr Thoma, président de la Ligue suisse de hockey sur glace, et en présence de MM. Lucien Billy, conseiller administratif, et Pierre Graber, conseiller municipal, présidents des comités d'organisation de Genève et de Lausanne.

Répartition intéressante

Il a pris acte du résultat financier favorable de cette importante manifestation, laquelle, après paiement de toutes les dépenses, redevances et taxes (dont 107.000 fr. pour le droit des pauvres, ou l'impôt sur les manifestations) a laissé un bénéfice net de 91.661 fr. à répartir entre les organisateurs (ville de Genève, patinoire de Montchoisi et ligue suisse de hockey sur glace) sur les bases du contrat passé entre eux.

Au moment de procéder à sa dissolution, le comité directeur tient à exprimer sa gratitude à ses très nombreux collaborateurs genevois et lausannois, grâce au travail desquels un tel succès a été possible. Il remercie également le public sportif qui a manifesté le plus vif intérêt à ces championnats.

CYCLISME

Avant le Tour d'Italie Nencini au départ ?

Gaston Nencini a été autorisé par la faculté à prendre part au prochain Tour d'Italie. Le coureur toscan, qui fait journellement une séance d'entraînement de quatre-vingts à cent kilomètres dans la région d'Empoli, prendra une décision définitive demain. Dans les milieux sportifs toscans, l'on exprime toutefois l'avis que le vainqueur du Tour de France devra finalement renoncer à prendre le départ du Giro, car il est, malgré tous ses efforts, à court d'entraînement.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Le Club sportif chênos organisera son traditionnel tournoi international juniors les 20 et 21 mai. Six équipes ont été engagées et se trouvent réparties en deux groupes:

Groupe I: Torino, Sochaux, Utranto, Gruppe II: Nîmes Olympique (vainqueur de la coupe de France des juniors 1961), Merkssem (Belgique), CS Chênos.

● Le 23 mai, en nocturne, une entente des deux finales de la coupe de Suisse, Bienne-La Chaux-de-Fonds jouera un match amical contre Fortuna Dusseldorf, équipe allemande de deuxième division (ligue ouest). La rencontre aura lieu à la Chaux-de-Fonds.



Les pilotes ne voient pas que des lauriers. Chaque course comporte aussi ses souffrances. On voit sur notre cliché Stirling Moss, vainqueur du Grand prix de Monaco, tenant compagnie à son compatriote Ireland, que l'on conduit à l'hôpital.

La fédération internationale automobile siègeant à Monaco a pris d'importantes décisions au sujet des courses

Création d'un championnat de marques

La Commission sportive internationale de la Fédération internationale automobile, présidée par M. Augustin Perouse, qui a tenu son conseil annuel au siège de l'Automobile Club de Monaco, a pris les décisions suivantes:

1) Pour 1962, création d'un championnat de marques grand tourisme construites en série, à l'exclusion de voitures de tourisme spécial.

ront obligatoirement arrêtées après le passage du vainqueur.

10) Statu quo pour la formule « junior » tant que les voitures ne disposeront pas de freins plus puissants. Les constructeurs ont d'ores et déjà toute latitude pour modifier leur système de freinage.

11) Pour tous les genres de voitures, y compris celles de formule I, aucun des concurrents n'aura plus le droit de pousser son véhicule pour terminer une compétition, sinon pour le ranger sur le bas-côté.

Le Grand prix de Hollande Brillante participation

Quinze pilotes représentant sept nations participèrent, le 22 mai, au Grand Prix de Hollande qui se disputa sur 75 tours du circuit de Zandvoort (soit au total 314 km 500). Voici la liste des engagés pour cette épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs:

« Cooper »: Jack Brabham (Aus), John Surtees (GB) et Bruce McLaren (NZ); « Porsche »: Joachim Bonnier (Su), Dan Gurney (EU), Hans Hermann (All), et Carel Godin (Ho); « Ferrari »: Phil Hill (EU), Richie Ginther (EU) et Wolfgang von Trips (All); « BRM »: Tony Brooks (GB) et Graham Hill (GB); « Lotus »: Jim Clark (GB) et Innes Ireland (GB).

Le Britannique Stirling Moss, qui figure sur la liste des engagés, ne déclara qu'après le Grand Prix de Monaco s'il prendra le départ sur « Cooper » ou sur « Lotus ».

● Lors de son prochain congrès, qui se tiendra en janvier 1962 à la Nouvelle-Delhi, la Fédération internationale de hockey sur terre étudiera la possibilité de créer un championnat d'Europe, qui aurait lieu tous les quatre ans. A la veille de ce congrès, un tournoi international, à Bombay, pourrait voir la participation de plusieurs équipes européennes, puisque des invitations ont été lancées, à l'Allemagne, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie et l'Espagne.

● Le hockeyeur neuchâtelais Michel Wehrli a été nommé entraîneur de Martigny. Il a signé un contrat de trois ans.



ZURICH. — Pour la seconde journée des courses du S.R.B. sur la piste ouverte de Zurich-Oerlikon (22 mai), l'équipe suisse amateurs, qui affrontera l'Allemagne, a été formée comme suit: Sprint: Kurt Rechterner, René Baumgartner; Poursuite: Werner Weckert, Omnum: Albert Langjahr, Hansjörg Minder, Armin Wegmann. Remplaçants: Jean Brun, Karl Heinzmann, Josef Helbling.

Le match international sur piste Suisse-France, organisé dans le cadre de la coupe des nations, se déroulera le mercredi 7 juin, à Zurich.

Beaucoup d'étrangers au Rallye « Acropole »

Le neuvième rallye international « Acropole », comptant pour le championnat d'Europe des rallyes, débutera le 18 mai. Comme deuxième point de départ — le premier étant toujours Athènes — la ville de Graz (Autriche) a été choisie au lieu de Trieste, comme les années précédentes. Les concurrents des deux itinéraires se rencontreront à Serres en Macédoine, le 19 mai, d'où ils feront un parcours commun pour enfin arriver à Athènes le 20 mai. Le lendemain, la course de vitesse suivie de la course de côte du Mont Parnes aura lieu à l'aérodrome de Tatoi. Le nombre total des concurrents engagés pour les deux itinéraires s'élève à quatre-vingt-trois, dont soixante-deux pour celui d'Athènes. Les participants grecs sont toujours les plus nombreux, mais on constate que la participation étrangère s'accroît chaque année. Ainsi, quatorze Britanniques, treize Français, neuf Allemands de l'ouest, quatre de l'est, quatre Suédois, un Autrichien, un Danois, un Italien, un Belge, un Polonais, et enfin un Africain du Kenya sont inscrits.

2) Interdiction des compétitions mixtes sport et grand tourisme. Chacune de ces classes devra avoir sa propre compétition dotée de coupe ou challenge.

Cylindrée inchangée

3) Pour le nouveau championnat de marques, dix épreuves seront imposées, soit sur circuit, soit en côte. Le nouveau découpage par classes (trois au maximum) sera appliqué. Le champion sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points en fin de saison.

4) La cylindrée de trois litres est conservée comme plafond pour les voitures de sport.

5) En ce qui concerne les pare-brise, la limitation est restée à vingt-cinq cm avec hauteur protégée de quatre-vingts cm à partir du siège du pilote. Un certain découpage dans le pare-brise est autorisé.

6) Le port en course de la capote n'est plus obligatoire.

7) La réglementation des épreuves de karting interviendra en juillet prochain, à l'issue d'un congrès qui fixera lui-même son calendrier international.

8) L'Australie et la Nouvelle-Zélande ayant leurs épreuves propres, ont demandé que le calendrier international soit prévu plus tôt en saison, afin qu'elles puissent être incluses parmi les manifestations internationales.

9) Dorénavant, toutes les courses se-

Votre approvisionnement en huile de chauffage est-il assuré ?

Les stocks considérables constitués par SHELL Switzerland à son nouveau dépôt de Cornaux (première étape déjà réalisée : 41 millions de litres d'huiles de chauffage, benzines et carburant diesel) sont destinés à assurer l'approvisionnement de la clientèle en cas de difficultés de ravitaillement de notre pays

Il en résulte les avantages suivants pour le consommateur :

Pas de frais de stockage

Pas d'engagement ferme du client en cas de baisse de prix

Possibilité d'acheter au prix du jour

Paiement de la quantité effectivement livrée seulement

Qualité SHELL garantie

Vos commandes seront exécutées rapidement et avec soin par :

SHELL Switzerland

Dépôt de Cornaux

Tél. (038) 7 73 35

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IRIS, O MON AMOUR

Roman inédit
par
Georges DEJEAN

20

Le plus difficile était d'escamoter le portefeuille contenant les dollars et de le remplacer par l'autre, au dernier moment. Heureusement, je m'étais exercé la veille à ce petit tour et je l'ai réalisé sans quitter des yeux l'adversaire. Un prestidigitateur m'avait dit : « Sur-tout, ne regardez pas ce que font vos mains. Fixez le public intensément, ça le distraira. » Le conseil était bon, car j'ai réussi.

Le capitaine ajouta :

— Vous allez me juger un peu barbare ; mais j'ai corsé l'affaire en dissimulant, sous la fermeture du portefeuille, une poignée de poivre. L'ouverture devait provoquer une petite explosion et projeter la poudre « éternuoire » dans les yeux de la victime. Que voulez-vous ? Il fallait protéger ma retraite et j'avais peu de temps.

— Vous êtes tout excusé, dit le lord et nous n'allons pas nous apitoyer sur le sort de ce misérable. Lord Heldon retint ses hôtes à déjeuner et voulut remettre une

forte gratification à l'officier qui la refusa :

— Vous avez largement payé mes frais, dit-il et vous m'avez procuré l'occasion d'un succès qui me réjouit. Que demander de plus ?

Marcel ne chercha pas, cette fois, à se trouver seul avec Iris. Il craignait que le perspicace Nerval ne s'aperçût de sa passion dont il avait honte et qu'il s'efforçât de dominer.

Aussi, le retour à Paris en avion fut-il, pour lui, un soulagement.

— J'espère, lui dit le capitaine, que le malheureux Arthur ne va pas s'imaginer que vous êtes mon complice. Dans ce cas, je ne serais pas étonné qu'il cherche à se venger, car il doit être fou de rage. Les dirigeants du C.U.R. ne vont pas tarder à lui demander des comptes. Peut-être le soupçonneront-ils d'avoir livré les dossiers et gardé l'argent.

— Mais, objecta Marcel, c'est vous qui allez être le but de leurs recherches.

Nerval rit gaiement à ce propos. — Moi, pas du tout. Ils vont rechercher un Wendover barbu ; mais, à peine arrivé en France, je reprendrai ma vraie personnalité. Je la garde tout juste à cause du passeport sur la photo duquel elle figure encore. Ce passeport sera mis de côté pour une future équipée. Le mandataire de lord Heldon va s'évanouir dans le paysage, mon

cher. Lord Heldon voulait voir ma transformation. C'est pourquoi je ne me suis pas dégrisé plus tôt. Arthur aura de la peine à me retrouver. Quant à vous, tenez-vous sur vos gardes et signalez-moi sans retard tout ce qui vous paraîtra suspect.

♡ ♡

Trois jours s'écoulèrent. Rivière avait repris son activité. Comme il rentrait, le troisième soir, chez lui, il vit un homme descendre de voiture de l'autre côté de la rue et la traverser pour le rejoindre. C'était Arthur.

— Monsieur Rivière, dit-il, il faut me suivre ; j'ai à vous parler. Son ton était calme ; mais une lueur métallique durcissait son regard.

— Si vous voulez me parler, nous pouvons monter chez moi, déclara Marcel.

— Non, il faut me suivre. Arthur avait glissé sa main droite sous son veston. Marcel fit de même.

— Prenez garde ! dit-il, je suis armé, moi aussi. Toutefois, je suis prêt à vous entendre. Chez moi, nous pourrions causer tranquillement.

Le sang-froid du jeune homme impressionna l'autre.

— Soit ! dit-il ; mais vous devez m'accompagner si vous désirez toucher vos mille dollars. Je ne les ai pas sur moi.

Marcel feignit d'être intéressé,

et tous deux s'engagèrent dans l'escalier de l'hôtel. La chambre de Rivière était au second. Il ouvrit la porte et fit asseoir le visiteur dans l'unique fauteuil pour se contenter d'une modeste chaise de paille.

Arthur jeta un rapide regard autour de lui et dit à mi-voix :

— Grâce à vous, dit-il, l'affaire a réussi. Lord Heldon a casqué. Je suis venu vous chercher. Nous allons chez la personne qui vous versera votre prime.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas apportée avec vous ?

Le visiteur eut un geste de colère :

— J'ai des ordres. Le chef veut d'ailleurs vous parler et vous féliciter lui-même.

— Dans cette affaire, dit Marcel, je ne tiens pas à connaître d'autres personnes que vous. Un, c'est déjà trop.

— Si vous ne venez pas, vous ne toucherez rien. En outre, vous aurez des ennuis. J'ai promis de vous ramener.

Marcel haussa les épaules. — Tant pis pour vous. Je n'irai pas. Je savais bien, d'ailleurs, que vous trouveriez un prétexte pour ne pas me verser la commission convenue. Allez-vous-en ; je vous ai assez vu.

L'autre se dressa. Une rage visible commençait en lui ses ravages. — Je ne me trompais pas, hurla-t-il, vous étiez dans le coup avec

le nommé Wendover. Vous allez me dire où gîte ce salaud ; sinon je vous descends. C'est pour moi une question de vie ou de mort.

Brusquement, il braqua un revolver sur Rivière.

— Fini de rire, mon petit. Je n'ai plus de poivre dans les mirettes, aujourd'hui ; si vous refusez de me renseigner, vous ne sortirez pas vivant d'ici. Haut les pattes où je tire !

Marcel leva les mains, se blâmant intérieurement de s'être laissé surprendre. La colère folle qu'il lisait dans les yeux de l'autre ne lui laissait aucun espoir.

— Que voulez-vous savoir ?

— Qui est ce Wendover ? Où habite-t-il ?

— Je ne le connais pas. Je ne l'ai vu qu'une fois. Je sais seulement qu'il est Anglais.

— Où l'avez-vous vu ? Que vous a-t-il dit ?

— Il est venu me voir de la part de lord Heldon et m'a déclaré qu'il était chargé de négocier l'achat des documents. Je lui ai conseillé d'attendre vos instructions au Grand Hôtel où il était descendu.

— Il n'a pas cherché à vos tirer les vers du nez ?

— Si ; mais que pouvais-je lui dire ? Je vous connais à peine. Je ne savais même pas où aurait lieu le rendez-vous, et puis je tenais à toucher la prime.

— Quelle impression vous a-t-il faite ?

— Il a insisté pour savoir si la proposition était bien sérieuse. Il paraissait en douter ; mais, en me quittant, il avait l'air convaincu que c'était vrai.

— Vous ne l'avez pas revu depuis ?

— Non et il ne m'a pas donné signe de vie. Je craignais même qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Arthur écoutait sans perdre des yeux son interlocuteur.

— J'espère que vous me dites la vérité, sinon vous le regretteriez amèrement. A présent, levez-vous et suivez-moi.

Marcel réfléchissait ; sa matière grise travaillait intensément.

— Laissez-moi au moins prendre mon manteau, dit-il, la pluie menace.

— Allez, mais faites vite.

Se rappelant alors un procédé enseigné par Nerval, Rivière tourna le dos au bandit, comme pour se diriger vers l'armoire ; mais en même temps, sa main gauche décrivit un arc de cercle en arrière et heurta violemment le bras d'Arthur. Sous le choc, l'arme de celui-ci tomba.

Déjà, Marcel avait mis le pied dessus. Un corps à corps sauvage s'engagea aussitôt ; mais le jeune homme était plus souple et plus vigoureux que son adversaire.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Conseil général Nomination du nouveau bureau

(c) Le Conseil général a tenu une séance mardi soir, sous la présidence de M. Pierre Ulrich (p.p.n.), en présence de trente-cinq membres.

Le président informe que M. François Jeanneret (socialiste), membre du Conseil général depuis 1940, vient de faire part de sa démission.

A l'unanimité, moins deux voix, un crédit de 31.000 fr. est voté pour la construction de W.-C. publics à la rue de Morgarten.

A la suite du rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'un droit de superficie pour la construction de deux immeubles-tours près de la gare de l'est, M. André Perret (p.p.n.) s'élève contre la politique nouvelle instaurée par l'autorité communale.

M. Favre (radical) se montre, au contraire, favorable à la formule concédant des terrains pour la construction dans des conditions qui empêchent la spéculation foncière. Après une discussion nourrie à laquelle prennent part MM. Perret et Aubert, M. Corswant, conseiller communal, donne des précisions sur le droit de superficie qui permet à la commune de conserver des droits sur les terrains qu'elle cède pour la construction.

L'assemblée rejette par 26 voix contre 5 la proposition de M. Perret (p.p.n.) demandant le renvoi du rapport au Conseil communal. Le projet est ensuite adopté par 28 voix contre 5. La discussion s'engage sur les comptes de 1960.

Au chapitre de l'hôpital, M. Gérard Fethyguenin, conseiller communal, explique les retards survenus dans la construction du nouvel hôpital. Les travaux de creusage ne commenceront qu'en automne et l'édification du bâtiment l'année prochaine. L'engagement du personnel demeure toujours le problème angoissant de l'établissement.

A une question de M. Jacques Béguin (p.p.n.) sur les abattements, M. Fethyguenin, conseiller communal, informe qu'à la suite de l'expertise demandée par le Conseil général, les tarifs devront être revus.

Un incident

Un incident éclate entre M. Pierre Aubert, socialiste, qui reproche à M. Perret (p.p.n.) d'avoir déclaré, au cours de la dernière campagne électorale, que la caisse communale assumait une partie des frais des maisons communales. M. Perret s'explique au milieu du bruit, interrompu par plusieurs membres de l'assemblée qui lui reprochent sa partialité. M. Favre-Bulle, conseiller communal, rétablit le calme en donnant connaissance des comptes desdites immeubles. Après de nombreuses questions posées au Conseil communal, les comptes pour 1960, se soldant par un boni de 461.808 fr. 64, sont acceptés à l'unanimité.

Le bureau

L'assemblée est levée à 23 h 30, après la constitution du nouveau bureau, composé comme suit: président: Louis Boni (radical); premier vice-président: Mme Marguerite Greub (popiste); deuxième vice-président: Charles Mainé (socialiste); premier secrétaire: Maurice Gouma (socialiste); deuxième secrétaire: Mlle Madeleine Jacot (p.p.n.).

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	15 mai	16 mai
Banque Nationale	720.-	720.-
Crédit Fonc. Neuchâtel	720.-	720.-
La Neuchâteloise	1625.-	1650.-
Ap. Gardy Neuchâtel	440.-	445.-
Câbl. élec. Cortailod	21500.-	22000.-
Câbl. et Tréf. Cossonay	7050.-	7000.-
Chaux et cim. Suls	3500.-	3400.-
Ed. Dubled & Cie S.A.	4400.-	4300.-
Amint. Bortland	9000.-	9200.-
Suchard Hol. S.A. «A»	900.-	900.-
Suchard Hol. S.A. «B»	5400.-	5400.-
Tramways Neuchâtel	610.-	610.-
Sté Navigation lacs		
Nel-Morat, priv.	65.-	65.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel 3/4 1932	97.50	98.25
Etat Neuchâtel 3/4 1945	101.75	101.75
Etat Neuchâtel 3/4 1949	101.75	101.75
Com. Neuch. 3/4 1947	99.-	99.-
Com. Neuch. 3/4 1951	97.-	97.-
Chx. de Fds 3/4 1946	100.-	100.-
Le Locle 3/4 1947	100.-	100.-
Foc. m. Chât. 3/4 1951	97.75	98.50
Elec. Neuch. 3/4 1951	92.-	92.-
Tram Neuch. 3/4 1946	98.-	98.-
Pallard S.A. 3/4 1960	99.-	99.-
Suchard Hold. 3/4 1953	97.50	97.25
Tabacs N.-Ser. 3/4 1953	99.-	99.-
Taux d'escompte Banque Nationale	2 1/2	

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	86.50	89.50
U.S.A.	4.30 1/2	4.34 1/2
Angleterre	12.-	12.25
Belgique	8.20	8.50
Hollande	119.-	122.-
Italie	68	71
Allemagne	108.-	110.-
Autriche	16.45	16.75
Espagne	7.05	7.35

Marché libre de l'or

américaines	32.25-34.25
Lingots	31.75-33.75
Pièces suisses	39.50-42.50
françaises	170.-190.-
anglaises	4850.-4950.-

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de New-York

Marché irrégulier	Coture précédente	Coture du jour
Allied Chemical	58 1/4	59 1/4
American Can	40 1/4	41
Amer Smelting	70 3/4	70 3/4
Amer Tel and Tel	125 3/4	126 1/4
Anaconda Copper	60 3/4	64
Bethlehem Steel	46	48
Canadian Pacific	25 1/4	25 3/4
Dupont de Nemours	208 1/4	212 1/4
General Electric	64 1/4	66 1/4
General Motors	46 1/4	47 1/4
Goodyear	40 1/4	40 1/4
Internickel	78 1/4	78 1/4
Inter Tel and Tel	59 1/4	59 1/4
Kennecott Copper	91 1/4	94 1/4
Montgomery Ward	30 3/4	30 3/4
Radio Corp.	64 1/4	64 1/4
Republic Steel	61 1/4	64 1/4
Royal Dutch	41 1/4	41 1/4
South Puerto-Rico	18 1/4	18 1/4
Standard Oil of N.-J.	42 1/4	46 1/4
Union Pacific	37 1/4	33 1/4
United Aircraft	47 1/4	46 1/4
U. S. Steel	86 1/4	90 1/4

Un poulailler en feu

(c) Lundi soir à 23 heures, le feu s'est déclaré dans un poulailler situé dans la région des Eplatures. Les premiers secours qui ont été alertés se sont rendus sur place. Le poulailler a été entièrement détruit. Les premiers secours se sont employés à protéger les baraquements environnants. Une quinzaine de lapins et une soixantaine de poules et de poussins ont été la proie des flammes.

LE LOCLE

Un motocycliste blessé

(c) Mardi, à 20 h 40, à l'intersection des rues de la Foule et des Jeannerets, une automobile française qui n'avait pas observé le «stop» a tamponné un motocycliste, lequel, blessé, a reçu les soins d'un médecin.

Gros dégâts aux deux véhicules.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un motocycliste se fracture le crâne

(c) Mardi soir, à 22 heures, une voiture et une moto sont entrées en collision au carrefour des rues Heilmann, du Jura et Gouffé. Le motocycliste a été très gravement blessé à la tête, aux bras et aux jambes. Il a subi plusieurs fractures, dont une à la base du crâne. Relevé sans connaissance, il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Beaumont. Il s'agit de M. Roland Eicher, employé de bureau, âgé de 23 ans et domicilié au faubourg du Lac 18. La passagère de la moto n'a pas été blessée.

Rénovation du funiculaire d'Évilard

(c) Le funiculaire d'Évilard subit une complète rénovation. Les anciennes voitures qui ont 33 ans de service sont remplacées par deux voitures plus confortables et plus rapides.

Une belle manifestation romande

(c) Dimanche, l'Union instrumentale de Bienne, qui constitue l'harmonie romande de la cité, a inauguré ses nouveaux uniformes. A cette occasion, une magnifique concert a eu lieu l'après-midi, dans la grande salle de la Maison du peuple, avec la participation de la fanfare de Courtetelle et de la chorale de Bienne. Plusieurs orateurs ont pris la parole au cours de cette sympathique manifestation, que présidait M. André Calame, président d'honneur de l'Union instrumentale.

CHEYRES

Des oiseaux ne supportent pas le mur du son

(sp) Dans la contrée de Cheyres, sur la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel, l'année 1960 a été défavorable aux oiseaux rares qui y séjournent. On n'a constaté qu'une seule nichée de hérons pourpres. On a trouvé morts des grèbes, des cormorans et plusieurs autres espèces d'oiseaux. Outre les maladies qui ont pu survenir, on accuse les avions à réaction qui sillonnent tous les jours la région et produisent des bruits terrifiants lorsqu'ils franchissent le mur du son.

YVERDON

Une voiture contre un poteau

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures, une voiture neuchâteloise, venant de Lausanne a été déportée sur le pont des Quatre-Marronniers et a terminé sa course contre un poteau de signalisation des girobus, devant le Café vaudois. La voiture a subi des dégâts à l'avant et le poteau a été endommagé. Il n'y a pas de blessés.

Visite indésirable d'un troupeau de vaches

(c) Un troupeau de vaches qui s'était échappé du parc où il paissait a fait un promenade dans les jardins du quartier de Glami et du chemin du Vermont et a mis à mal des jardins potagers et des pelouses. Les frais pour le propriétaire seront assez élevés.

Trouvailles archéologiques

L'ancienne propriété Flendrich, à la rue des Philosophes, à Yverdon, a été démolie, pour faire place à un grand immeuble localif. A cette occasion, des fouilles ont été faites sous la direction de Mlle Sitterding, archéologue argovienne, par deux ouvriers; elles ont permis de retrouver des fragments de poterie galloise, des fragments de tuiles romaines, des débris d'amphores, de chaudrons, de briques, des ossements de porcs et de bovidés. M. Edgar Pelichel, archéologue cantonal, a visité ces fouilles à la fin du mois d'avril.

Les débris de poterie romaine retrouvés, ceux qui déjà ont été déposés au musée du château, il y a une dizaine d'années, prouvent que la ville a bien été incendiée par les Helvètes lorsqu'ils partirent pour la Gaule.

Un acte de probité

(c) Un couple venant à scooter de la vallée de Joux, de passage dans la ville, s'était arrêté dans un établissement, lorsque le mari s'aperçut avec effroi qu'il avait perdu son portefeuille contenant une somme importante, ainsi que plusieurs permis de conduire. Fort heureusement l'objet a été retrouvé par M. Albert Voucher qui s'empressa de l'apporter au poste de police où il reçut une récompense.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J. Sala.

Le 22 janvier, dans la soirée, G. G., vannier, domicilié à Coffrane, descendait la route de la Vue-des-Alpes avec son camion; peu après le village de Boudévillers, il entreprit une manœuvre qui plaça son véhicule en travers de la route. R. S., de Boudévillers, qui roulait sur la même artère, gêné par une visibilité restreinte, n'aperçut que trop tard le camion qui lui barra le passage et vint buter contre celui-ci.

Le tribunal condamne G., pour entrave à la circulation publique, à une amende de 80 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de 2 ans, au paiement d'une part des frais de la cause par 55 fr. Quant à R. S., il paiera, pour inattention, 15 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

APRÈS UN ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION

Le 4 novembre, tout au début de la matinée, F. H., de Cernier, quittait son domicile pour se rendre à son travail à scooter; le siège arrière était occupé par sa fille. Arrivé sur le tronçon de la route près de l'hôpital de Landevaux, il fut ébloui par les phares d'une voiture venant en sens inverse. Il ne vit pas un attelage sur la droite de la chaussée dont le conducteur serrait les freins; happé par le scooter, le malheureux agriculteur, fermier de Landevaux, fut violemment atterré. Il devait succomber à la suite du choc. Quant au prévenu, il subit, lui-même, de très graves fractures qui l'ont retenu de longs mois à l'hôpital; il marche aujourd'hui encore avec des béquilles et son état actuel n'est pas absolument rassurant. F. H. est un sportif, homme sobre et rangé. Après l'audition des témoins, le tribunal se rend sur les lieux de l'accident pour une vision locale. Le procureur général, qui assiste aux débats, estime que la faute du prévenu est essentiellement le fait de n'avoir pas réduit sa vitesse après avoir été ébloui. Le tribunal condamne F. H. à une amende de 200 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de deux ans; il met les frais de la cause à la charge du prévenu pour 144 fr. 50.

LES GENEVEYS-sur-COFFRANE

Des soldats au village

(c) Lundi, notre village a reçu un nouveau contingent de troupe. Ce sont des recrues de Bière, qui, venant de Bulle, seront stationnées pour une durée de 15 jours.

L'état-major de l'école, sous le commandement du col. Baumann, la 2me btr. sous le commandement du pl. Dähler, ainsi que cinq officiers d'état-major, quatre officiers de la btr. 2, douze sous-officiers et quatre-vingts soldats forment l'effectif des soldats stationnés chez nous.

Le programme de la troupe est le suivant: des tirs de combat, des manœuvres avec l'école de recrues inf. 2, de mercredi à vendredi; dès samedi, grand concert jusqu'à lundi soir. La semaine suivante, des tirs auront lieu dans la région du lac Noir, puis les recrues reviendront aux Geneveys-sur-Coffrane.

La démobilisation se fera à Bière. Seuls restent à ces soldats un soleil magnifique et un bon séjour dans nos murs.

Assemblée générale de la Société d'émulation

(c) Le 12 mai a eu lieu l'assemblée générale de la Société d'émulation de notre village, sous la présidence de M. M. Calame. L'ordre du jour habituel a été rapidement liquidé et les statuts ont été adoptés.

La participation lors de l'assemblée a été très faible; le comité directeur voudrait que la Société d'émulation soit représentée par tout le village.

La date de la Fête de la Jeunesse est à l'ordre du jour. Cette année, si le 15 juillet est maintenu, il manquera de nombreux villageois, déjà partis en vacances. De ce fait, les sociétés ne pourront pas se présenter au complet pour le cortège, et la fête, inévitablement, sera touchée.

Les responsables de la Fête de la Jeunesse devront prendre une décision pour avoir la totalité de notre population à cette belle manifestation qui pourrait éventuellement se dérouler le 8 juillet.

DOMBRESSON

La foire

(c) La traditionnelle foire de Dombresson s'est déroulée lundi pendant toute la journée. L'animation a été moindre que l'année passée. A la foire au bétail il n'y a eu qu'un cheval à vendre et des porcs.

A la halle de gymnastique la vente en faveur des missions a obtenu un grand succès.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Le lilas commence à fleurir

(c) Le temps assez frais mais souvent ensoleillé de ces jours derniers a favorisé l'éclosion de la nature printanière et, aujourd'hui, les buissons de lilas fleurissent. C'est vraiment le printemps ici, dans notre haut pays.

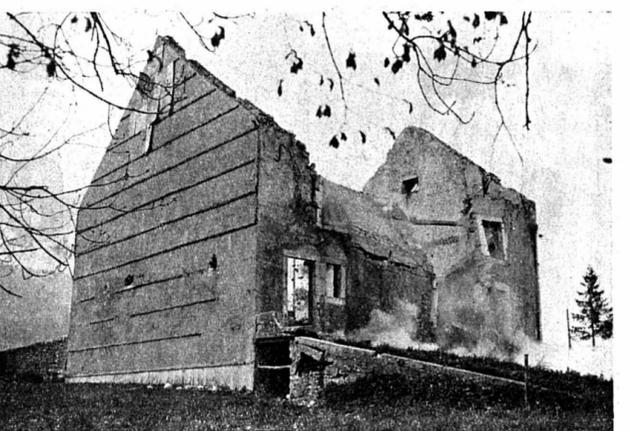
Chute d'un sapeur-pompier

(c) Nous apprenons qu'au cours de l'exercice de printemps des sapeurs-pompiers, M. Roger Sudan a fait une chute du premier étage d'une maison. Relevé par ses camarades d'exercice, M. Sudan a d'abord ressenti de fortes douleurs qui, fort heureusement, n'ont pas duré.

Reprise des travaux sur la route de la Ronde

(c) Entrepris l'année dernière avant l'hiver, les travaux de réfection de la route conduisant des Cernets à la Ronde ont repris hier. L'année dernière, la partie la plus mauvaise de cette route avait été améliorée et goudronnée. Maintenant, les ouvriers vont faire la jonction entre ce bout de chemin déjà goudronné et les Grands Cernets et, ensuite, continuer la route jusqu'au poste de douane.

Démolition d'une vieille ferme aux Verrières



(sp) Lundi après-midi, on a démolie la vieille ferme de l'institut Sully Lambelet, aux Verrières, bâtie durant de la fin du XVIIIe siècle, et qui doit faire place à une construction nouvelle. Avant de réduire les quatre murs en poussière, on avait démonté le toit, les poutres et l'intérieur, travail qui a duré plusieurs jours.

(Phot. Schelling, Fleurier)

Le nouveau central téléphonique de Couvet



(sp) Depuis le début de cette semaine, un nouveau central téléphonique est en service à Couvet. Voici l'intérieur de la station où une téléphoniste appelle les abonnés pour le contrôle des lignes pendant qu'un technicien effectue les dernières corrections au réparateur principal.

(Phot. Schelling, Fleurier)

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi soir, sous la présidence de M. André Perrenoud. Après avoir ouvert la séance, le président rendit un hommage ému à M. Oscar Guinand, membre du Conseil, rappela l'activité du défunt dans diverses commissions, et sut trouver les justes mots pour exprimer, face aux coups du destin, l'inanité des dissensions et rancœurs politiques. C'est profondément touchés que les conseillers se levèrent pour observer un instant de recueillement.

L'ordre du jour comportait la suite de la discussion du 5 mai sur le plan d'urbanisme et le plan d'aménagement du territoire communal.

On en était resté à la deuxième partie du règlement. Le projet fut mis en discussion article par article. Certains articles furent approuvés tacitement, d'autres donnèrent lieu à de plus ou moins longs débats. C'est ainsi que la hauteur des bâtiments a été relevée à 11 m, 8,5 m et 6,5 m suivant les zones, hauteur mesurée à la corniche, à partir du niveau naturel moyen du sol. Une proposition d'augmenter la longueur des immeubles a été rejetée; elle restera fixée à 26 m, elle sera de 20 m pour les constructions basses.

Toutes les discussions eurent lieu dans le meilleur esprit et après une heure et demie d'échanges de vues, l'arrêté final était voté à une forte majorité.

Le deuxième objet, soit le plan d'aménagement, c'est-à-dire la division du territoire communal en zone industrielle et en zones de grandes, moyennes et petites maisons, fut ensuite longuement discuté, quartier par quartier. On admit de mettre, aux Cudeux, du Bas, deux articles du cadastre en zone de grandes maisons, Aux Cudeux du Haut, au vote, l'assemblée maintint le plan proposé, soit la construction de grandes maisons immédiatement au-dessus de la voie ferrée, et celle de moyennes plus haut, jusqu'à la rue montante de la Chapelle.

Enfin aux Clos et aux Arnières, après une intervention d'une conseillère et les avis de quelques autres de ses collègues, on décréta une bande de terrain allant de la rue de la Cure au chemin de la Venelle, zone de moyennes constructions, alors que le plan l'avait attribuée aux grands immeubles.

A 11 h 20, on vota l'arrêté final à une évidente majorité, malgré plusieurs abstentions.

Ainsi armé, le Conseil communal pourra envisager l'harmonieux et point trop rapide développement de nos villages.

Notons encore qu'une proposition, qui retint longtemps le Conseil, et tendant à l'entrée de la Cure au chemin de la Venelle, zone de moyennes constructions, sera reprise lors d'une prochaine séance, alors que l'exécutif répondra à une motion déposée dans ce sens en décembre.

BOLE

Chute dans un jardin

(c) Lundi après-midi, à 13 h 30, Mme Nelly Meillard a glissé si malencontreusement dans son jardin qu'elle s'est déchiré le muscle de la rotule du genou gauche. Elle a été transportée à l'hôpital Poultraux où elle devra subir une intervention chirurgicale.

CORTAILLOD

Exercice des pompiers

(c) Samedi dernier a eu lieu l'exercice annuel du corps des sapeurs-pompiers. La compagnie fut d'abord inspectée par le président de la commission du feu, M. Constant Poillon. L'exercice, imaginé par l'ancien commandant de compagnie, le capitaine de Régis, posa de sérieux problèmes au chef d'intervention, le capitaine Matthey. Tous les hommes, ainsi que tout le matériel furent engagés. Trois immeubles étant supposés en feu, et ce n'est pas moins de sept lances qui étaient mises en action, ceci dans un délai fort bref.

Si l'on en croit la critique, le travail fut bon et s'exécuta avec précision et rapidité.

En fin d'exercice, la compagnie défila devant le capitaine Matthey et les membres de la commission du feu.

Informations suisses

BALE

Une ferme détruite par la foudre

200.000 francs de dégâts

FRIBOURG. — A 22 h 30, lundi soir, lors d'un violent orage, la foudre est tombée sur l'importante ferme de M. Ernest Freiburghaus, à Thal, près de Laupen, non loin de la frontière fribourgeoise. Les flammes dévorèrent la grange et s'étendirent rapidement à l'habitation. Le bétail a pu être sauvé, mais les fourrages et le chédaï ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à au moins 200.000 francs. Les pompiers de Laupen et de Neuenegg se sont employés à préserver deux maisons voisines.

BERNE

Tentative d'assassinat

BALE. — Un drame de la jalousie s'est déroulé mardi matin dans un café du Petit-Bâle. Un Italien, âgé de 27 ans, Antonio Imperiale, garçon de cuisine, a frappé d'un coup de couteau dans le dos une employée du même établissement, Ennia Cimente, âgée de moins de 20 ans. L'agresseur avait déjà été condamné plusieurs fois par la justice et il avait menacé de s'attaquer à son fiancé. Grièvement blessée, Ennia Cimente a été transportée à l'hôpital, tandis qu'Imperiale prenait la fuite. Il s'agit d'un individu de 160 cm, mince, visage pâle, cheveux noirs peignés en arrière.

Après plus de seize ans au service de la Confédération

M. Max Petitpierre a donné officiellement sa démission

BERNE. — Le chancelier de la Confédération a annoncé mardi matin que M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, a adressé lundi à M. Emil Duft, président de l'Assemblée fédérale, une lettre demandant d'accepter sa démission pour le 30 juin 1961.

Le chef du département politique fédéral a adressé en même temps une seconde lettre au Conseil fédéral pour l'informer de sa décision. Le Conseil fédéral a pris acte de cette lettre hier matin en l'absence de M. Petitpierre, retenu par les travaux d'une commission parlementaire.

La lettre de démission

Monsieur le président,

Le 14 décembre 1944 l'Assemblée fédérale m'a fait l'honneur de m'élire membre du Conseil fédéral. Depuis mon entrée en fonctions, le 2 février 1945, j'ai été chargé par mes collègues de la direction du département politique.

Le moment est venu de me retirer et je vous prie d'accepter ma démission pour le 30 juin prochain.

Je considère comme un privilège exceptionnel d'avoir pu servir mon pays pendant une si longue période au poste auquel l'Assemblée fédérale m'a appelé. L'appui et la compréhension que j'ai constamment trouvés auprès des Chambres au cours de mon activité ont été un précieux encouragement et m'ont aidé dans l'accomplissement de la tâche qui m'était confiée. Je vous en exprime ma vive reconnaissance.

En formant des vœux chaleureux pour l'avenir de notre pays et pour le bonheur du peuple suisse, en espérant que celui-ci continuera à suivre dans la concordance et dans la paix.

Communiqués

Des histoires drôles que vous ne connaissez pas

Vous aimez les histoires et les mots drôles? Il en est, pourtant, que vous ne connaissez pas; ce sont ceux que raconte le diseur des cabarets parisiens, Maurice Chanut. Sa spécialité: histoires drôles en bouts rimés, chansons parisiennes et... bien d'autres choses encore.

Maurice Chanut présente, à sa façon, les attractions de la Rotonde: les acrobates Erna and Ray, les comiques Buxtons, les 5 Panters, contorsionnistes, Rosa y Maitreia, la belle Espagnole et la chanteuse Simone Carlo. Ajoutez un excellent orchestre, les productions de Maurice Chanut, et vous saurez où passer une excellente soirée: à la Rotonde.

Les secrétaires de sociétés auraient les cheveu blancs si

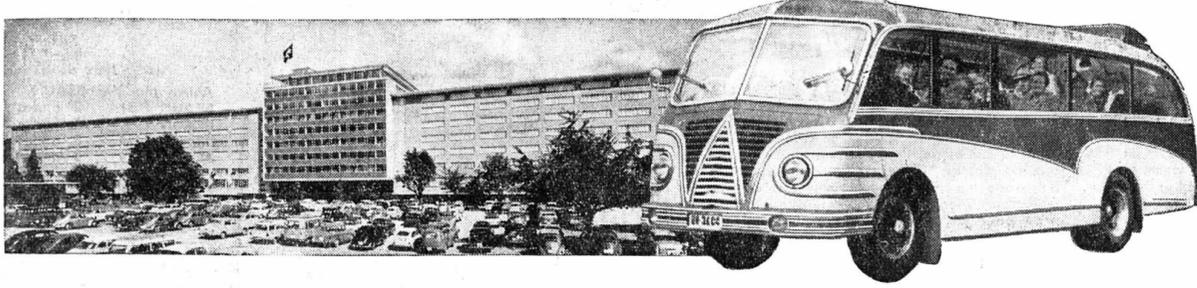
L'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert à Neuchâtel,

ne venait à leur secours en leur livrant rapidement

les cartes de convocation, programmes, circulaires, rapports, statuts, cartes de membre, billets de loterie

et toutes les formules qui simplifient leur travail

Samedi et lundi de Pentecôte: Voyage gratuit à SUHR



Merveilleux «Festival du printemps 1961»
au Centre du Meuble suisse

Réservez à temps les places gratuites si désirées pour la course en car à Suhr

Heures de départ le samedi et le lundi: Fleurier, Place de la Gare 08 h 00
Chaux-de-Fonds, Place de la Gare 08 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 09 h 00
Bienne, Place de la Gare 09 h 45

Renseignements et inscriptions auprès de

Pfister Ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7 — Tél. (038) 579 14

Samedi et lundi de Pentecôte, ouverture du merveilleux «Festival du printemps 1961» à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A., SUHR! Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, cette collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes. La plus grande et

la plus belle Revue du meuble en Suisse vous est ouverte: plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable!

Un achat à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A., SUHR, vous offre d'énormes avantages

Nouvelle spécialité salade Rosemarie

Même si vous êtes versée dans l'art de préparer des salades diverses, vous serez surprise — et enchantée — par la finesse, la délicatesse de la salade Rosemarie. Le savoir d'une salade dépend des aromates qu'on y incorpore. Il est reconnu que les herbes aromatiques fraîches lui donnent le meilleur goût et sont des plus efficaces. Elles agissent sur les nerfs gustatifs du palais et stimulent les sucs gastriques



Salade Rosemarie avec le vinaigre Aeschbach aux aromates, assaisonné, prêt à l'emploi. Il suffit d'ajouter l'huile.

Recette de la SALADE ROSEMARIE: Pommes de terre coupées en tranches, dés de cervelas, rondelles d'œufs, oignons hachés très fins. Ajoutez de la sauce de salade en abondance 1/3 d'huile, 2/3 de vinaigre Aeschbach aux aromates, sans sel ni autres ingrédients. Brassez délicatement et laissez reposer. Avant de servir, mélangez-y de la salade verte et des tomates qui ont été également assaisonnées avec 1/3 d'huile et 2/3 de vinaigre Aeschbach aux aromates et un peu de moutarde.

Essayez! Achetez une bouteille de vinaigre Aeschbach aux aromates, préparez la SALADE ROSEMARIE suivant la recette ci-dessus et ne dévoilez votre secret que lorsque vos convives auront dégusté cette merveille, puis attendez les félicitations. Le vinaigre de table Aeschbach aux aromates peut être obtenu en bouteilles d'un litre, prix Fr. 1.50 (plus le verre). Se trouve dans les magasins d'alimentation, les magasins diététiques ou chez le grossiste.

Bon pour un échantillon gratuit (joindre un timbre de 20 ct. pour port)

Un échantillon gratuit de vinaigre de table Aeschbach aux aromates doit être envoyé à la soussignée:

Nom:

Adresse:

Péclard et Gulgnard, Yverdon, Olenc et Lœw, Neuchâtel, Jequier et Cie, Couvet.

avec chaque tube **10 SILVA**

WEGA wax crème

la cire dure de premier choix pour parquets et meubles

Maintenant en grand tube de 200 gr. seulement fr. 1.80

FABRICANT: A. SUTTER, MUNCHWILEN/SUISSE

L'habit ne fait pas le moine
mais un habit chic s'achète

chez

MOINE

MAGASIN Grand-Rue
et
ATELIER DE MESURE PESEUX

Profitez de la saison

Beaux cabris

frais du Valais entiers et au détail

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES MAGASIN
DETAIL NEUCHÂTEL

Place des Halles - Tél. 5 30 92

A remettre

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE

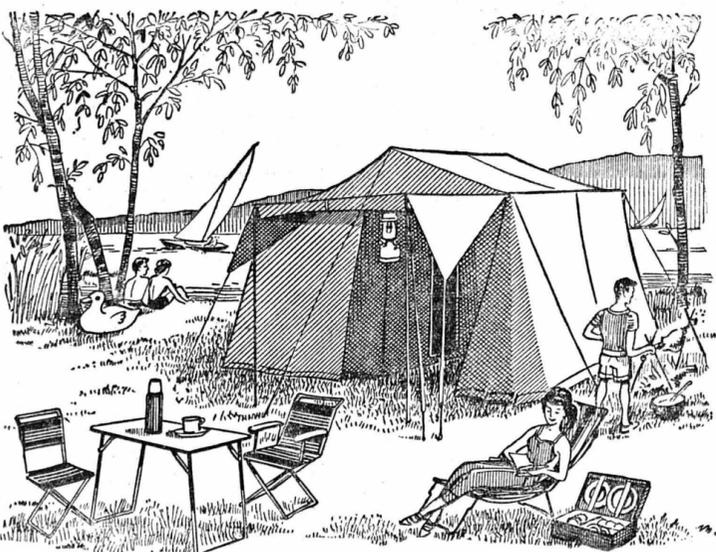
Ceintures spéciales dans tous genres avec san- gle dep. 25.45
Ceinture «Salus»

5% S. E. N. J.

hôtel-restaurant réputé

salles et carnozets, grill, installations de tout premier ordre, à quelques kilomètres de Neuchâtel. Un important capital est nécessaire pour traiter.

Adresser offres écrites à U. W. 1894 au bureau de la Feuille d'avis.



ÉTÉ + VACANCES = joie de vivre!

Notre catalogue de plein été est distribué dans tous les ménages.

Consultez-le attentivement: vous y trouverez de nombreuses suggestions intéressantes pour préparer vos bagages de VACANCES. Bien entendu, la qualité de nos articles reste notre premier souci et la calculation de nos prix, notre seul avantage.

Voyez nos vitrines



Voyez nos rayons

L'actualité suisse et neuchâteloise

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Conseil général Nomination du nouveau bureau

(c) Le Conseil général a tenu une séance mardi soir, sous la présidence de M. Pierre Ulrich (p.p.n.), en présence de trente-cinq membres.

Le président informe que M. François Jeanneret (socialiste), membre du Conseil général depuis 1940, vient de faire part de sa démission.

A l'unanimité, moins deux voix, un crédit de 31.000 fr. est voté pour la construction de W.-C. publics à la rue de Morgarten.

A la suite du rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'un droit de superficie pour la construction de deux immeubles-tours près de la gare de l'est, M. André Perret (p.p.n.) s'élève contre la politique nouvelle instaurée par l'autorité communale.

M. Favre (radical) se montre, au contraire, favorable à la formule concédant des terrains pour la construction dans des conditions qui empêchent la spéculation foncière.

Après une discussion nourrie à laquelle prennent part MM. Perret et Aubert, M. Corvart, conseiller communal, donne des précisions sur le droit de superficie qui permet à la commune de conserver des droits sur les terrains qu'elle cède pour la construction.

L'assemblée rejette par 26 voix contre 5 la proposition de M. Perret (p.p.n.) demandant le renvoi du rapport au Conseil communal. Le projet est ensuite adopté par 28 voix contre 5.

La discussion s'engage sur les comptes de 1960. Au chapitre de l'hôpital, M. Gérard Pettithuguenin, conseiller communal, explique les retards survenus dans la construction du nouvel hôpital. Les travaux de creusement ne commenceront qu'en automne et l'édification du bâtiment l'année prochaine.

Une question de M. Jacques Béguin (p.p.n.) sur les abattoirs, M. Pettithuguenin, conseiller communal, informe qu'à la suite de l'expertise demandée par le Conseil général, les tarifs devront être revus.

Un incident
Un incident éclate entre M. Pierre Aubert, socialiste, qui reproche à M. Perret (p.p.n.) d'avoir déclaré, au cours de la dernière campagne électorale, que la caisse communale assumait une partie des frais des maisons communales.

M. Perret s'exprime au milieu du bruit, interrompu par plusieurs membres de l'assemblée qui lui reprochent sa partialité. M. Favre-Bulle, conseiller communal, rétablit le calme en donnant connaissance des comptes desdites maisons.

Après de nombreuses questions posées au Conseil communal, les comptes pour 1960, se soldant par un boni de 461.808 fr. 64, sont acceptés à l'unanimité.

Le bureau
L'assemblée est levée à 23 h 30, après la constitution du nouveau bureau composé comme suit: président: Louis Boni (radical); premier vice-président: Mme Marguerite Greub (popiste); deuxième vice-président: Charles Maine (socialiste); premier secrétaire: Maurice Gouma (socialiste); deuxième secrétaire: Mlle Madeleine Jacot (p.p.n.).

Un poulailler en feu

(c) Lundi soir à 23 heures, le feu s'est déclaré dans un poulailler situé dans la région des Eplatures. Les premiers secours qui ont été alertés se sont rendus sur place. Le poulailler a été entièrement détruit. Les premiers secours se sont employés à protéger les baraquements environnants. Une quinzaine de lapins et une soixantaine de poules et de poussins ont été la proie des flammes.

LE LOCLE

Un motocycliste blessé
(c) Mardi, à 20 h 40, à l'intersection des rues de la Foule et des Jeannerets, une automobile française qui n'avait pas observé le «stop» a tamponné un motocycliste, lequel, blessé, a reçu les soins d'un médecin.

Gros dégâts aux deux véhicules.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un motocycliste se fracture le crâne

(c) Mardi soir, à 22 heures, une voiture et une moto sont entrées en collision au carrefour des rues Heilmann, du Jura et Gouff. Le motocycliste a été très gravement blessé à la tête, aux bras et aux jambes. Il a subi plusieurs fractures, dont une à la base du crâne. Relevé sans connaissance, il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Beaumont. Il s'agit de M. Roland Eicher, employé de bureau, âgé de 23 ans et domicilié au faubourg du Lac 18. La passagère de la moto n'a pas été blessée.

Renovation du funiculaire d'Evilard

(c) Le funiculaire d'Evilard subit une complète rénovation. Les anciennes voitures qui ont 33 ans de service sont remplacées par deux voitures plus confortables et plus rapides.

Une belle manifestation romande

(c) Dimanche, l'Union instrumentale de Bienne, qui constitue l'harmonie romande de la cité, a inauguré ses nouveaux uniformes. A cette occasion, un magnifique concert a eu lieu l'après-midi, dans la grande salle de la Maison du peuple, avec la participation de la fanfare de Courtetelle et de la chorale de Bienne. Plusieurs orateurs ont pris la parole au cours de cette sympathique manifestation, qui présidait M. André Calame, président d'honneur de l'Union instrumentale.

CHEYRES

Des oiseaux ne supportent pas le mur du son

(sp) Dans la contrée de Cheyres, sur la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel, l'année 1960 a été défavorable aux oiseaux rares qui y séjournent. On n'a constaté qu'une seule nichée de hérons pourpres. On a trouvé morts des grèbes, des cormorans et plusieurs autres espèces d'oiseaux. Outre les maladies qui ont pu survenir, on accuse les avions à réaction qui sillonnent tous les jours la région et produisent des bruits terrifiants lorsqu'ils franchissent le mur du son.

YVERDON

Une voiture contre un poteau

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures, une voiture neuchâteloise venant de Lausanne a été déportée sur le pont des Quatre-Marronniers et a terminé sa course contre un poteau de signalisation des girobus, devant le Café vaudois. La voiture a subi des dégâts à l'avant et le poteau a été endommagé. Il n'y a pas de blessés.

Visite indésirable d'un troupeau de vaches

(c) Un troupeau de vaches qui s'était échappé du parc où il paissait a fait une promenade dans les jardins du château de Glamuz et du chemin du Vermon et a mis à mal des jardins potagers et des pelouses. Les frais pour le propriétaire seront assez élevés.

Trouvailles archéologiques

L'ancienne propriété Flendrich, à la rue des Philosophes, à Yverdon, a été démolie pour faire place à un grand immeuble localif. A cette occasion, des fouilles ont été faites sous la direction de Mlle Sitterling, archéologue argovienne, par deux ouvriers; elles ont permis de retrouver des fragments de poterie galloise, des fragments de tuiles romaines, des débris d'amphores, de chaudrons, de briques, des ossements de porcs et de bovins. M. Edgar Pelichet, archéologue cantonal, a visité ces fouilles à la fin du mois d'avril.

Les débris de poterie romaine retrouvés, ceux qui déjà ont été déposés au musée du château, il y a une dizaine d'années, prouvent que la ville a bien été incendiée par les Helvètes lorsqu'ils partirent pour la Gaule.

Un acte de probité

(c) Un couple venant à scooter de la vallée de Joux, de passage dans la ville, s'était arrêté dans un établissement, lorsque le mari s'aperçut avec effroi qu'il avait perdu son portefeuille contenant une somme importante, ainsi que plusieurs permis de conduire. Fort heureusement l'objet a été retrouvé par M. Albert Voucher qui s'empressa de l'apporter au poste de police où il recut une récompense.

VAL-DE-RUIZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruiz a siégé, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J. Sala.

Le 22 janvier, dans la soirée, G. G., vannier, domicilié à Coffrane, descendait la route de la Vue-des-Alpes avec son camion; peu après le village de Bouvillers, le conducteur manœuvra qu'il plaça son véhicule en travers de la route. R. S., de Boudevillers, qui roulait sur la même artère, gêné par une visibilité restreinte, n'aperçut que trop tard le camion qui lui barra le passage et vint buter contre celui-ci.

Le tribunal condamne G., pour entrave à la circulation publique, à une amende de 80 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de 2 ans, au paiement d'une part des frais de la cause par 55 fr. Quant à R. S., il paiera, pour inattention, 15 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

APRÈS UN ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION

Le 4 novembre, tout au début de la matinée, F. H., de Cernier, quittait son domicile pour se rendre à son travail à scooter; le siège arrière était occupé par sa fille. Arrivé sur le tronçon de la route près de l'hôpital de Landevaux, il fut ébloui par les phares d'une voiture venant en sens inverse. Il ne vit pas un attelage sur la droite de la chaussée dont le conducteur serrait les freins; happé par le scooter, le malheureux agriculteur, formé de Landevaux, fut violemment projeté et se cassa le cou.

Après avoir été soigné à l'hôpital, le blessé est décédé. Le tribunal a condamné G., pour entrave à la circulation publique, à une amende de 80 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de deux ans; il met les frais de la cause à la charge du prévenu pour 144 fr. 50.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Des soldats au village

(c) Lundi, notre village a reçu un nouveau contingent de troupe. Ce sont des recrues de Bière, qui, venant de Bulle, seront stationnées pour une durée de 15 jours.

L'état-major de l'école, sous le commandement du col. Baumann, la 2me btr. sous le commandement du pl. Dähler, ainsi que cinq officiers d'état-major, quatre officiers de la btr. 2, douze sous-officiers et quatre-vingts soldats forment l'effectif des soldats stationnés chez nous.

Le programme de la troupe est le suivant: des tirs de combat, des manœuvres avec l'école de recrues inf. 2, de mercredi à vendredi; dès samedi, grand congé jusqu'à lundi soir. La semaine suivante, des tirs auront lieu dans la région du lac Noir, puis les recrues reviendront aux Geneveys-sur-Coffrane.

La démobilitation se fera à Bière. Souhaitons à ces soldats un soleil magnifique et un bon séjour dans nos murs.

Assemblée générale de la Société d'émulation

(c) Le 12 mai a eu lieu l'assemblée générale de la Société d'émulation de notre village, sous la présidence de M. M. Calame. L'ordre du jour habituel a été rapidement liquidé et les statuts ont été adoptés.

La participation lors de l'assemblée a été très faible; le comité directeur voudrait que la Société d'émulation soit représentée par tout le village.

La date de la Fête de la jeunesse est à l'ordre du jour. Cette année, si le 15 juillet est maintenu, il manquera de nombreux villageois, déjà partis en vacances. De ce fait, les sociétés ne pourront pas se présenter au complet pour le cortège, et la fête, inévitablement, sera touchée.

Les responsables de la Fête de la jeunesse devront prendre une décision pour avoir la totalité de notre population à cette belle manifestation qui pourrait éventuellement se dérouler le 8 juillet.

DOMBRESSON

La foire

(c) La traditionnelle foire de Dombresson s'est déroulée lundi pendant toute la journée. L'animation a été moindre que l'année passée. A la foire au détail il n'y a eu qu'un cheval à vendre et des porcs.

A la halle de gymnastique la vente en faveur des missions a obtenu un grand succès.

VAL-DE-TRAIERS

LES VERRIÈRES

Le lilas commence à fleurir

(c) Le temps assez frais mais souvent ensoleillé de ces jours derniers a favorisé l'éclosion de la nature printanière et, aujourd'hui, les buissons de lilas fleurissent. C'est vraiment le printemps ici, dans notre haut pays.

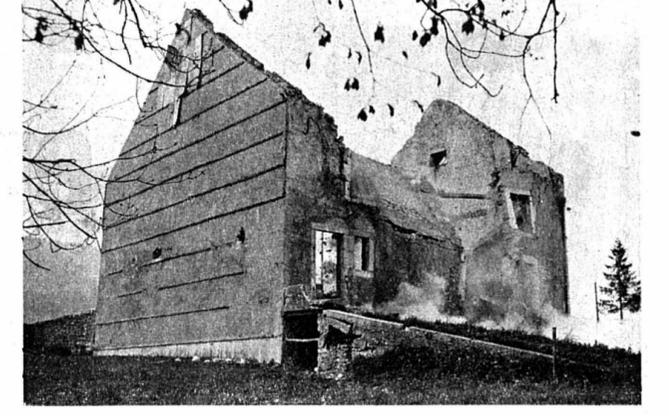
Chute d'un sapeur-pompier

(c) Nous apprenons qu'au cours de l'exercice de printemps des sapeurs-pompiers, M. Roger Sudan a fait une chute du premier étage d'une maison. Relevé par ses camarades d'exercice, M. Sudan a d'abord ressenti de fortes douleurs qui, fort heureusement, n'ont pas duré.

Reprise des travaux sur la route de la Ronde

(c) Entrepris l'année dernière avant l'hiver, les travaux de réfection de la route conduisant des Cernets à la Ronde ont repris hier. L'année dernière, la partie la plus mauvaise de cette route avait été améliorée et goudronnée. Maintenant, les ouvriers vont faire la jonction entre ce bout de chemin déjà goudronné et les Grands Cernets et, ensuite, continuer la route jusqu'au poste de douane.

Démolition d'une vieille ferme aux Verrières



(sp) Lundi après-midi, on a démolé la vieille ferme de l'institut Sully Lambelet, aux Verrières, balisée durant de la fin du XVIIIe siècle, et qui doit faire place à une construction nouvelle. Avant de réduire les quatre murs en poussière, on avait démonté le toit, les poutres et l'intérieur, travail qui a duré plusieurs jours.

(Phot. Schelling, Fleurier)

Le nouveau central téléphonique de Couvet



(sp) Depuis le début de cette semaine, un nouveau central téléphonique est en service à Couvet. Voici l'intérieur de la station où une téléphoniste appelle les abonnés pour le contrôle des lignes pendant qu'un technicien effectue les dernières corrections au réparateur principal.

(Phot. Schelling, Fleurier)

FLEURIER

Violente collision de voitures

(c) Mardi, à 19 h 10, M. R. Schärer, comptable à Genève, qui circulait en auto à la rue des Moulins a brûlé le «stop», près de la fabrique d'Ebauches et est entré en collision avec une voiture qui arrivait des Petits-Clos, pilotée par M. Hayakawa, ressortissant japonais actuellement étudiant à l'Université de Dijon.

Sous la violence du choc, la voiture de M. Hayakawa fut projetée contre un poteau de signalisation puis s'est renversée sur le côté. Par une chance exceptionnelle, ni l'un ni l'autre des conducteurs ne fut blessé.

L'auto de M. Schärer a l'avant entièrement enfoncé. La carrosserie de celle de M. Hayakawa est complètement démolie.

Informations suisses

BALE

Une ferme détruite par la foudre

200.000 francs de dégâts

FRIBOURG. — A 22 h 30, lundi soir, lors d'un violent orage, la foudre est tombée sur l'importante ferme de M. Ernest Freiburghaus, à Thal, près de Laupen, non loin de la frontière fribourgeoise. Les flammes dévorèrent la grange et s'étendirent rapidement à l'habitation. Le bétail a pu être sauvé, mais les fourrages et le chédaï ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à au moins 200.000 francs. Les pompiers de Laupen et de Neuenegg se sont employés à préserver deux maisons voisines.

BERNE

Tentative d'assassinat

BALE. — Un drame de la jalousie s'est déroulé mardi matin dans un café du Petit-Bâle. Un Italien, âgé de 27 ans, Antonio Imperiale, garçon de cuisine, a frappé d'un coup de couteau dans le dos une employée du même établissement, Ennia Cimente, âgée de moins de 20 ans. L'agresseur avait déjà été condamné plusieurs fois par la justice et il avait menacé de s'attaquer à son fiancé. Grièvement blessée, Ennia Cimente a été transportée à l'hôpital, tandis qu'Imperiale prenait la fuite. Il s'agit d'un individu de 160 cm, mince, visage pâle, cheveux noirs peignés en arrière.

Après plus de seize ans au service de la Confédération

M. Max Petitpierre a donné officiellement sa démission

BERNE. — Le chancelier de la Confédération a annoncé mardi matin que M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, a adressé lundi à M. Emil Duft, président de l'Assemblée fédérale, une lettre demandant d'accepter sa démission pour le 30 juin 1961.

Le chef du département politique fédéral a adressé en même temps une seconde lettre au Conseil fédéral pour l'informer de sa décision. Le Conseil fédéral a pris acte de cette lettre hier matin en l'absence de M. Petitpierre, retenu par ses travaux d'une commission parlementaire.

La lettre de démission

Monsieur le président,
Le 14 décembre 1944 l'Assemblée fédérale m'a fait l'honneur de m'élire membre du Conseil fédéral. Depuis mon entrée en fonctions, le 2 février 1945, j'ai été chargé par mes collègues de la direction du département politique.

Le moment est venu de me retirer et je vous prie d'accepter ma démission pour le 30 juin prochain.

Je considère comme un privilège exceptionnel d'avoir pu servir mon pays pendant une si longue période au poste auquel l'Assemblée fédérale m'a appelé. L'appui et la compréhension que j'ai constamment trouvés auprès des Chambres au cours de mon activité ont été un précieux encouragement et m'ont aidé dans l'accomplissement de la tâche qui m'était confiée. Je vous en exprime ma vive reconnaissance.

En formant des vœux chaleureux pour l'avenir de notre pays et pour le bonheur du peuple suisse, et espérant que celui-ci continuera à suivre dans la concordance et dans la paix.

Communiqués

Des histoires drôles que vous ne connaissez pas

Vous aimez les histoires et les mots drôles? Il en est pourtant que vous ne connaissez pas: ce sont ceux que raconte le diseur des cabarets parisiens, Maurice Chanut. Sa spécialité: histoires drôles en bouts rimés, chansons parisiennes et... bien d'autres choses encore.

Maurice Chanut présente, à sa façon, les attractions de la Rotonde: les acrobates Erna and Ray, les comiques Buxtons, les 5 Panteras, contorsionnistes, Rosa y Mairena, la belle Espagnole et la chanteuse Simone Carlo. Ajoutez un excellent orchestre, les productions de Maurice Chanut, et vous saurez où passer une excellente soirée: à la Rotonde.

Les secrétaires de sociétés

l'Imprimerie Centrale

6, rue du Concert à Neuchâtel, ne venait à leur secours en leur livrant rapidement les cartes de convocation, programmes, circulaires, rapports, statuts, cartes de membre, billets de loterie et toutes les formules qui simplifient leur travail

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	15 mai	16 mai
Banque Nationale	720.- d	720.- d
Credit Fonc. Neuchât.	720.- d	720.- d
La Neuchâteloise s.g.	1625.- d	1650.- d
Ap. Gardy Neuchât.	440.- d	445.- d
Cabl. élec. Cortaillod	21500.- d	22000.- d
Cabl. et Tréf. Cossonay	7050.- d	7000.- d
Chaux et cim. Suls.	3500.- d	3400.- d
Ed. Dubied & Co S.A.	4400.- d	4300.- d
Ciment Portland	9000.- d	9200.- d
Suchard Hol. S.A. «A»	900.- d	900.- d
Suchard Hol. S.A. «B»	5400.- d	5400.- d
Tramways Neuchâtel	610.- d	610.- d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.- d	65.- d

OBLIGATIONS	15 mai	16 mai
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	97.50 d	98.25
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.75 d	101.75 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.75 d	101.75 d
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99.- d	99.- d
Com. Neuch. 3 1/2 1951	91.- d	91.- d
Ch.-de-Fds 3 1/2 1948	100.- d	100.- d
Le Locle 3 1/2 1947	100.- d	100.- d
Foc. m. Chât. 3 1/2 1951	97.75 d	98.50
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	92.- d	92.- d
Tram Neuch. 3 1/2 1948	98.- d	98.- d
Faillard S.A. 3 1/2 1960	99.- d	99.- d
Suchard Hol. 3 1/2 1953	97.50 d	97.25 d
Tabcas N.-Ser. 3 1/2 1953	99.- d	99.- d
Taux d'escompte Banque Nationale	2 %	

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	86.50	89.50
U.S.A.	4.30 1/2	4.34 1/2
Angleterre	12.-	12.25
Belgique	8.20	8.50
Hollande	119.-	122.-
Italie	68.-	71.-
Allemagne	108.-	110.-
Autriche	16.45	16.75
Espagne	7.05	7.35

Marché libre de l'or

américaines	32.25-34.25
Lingots	31.75-33.75
Pièces suisses	39.50-42.50
françaises	170.-180.-
anglaises	4850.-4950.-

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de New-York

Marché irrégulier

	Coture précédente	Coture du jour
Allied Chemical	58 1/4	59 1/4
American Can	40 3/4	41
Amer Smelting	70 3/4	70 3/4
Amer Tel and Tel	125 3/4	126 3/4
Anaconda Copper	60 3/4	64
Bethlehem Steel	46	48
Canadian Pacific	25 1/4	25 1/4
General Electric	208 1/4	212 1/4
General Motors	64 3/4	66 1/4
Goodyear	46 1/4	47 1/4
International Nickel	40 1/4	40 1/4
Inter Tel and Tel	78 3/4	78 3/4
Kennecott Copper	59 1/4	59 1/4
Montgomery Ward	91	94 1/4
Radio Corp.	30 3/4	30 3/4
Republic Steel	64 1/4	64 1/4
Royal Dutch	61 1/4	61 1/4
South Puerto-Rico	41 1/4	41 1/4
Standard Oil of N.J.	18 1/4	18 1/4
Union Pacific	32 1/4	33 1/4
United Aircraft	47 1/4	46 1/4
U. S. Steel	86 1/4	90 1/4

BOURSE

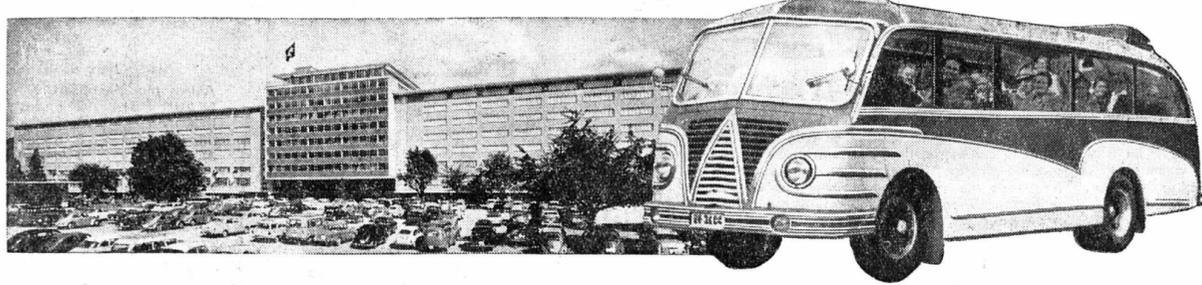
(COURS DE CLOTURE)

	15 mai	16 mai
3 1/2 % Fed. 1945, déc.	104.15	104.20
3 1/4 % Fed. 1946, avril	103.60	103.60
3 % Fed. 1949	101.85 d	101.80
2 1/4 % Fed. 1954, mars	99.20	99.15
3 % C.F.P. 1958, juin	101.75 d	101.80 d

ZURICH

OBLIGATIONS	15 mai	16 mai
Union Bques Suisses	4660.-	4700.-
Société Banque Suisse	3275.-	3280.-
Credit Suisse	3310.-	3300.-
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2550.-	2560.-
Electro-Watt	3025.-	3015.-
Interhandel	4820.-	4770.-
Motor Columbus	2540.-	2700.-
Indelec	1780.-	1750.-
Italo-Suisse	1047.-	1015.-
Réassurances Zurich	3900.-	3900.-
Winterthour Accid.	1460.-	1440.-
Zurich Assurances	8100.-	8075.-
Saurer	1850.-	1880.-
Aluminium	7850.-	

Samedi et lundi de Pentecôte: Voyage gratuit à SUHR



Merveilleux «Festival du printemps 1961» au Centre du Meuble suisse

Réservez à temps les places gratuites si désirées pour la course en car à Suhr

Heures de départ le samedi et le lundi: Fleurier, Place de la Gare 08 h 00
 Chaux-de-Fonds, Place de la Gare 08 h 30
 Neuchâtel, Terreaux 7 09 h 00
 Bienne, Place de la Gare 09 h 45

Renseignements et inscriptions auprès de

Pfister Ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7 — Tél. (038) 5 79 14

Samedi et lundi de Pentecôte, ouverture du merveilleux «Festival du printemps 1961» à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A., SUHR! Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, cette collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes. La plus grande et

la plus belle Revue du meuble en Suisse vous est ouverte: plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable!

Un achat à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A., SUHR, vous offre d'énormes avantages

Nouvelle spécialité salade Rosemarie

Même si vous êtes versée dans l'art de préparer des salades diverses, vous serez surprise — et enchantée — par la finesse, la délicatesse de la salade Rosemarie. La saveur d'une salade dépend des aromates qu'on y incorpore. Il est reconnu que les herbes aromatiques fraîches lui donnent le meilleur goût et sont des plus efficaces. Elles agissent sur les nerfs gustatifs du palais et stimulent les sucs gastriques



Salade Rosemarie avec le vinaigre Aeschbach aux aromates, assaisonné, prêt à l'emploi. Il suffit d'ajouter l'huile.

Recette de la SALADE ROSEMARIE: Pommes de terre coupées en tranches, dés de cervelas, rondelles d'œufs, oignons hachés très fins. Ajoutez de la sauce de salade en abondance 1/3 d'huile, 2/3 de vinaigre Aeschbach aux aromates, sans sel ni autres ingrédients. Brassez délicatement et laissez reposer. Avant de servir, mélangez-y de la salade verte et des tomates qui ont été également assaisonnées avec 1/3 d'huile et 2/3 de vinaigre Aeschbach aux aromates et un peu de moutarde.

Essayez! Achetez une bouteille de vinaigre Aeschbach aux aromates, préparez la SALADE ROSEMARIE suivant la recette ci-dessus et ne dévoilez votre secret que lorsque vos convives auront dégusté cette merveille, puis attendez les félicitations... Le vinaigre de table Aeschbach aux aromates peut être obtenu en bouteilles d'un litre, prix Fr. 1.50 (plus le verre). Se trouve dans les magasins d'alimentation, les magasins diététiques ou chez le grossiste.

Bon pour un échantillon gratuit (joindre un timbre de 20 ct. pour port). Un échantillon gratuit de vinaigre de table Aeschbach aux aromates doit être envoyé à la soussignée:

Nom:
 Adresse:
 Péclard et Guignard, Yverdon, Olerc et Löw, Neuchâtel, Jequier et Cie, Couvet.

avec chaque tube **10 SILVA**

WEGA wax crème

la cire dure de premier choix pour parquets et meubles

Maintenant en grand tube de 200 gr. seulement fr. 1.80

FABRICANT: A. SUTTER, MUNCHWILLEN/SUISSE

L'habit ne fait pas le moine
 mais un habit chic s'achète

chez

MOINE

MAGASIN Grand-Rue
 et
 ATELIER DE MESURE PESEUX

Profitez de la saison

Beaux cabris

frais du Valais entiers et au détail

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES MAGASIN
 DETAIL NEUCHÂTEL

Place des Halles - Tél. 5 30 92

AU CORSET D'OR
 Rosé-Cuyot
 Neuchâtel

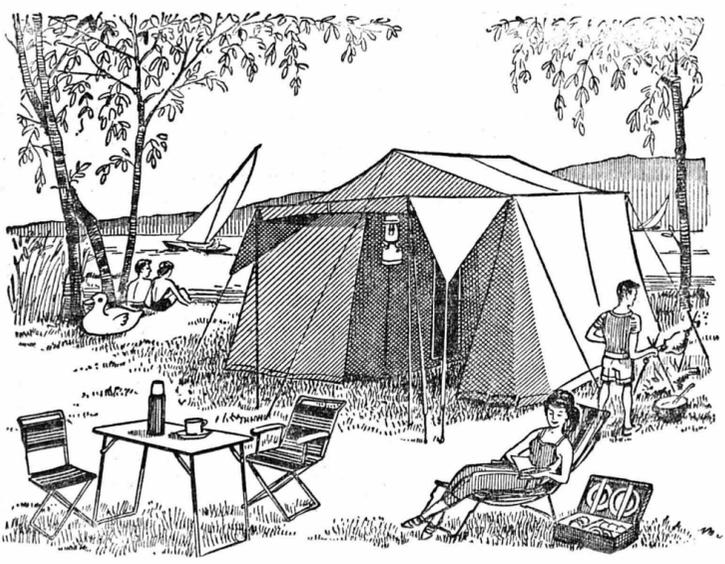
GROSSESSE
 Ceintures spéciales
 dans tous genres
 avec san- 25,45
 gle dep. Ceinture «Salus»
 5% S.E.N.J.

A remettre

hôtel-restaurant réputé

salles et carnozets, grill, installations de tout premier ordre, à quelques kilomètres de Neuchâtel. Un important capital est nécessaire pour traiter.

Adresser offres écrites à U. W. 1894 au bureau de la Feuille d'avis.



ÉTÉ + VACANCES = joie de vivre!

Notre catalogue de plein été est distribué dans tous les ménages.

Consultez-le attentivement: vous y trouverez de nombreuses suggestions intéressantes pour préparer vos bagages de VACANCES. Bien entendu, la qualité de nos articles reste notre premier souci et la calculation de nos prix, notre seul avantage.

Voyez nos vitrines



Voyez nos rayons

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

remplaçante

pour kiosque tabacs - journaux. — Se présenter Kiosque place du Port (ouest), Neuchâtel.

Usine de la branche mécanique engagerait pour l'entretien de ses moteurs et installations électriques un

électricien

en possession du certificat fédéral de capacité. Emploi stable et bien rétribué pour personne active, capable de travailler de manière indépendante, conformément aux prescriptions. Semaine de 5 jours. Entrée en fonction immédiatement ou pour époque à convenir. Faire offres sous chiffres B. 22836 U. à Publicitas S.A., Bienne.

MÉCANICIENS COMPLETS

qualifiés, faisant preuve d'initiative serait engagés par A. Chappuis, mécanicien de précision, à Colombier. — Faire offres ou se présenter: avenue de la Gare 7. Tél. (038) 63612.

Magasin de la branche textile de la place engagerait, pour le 1er août prochain,

vendeuse qualifiée

connaissant si possible la confection. — Offres écrites à U. Z. 1939 au bureau de la Feuille d'avis.

Urgent

On cherche pour le Bazar Neuchâtelois bonne

vendeuse

avec notions d'allemand et d'anglais. — Se présenter rue Saint-Maurice 11, Neuchâtel.

Importante maison suisse cherche, pour sa station-service à Neuchâtel, un homme capable, travailleur et de bon caractère comme

monteur pour brûleur à mazout

La préférence sera donnée à des mécaniciens, électriciens ou monteurs de chauffage connaissant à fond leur métier, parlant le français et si possible l'allemand. Les intéressés qui désirent une situation stable et bien rémunérée sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, certificats et photo sous chiffres F. 5944 Q. à Publicitas S.A., Bâle.

Nous cherchons mécaniciens

sur automobiles, capables et consciencieux. Travail intéressant et stable. Faire offre au Garage Hubert Patthey, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.

TECHNICIEN

OU

dessinateur-architecte

serait engagé par bureau de Neuchâtel. Engagement immédiat ou pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Bon traitement à candidat sérieux et capable. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P. 3435 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Petite industrie de la place de Bienne cherche:

un limeur un mécanicien

sachant travailler seuls, pour tout de suite ou date à convenir. Un logement serait à disposition dès le 1er juillet. On offre: bon salaire; part aux bénéfices; caisse de pension. Adresser offres à J. Lanz, mécanicien de précision, route de Brügg 62, Bienne.

Plus de plaisir, divertissements et culture avec

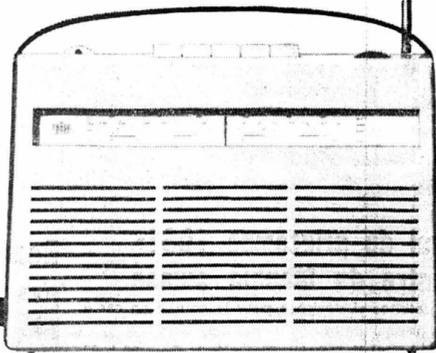
BRAUN

Cet appareil est vraiment d'une valeur supérieure à son prix.

Prix Fr. 328.-

Jeux de batteries Fr. 6.-

Autres modèles BRAUN: BRAUN T 31 2 ondes Fr. 128.-, BRAUN T 4 3 ondes Fr. 158.-, BRAUN T 23 5 ondes Fr. 295.-, BRAUN T 24 3 ondes Fr. 238.-, BRAUN TP 1 gramme à transistors combiné Fr. 235.-



Démonstration dans le commerce spécialisé TELION AG., Zurich 47

Un chef d'œuvre

Le BRAUN T 22 est en même temps un radio pour le voyage, l'auto et la maison. Ses commodités extraordinaires dépassent celles d'un radio portatif normal. Il a quatre gammes d'ondes, les OUC, les ondes moyennes et longues naturellement. Ce tout transistors (9 transistors) permet aussi l'écoute des émetteurs à ondes courtes, donc la réception de postes lointains de toutes les parties du monde. Son haut-parleur particulièrement grand permet une reproduction sensationnelle. Même à la maison le BRAUN T 22 offre de la bonne musique à l'écouteur exigeant.

Tout transistorisé

Et l'on a quand même tous les avantages d'un appareil à transistors avec le BRAUN T 22. Il est léger et commode, il atteint une durée de service de plus de 500 heures (avec une batterie). Il possède une antenne en ferrit incorporée, une antenne télescopique orientable ainsi qu'une prise pour un tourne-disques et une antenne ordinaire ou d'auto. La touche auto déconnecte l'antenne en ferrit incorporée et assure ainsi une bonne réception même dans l'auto. Le T 22 est exempt de rayonnements perturbateurs. Un appareil à toutes fins donc, vous ne pourriez désirer mieux.

On demande tout de suite ou pour date à convenir,

sommelier ou sommelière

Faire offre avec références au Buffet de la Gare, la Chauv-de-Fonds.

- 1. Remonteuse de mécanisme
2. Metteurs (ses) en marche
3. Régleuses
4. Jeunes filles ou dames pour travaux faciles
5. Employée pour la rentrée et la sortie du travail

une première vendeuse

Nous cherchons

pour nos rayons d'articles pour messieurs et bonneterie. — Faire offres avec prétention de salaire au magasin

INNOVATION, LA NEUVEVILLE

Bar à café dame ou demoiselle

pour le service. Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à S. X. 1937 au bureau de la Feuille d'avis. Il sera répondu à toutes les offres.

un auxiliaire

pour aider à la bouche-rie quelques heures le jeudi et le vendredi, selon entente. Côté est de la ville. Adresser offres écrites à P. V. 1935 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière remplaçante

2 ou 3 jours par semaines (débutante exclue). 1 à 2 jours de remplacement au buffet. — Mme Sala, café du Vauzeyon, tél. 51472 ou se présenter.

FEMME de ménage

est demandée tout de suite pour nettoyages réguliers des bureaux (mercredi après-midi et samedi matin). La préférence sera donnée à un couple. Se présenter à la direction de l'Ecole Bénédicte, ruelle Vaucher 13, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

hors des écoles pour petits travaux de ménage et garde d'enfant. Bonne possibilité d'apprendre l'allemand. Mme Wohlwend, Oberwilerstrasse 16, Bottmingen, tél. 061-542426.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune secrétaire

française, allemand-anglais, cherche emploi à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à R. W. 1936 au bureau de la Feuille d'avis.

1° coiffeuse

Française cherche place stable à Neuchâtel ou aux environs. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres D. I. 1922 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de 17 ans

(Suisse allemande), de bonne famille, aimant les enfants, cherche, à Neuchâtel, place de

demi-pensionnaire

S'adresser sous chiffres M 53455 Q à Publicitas S. A., Bâle.

Employée de bureau

cherche travaux divers (de préférence dans fabrication horlogère). — Poste à demi-journée. Faire offres sous chiffres D. G. 1898 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE de bureau

sténodactylo avec notions de la langue allemande. Entrée à convenir. Prière d'écrire sous chiffres A 22824 U à Publicitas S.A., Bienne.

JEUNE FILLE

pour un remplacement de 3 à 4 semaines. Faire offres à Schmidt, Saint-Maurice 8. Tél. 51444, le soir 58505.

OUVRIER

pour travaux d'atelier. Se présenter ou téléphoner au 52475.

repasseuse

un après-midi par mois. Tél. 53205.

sommelière

et une lingère. Prière de faire offres au Restaurant des Halles, tél. 52013.

HEURES DE MENAGE. Je cherche personne propre et de confiance pour faire le ménage tous les vendredis matin. Tél. dès 10 h au 52087.

PEINTRE

en bâtiment ainsi qu'un manoeuvre. Entrée immédiate. Tél. 70854. — Mario Bacuzzi, Chézard.

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA. Le menuisier ébéniste. Tous travaux du bâtiment et d'entretien - Agencement d'intérieur et de magasin. Meubles sur commande et toutes réparations. L. RITZ & FILS. Ecluse 72 Tél. 52441 Devis sur demande.

Le linge soigné se confie A LA Blanchisserie LORY à Saint-Blaise - Tél. 75383

HILDENBRAND FERBLANTERIE SANITAIRE Coq-d'Inde 3 - Tél. 56688

VÉLOS-MOTOS G. CORDEY. Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations. Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 53427

Télévision Radio L. POMEY RADIO-MELODY et ses techniciens sont à votre service Flandres 2 - Tél. 52722 Neuchâtel. Se rend régulièrement dans votre région

Employée de commerce. cherche travail de bureau, particulièrement comptabilité, à faire à domicile. Adresser offres écrites à G. I. 1881 au bureau de la Feuille d'avis.

Devenu infirme je me recommande pour tous les cannaiges de chaises en tous genres F. Hubscher-Cavin Les Tailles Bas-de-Sachet Cortaillod Tél. 64470

Dame seule, ayant charge de famille cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à M. S. 1932 au bureau de la Feuille d'avis.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres... Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel.

Si vous avez des meubles à vendre reprenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 52633

PERDUS - TROUVÉS. Perdu samedi après-midi, aux Fourches, sur Saint-Blaise, une JAQUETTE en gros tricot laine bouclée beige. La personne qui en a pris soin est priée de téléphoner au (039) 20373.

A VENDRE. A vendre une cuisinière à gaz avec four, Fr. 40.-. Adresser offres écrites à N. T. 1933 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un lit de camp en tube, avec petit matériel, Fr. 60.-; une montre or 18 kt. pour dame ou jeune fille, bonne marche, 50 fr. Tél. 55561.

A vendre bibliothèques noyer à 2 portes. — Tél. 50412.

A vendre cuisinière «Aga» en parfait état. Téléphoner au (038) 76190.

TENTE. 4 places et matériel de camping, 1 réchaud butagaz 2 feux, à vendre. Tél. 71329.

AVIS DIVERS. On donnerait CANICHE de 15 mois pure race, propre. Tél. 51235.

EXEL Prêts Banque Exel 5, avenue Rousseau Tél. 54404 NEUCHÂTEL

ACHAT. de tous meubles anciens: commodes, tables, bureaux, chaises, fauteuils, vaisselle, étains, tableaux, G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

BORER NEUCHÂTEL Drazes 61 Tél. 82328. Achat de tous déchets industriels vieux métaux ferrailles fontes papier

CHAUSSURES Royal NEUCHÂTEL. cherche jeune fille intelligente et travailleuse en qualité d'apprentie vendeuse. Entrée immédiate. — Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. Tél. 55105.

REMERCIEMENTS. Profondément touchés par les marques de sympathie dont nous avons été entourés pendant ces jours douloureux, nous adressons à toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre deuil, nos sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Un merci du fond du cœur pour avoir si bien fleuri notre cher défunt, ainsi que pour les automobiles mises à notre disposition. Le Locle, le 16 mai 1961. Madame Jeanne MARTIN-ROBERT, ses enfants, petits-enfants et familles.

MARIAGE. Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirent se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Nouveau! agréablement parfumé. déduit MITES MOUCHES MOUTISTQUES contre la vermine des plantes d'agrément. En vente dans les drogueries et les pharmacies. BARBEZAT & CIE FLEURIER/NE. Fr. 5.50

PRÊTS. sans caution jusqu'à Fr. 2000.- sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursements variés. H. GRAZ, Lausanne. Bureau: rue du Tunnel 15. Tél. (021) 239257.

APPRENTISSAGES

CHAUSSURES Royal NEUCHÂTEL. cherche jeune fille intelligente et travailleuse en qualité d'apprentie vendeuse. Entrée immédiate. — Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. Tél. 55105.

REMERCIEMENTS. Profondément touchés par les marques de sympathie dont nous avons été entourés pendant ces jours douloureux, nous adressons à toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre deuil, nos sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Un merci du fond du cœur pour avoir si bien fleuri notre cher défunt, ainsi que pour les automobiles mises à notre disposition. Le Locle, le 16 mai 1961. Madame Jeanne MARTIN-ROBERT, ses enfants, petits-enfants et familles.

Aucun verre de lait n'est trop grand avec **NESQUIK**!



ENFIN UNE POUDRE QUI SE DISSOUT INSTANTANÉMENT, MÊME DANS DU LAIT FROID!

Rien de plus réjouissant que de voir des enfants se délecter d'un grand verre de lait. Et pour cause! Nestlé vient de lancer son nouveau produit NESQUIK qui donne au lait une délicieuse saveur chocolatée. Grâce à NESQUIK, tous les enfants se réjouissent maintenant de boire leur tasse ou leur verre de lait. Et c'est si simple à préparer: deux cuillerées de NESQUIK, vous remuez, hop! c'est prêt. Après cela, rien d'étonnant qu'on se mette à boire du lait à toutes les heures de la journée.

* Poudre sucrée pour la préparation instantanée d'une boisson.

NESQUIK

au cacao - instantané!

Avec du lait pasteurisé, quoi de meilleur? Faites-en l'essai dès aujourd'hui!

C'est un produit **NESTLÉ**

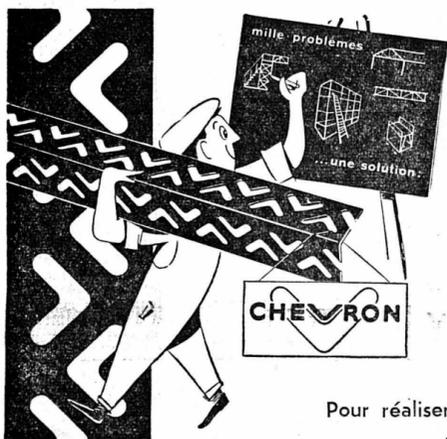
Nouveau!

ACTUELLEMENT EN VENTE A: BIENNE, GENÈVE, LA CHAUX-DE-FONDS, LAUSANNE, NEUCHÂTEL



GUYE PRÊTRE

jupes • blouses • robes
en dernier cri mode



Pour réaliser:
rayonnages - tables
supports de machines
chariots - échelles
garages - baraques
etc.

gratuitement par notre
SERVICE TECHNIQUE CHEVRON
renseignements
documentation
devis - projets

Représentant
général pour
la Suisse

max Schmidt & co SA
LAUSANNE
Pl. Pépinet 4 Tél. (021) 22 93 71

la cornière perforée la plus perfectionnée



ELIDA

DÉMONSTRATIONS

tous les jeudis de 14 à 18 heures

et sur rendez-vous

Sans engagement aucun de votre part, nous nous ferons un plaisir de vous présenter nos récents modèles

Magasin d'exposition ELIDA, à Neuchâtel, 2-4, rue des Sablons

Tél. (038) 5 60 22

PRIMUS ELIDA S.A., Binningen, près de Bâle

Tél. (061) 38 66 00

Fournitures
de machines
à coudre

pour toutes les mar-
ques. Aiguilles, des, as-
sortiments de fil, etc

Wettstein

Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

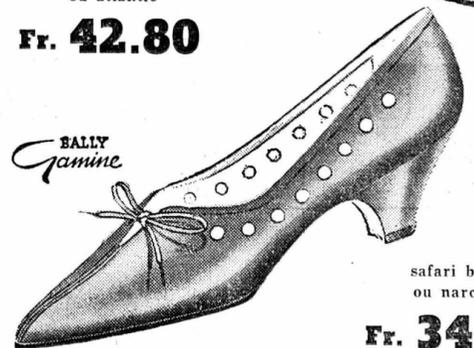
Madame,
ces charmants modèles
vous siéront à ravir...



BALLY
Miss

dressino perl
ou atlantic

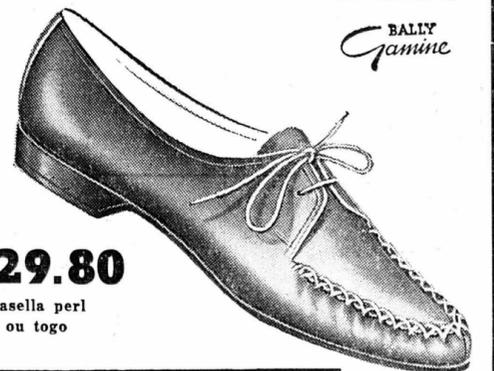
Fr. 42.80



BALLY
Gamine

safari blanc
ou narcisse

Fr. 34.80



BALLY
Casella

Fr. 29.80

Casella perl
ou togo

J. Kurth
S.A.

NEUCHÂTEL

**ACHETEZ AUJOURD'HUI...
VOUS PAYEREZ DEMAIN!**

Ameublement complet « CHAMPION » 30.-
A crédit Fr. 1191.-
acompte Fr. 111.- et 36 mensualités de Fr.

Ameublement complet « STANDARD » 38.-
A crédit Fr. 1484.-
acompte Fr. 116.- et 36 mensualités de Fr.

Ameublement complet « CONFORT » 50.-
A crédit Fr. 1995.-
acompte Fr. 195.- et 36 mensualités de Fr.

Ameublement complet « RECORD » 60.-
A crédit Fr. 2319.-
acompte Fr. 159.- et 36 mensualités de Fr.

Ameublement complet « VEDETTE » 71.-
A crédit Fr. 2767.-
acompte Fr. 211.- et 36 mensualités de Fr.

Ameublement complet « LUXE » 133.-
A crédit Fr. 5208.-
acompte Fr. 420.- et 36 mensualités de Fr.

Rappelez-vous! pour vos meubles cette seule adresse:

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE (FG)

ROUTE DE RIAZ

TÉLÉPHONE (029) 2 75 18 - 2 81 29



**DU VIN VIEUX
LE BOUQUET!**

Donne à vos salades
une grande finesse
de goût! Fr. 1,75 le l.

Bourgeois Frères & Co S.A. Ballaigues Avec bons-images Avanti

Reflets de la vie du pays

Après le « Séminaire de l'amitié » de Macolin

Autres pays, autres conceptions

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une autre attitude que nous avons observée et qui n'a pas laissé de nous étonner, c'est l'anticommunisme messianique de la plupart des Suisses (lisez Suisses allemands). Entendons-nous bien : nous ne défendons pas le communisme; mais on peut avoir une idée bien définie sur cette doctrine sans faire la leçon à tout un chacun. Les discussions portaient surtout sur le dirigisme économique des pays sous-développés; pour certains Suisses, c'était là le début du communisme. Or il semble bien qu'un minimum de dirigisme, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, soit indispensable pour les pays qui font leur révolution industrielle dans des conditions beaucoup plus difficiles que celles rencontrées à l'époque par l'Ouest.

En tout cas, la réaction des étrangers est intéressante. Un Algérien fut particulièrement clair. « Vous dites aux Afro-Asiatiques que le communisme est un danger pour eux. Admettons-le. Mais reconnaissez que l'Ouest en est aussi un. Sans l'URSS, il n'y aurait pas eu de décolonisation; actuellement l'existence des deux blocs est une garantie d'indépendance pour les pays neufs. Aussi n'écouterons-nous ni les paroles de l'Est, ni celles de l'Ouest. Ne nous le reprochez pas, car l'Occident, lorsqu'il était menacé, est allé plus loin que nous; n'a-t-il pas armé l'URSS pour lutter contre le fascisme? » Opportunisme décidé et anticommunisme sincère, un monde d'incompréhension sépare ces deux pôles.

Un Guinéen nous disait que son pays ne devait pas s'engager. Nous lui avons fait remarquer que son pays, à nos yeux, avait justement opté pour l'Est.

— C'est faux. Si les positions de la Guinée et de l'Est se recourent, c'est par hasard.

— Est-ce par hasard que vous votez comme Moscou à l'ONU?

— Si nous votons comme Moscou, allez demander à Khrouchtchev pourquoi il vote comme nous!

Les possibilités de l'aide suisse

Pour terminer, nous voudrions encore évoquer un point qui touche plus particulièrement notre pays. Le conseiller national Schmiedheiny a parlé de la collaboration sur le plan de l'entreprise privée. En tant qu'industriel, M. Schmiedheiny est un prophète de l'aide aux pays sous-développés. Nous lui avons cité une

étude de l'Institut national des études démographiques qui évalue le montant de l'aide extérieure nécessaire pour doubler le revenu national par tête dans les pays où il est inférieur à 100 dollars. Pour atteindre ce résultat, il faudrait que les pays développés investissent pendant une période de 35 ans, dès la première année, entre 4,4% et 7,5% de leur revenu national, ce pourcentage croissant rapidement, compte tenu de l'évolution démographique et de l'effort intérieur, jusqu'à 8,8%-13,2%. Rappelons que 10% du revenu national représentent environ 3 milliards, soit à peu près le budget de la Confédération.

M. Schmiedheiny pense-t-il que l'industrie privée pourrait supporter une telle contribution ou doit-on envisager aussi une aide de l'Etat?

M. Schmiedheiny a admis que l'industrie suisse ne peut pas consacrer de telles sommes à l'aide aux pays sous-développés. D'autre part, on ne trouverait aucune majorité parlementaire pour voter de telles sommes dans le cadre de l'aide de la Confédération. Mais, ajouta M. Schmiedheiny, la contribution de la Suisse devrait aller jusqu'à 5% du revenu national. Cela représente donc à peu près un milliard et demi. Beaucoup d'industriels suisses sont-ils prêts à aller si loin? B. F.

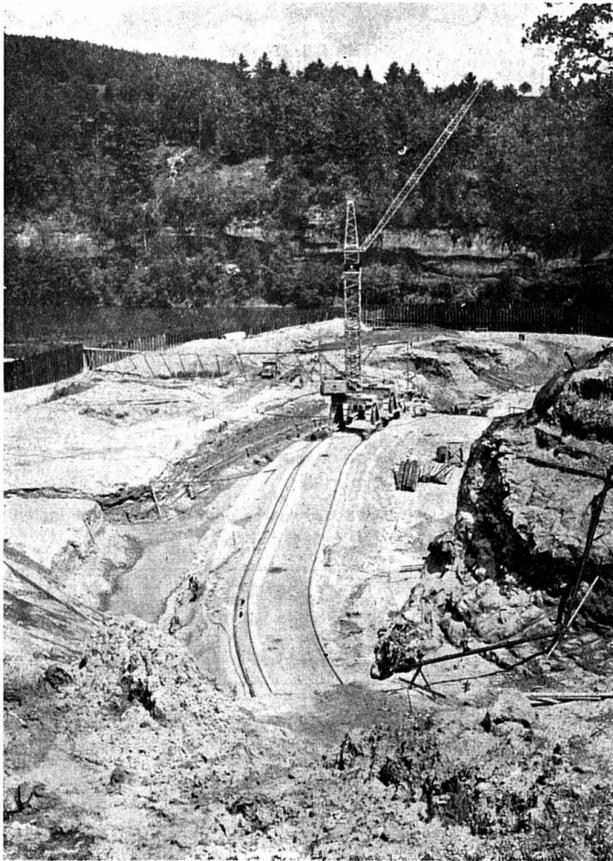
BERNE

Au Grand conseil

Le Grand conseil s'est occupé, lundi, d'une motion social-démocrate du Jura demandant que la liaison routière Bâle - Delémont - Bienne - Mittelland soit déclarée route nationale. Cette motion a été acceptée par le porte-parole du gouvernement à titre de postulat. Les projets devront être étudiés. Avec inclusion du tunnel près de Court, les frais de réalisation sont estimés à 40-45 millions. Ce postulat a été combattu par des radicaux jurassiens. Au vote, il a été accepté par 53 voix contre 20, et de nombreuses abstentions.

Une autre motion social-démocrate demandait l'allègement du trafic Bâle-Chiasso (double voie Bâle ou Delle-Delémont-Bienne-Briège) tandis qu'une autre motion des P.A.B. se faisait l'avocat d'une amélioration des transports nord-sud par le B.L.S. Les deux motions ont été déclarées recevables par le chef du département des chemins de fer et le conseil. A cette occasion, on souligna de nouveau la nécessité de développer le B.L.S. et on exprima le désir de procéder au rachat.

Un barrage sur la Sarine



A Schiffenen ont commencé les travaux de construction d'un barrage qui aura 370 mètres de longueur et 42 mètres de hauteur. Le plan d'eau s'étendra jusqu'aux portes de la ville de Fribourg. (Photo Pierre Izard, Lausanne.)

CONFEDERATION

Un fonctionnaire fédéral déchu

L'intendant de l'arsenal de Goire, qui était aussi officier fédéral de tir du 20^e arrondissement, a commis, dans l'exercice de ses fonctions, divers délits contre le patrimoine. Le ministère public du canton des Grisons a été chargé de l'instruction et du jugement des faits punissables qui lui sont reprochés. C'est pourquoi, il a été relevé immédiatement par le département militaire fédéral de ses fonctions d'intendant de l'arsenal de Goire, ainsi que de celles d'officier fédéral de tir.

VAUD

Un nouveau temple à Lausanne

(c) Dimanche, la paroisse lausannoise de Tivoli-Montelly-Malley a inauguré un nouveau temple, de style moderne. L'édification de ce centre paroissial est due à l'Association du temple de Sévelin et à l'aide apportée par la société coopérative « Nouveaux Temples ». M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, et M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, ainsi que de nombreuses personnalités ont participé à la cérémonie inaugurale.

Où sera construit le technicum ?

(c) Le Conseil d'Etat demande un crédit de 100.000 francs, pour l'année 1962, qui serait destiné à la création d'un technicum du soir à Lausanne. Le gouvernement prévoit en outre d'ouvrir un autre technicum — de jour celui-là — plus complet que celui créé en 1957, et qui comprendrait des sections mécanique, électricité et génie civil. Le projet prévoit que ce technicum serait installé à Lausanne.

Yverdon, cependant, revendique le privilège de pouvoir abriter ce technicum de jour en raison du grand nombre d'industries établies sur son territoire ou dans la région. Le « Journal d'Yverdon » a demandé à de nombreuses personnalités et à différents groupements de prendre position et de faire part de leur désir de voir cette nouvelle école se construire dans la « capitale du Nord vaudois ».

Le Grand conseil liquide rondement son ordre du jour

De notre correspondant de Lausanne : Lundi après-midi, le Grand conseil vaudois a liquidé plusieurs objets importants en un temps record. Il s'est tout d'abord intéressé à l'exposition nationale, pour laquelle une participation de 2,5 millions lui était demandée. Le crédit a été adopté à l'unanimité. Auparavant, le rapport de la commission avait révélé que l'autoroute Lausanne-Geneve sera terminée pour 1964 et, surtout, qu'un tronçon d'autoroute Venness - Villars - Sainte-Croix - giratoire d'Ecublens serait, lui aussi, achevé. Cette voie permettra aux automobilistes venant de Berne d'éviter Lausanne. Sans ce tronçon d'autoroute, Lausanne aurait vécu six mois plus que pénibles du point de vue de la circulation. Quant à la route du Simplon, elle sera améliorée « dans la mesure du possible ».

Les députés ont ensuite accordé un crédit de 3,9 millions pour la maison de rééducation de Venness. Si le projet de révision du code pénal suisse est accepté, le canton touchera un subside fédéral pouvant varier entre 40 et 70%.

Enfin, après un débat assez long qui a vu socialistes et populistes s'opposer, sur certains points, au projet gouvernemental, le Grand conseil a approuvé, en premier débat, la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques. Cette loi remplace les anciens cercles électoraux par trente arrondissements où, partout, sera appliquée la représentation proportionnelle. Désormais, un député sera élu pour chaque tranche de 2600 habitants. Il y aura plus, dès lors, 211 élus au Grand conseil, mais 197 seulement.

*A la fin du mois d'avril, on comptait en Suisse 154.570 abonnés à la télévision, ce qui représente une augmentation de 21.614 depuis le début de cette année et de 6154 durant le seul mois d'avril.

Au cours des mêmes quatre mois de 1961, l'effectif total des abonnés à la radio s'est élevé à 1.445.915, ce qui représente une augmentation de 940 depuis le début de l'année.

A la section bernoise du T.C.S. : confiance à la commission paritaire

BERNE. — La section de Berne du Touring-club suisse a tenu, samedi, son assemblée des délégués, sous la présidence de M. Platel. M. Otto Kipfer, de Langnau, a été appelé à siéger au conseil d'administration, tandis que M. Linus Willmann, de Lyss, a été délégué à l'assemblée suisse. L'assemblée s'est notamment occupée du problème de l'aménagement du réseau des routes nationales et de son financement. M. Robert Bauder, conseiller d'Etat et président central du T.C.S., a traité de l'opposition au sein du T.C.S. Après une longue discussion, l'assemblée a voté, à l'unanimité, une résolution dans laquelle la section de Berne du T.C.S. désapprouve certains procédés pratiqués par quelques membres du conseil d'administration appartenant à la minorité et qui publient dans la presse des prises de position unilatérales et des polémiques au sujet des résultats encore incomplets du rapport de la commission paritaire d'experts. La section condamne énergiquement les buts recherchés qui tendent à provoquer la confusion et la méfiance dans les milieux du T.C.S. et dans l'opinion publique. Elle charge ses délégués à l'assemblée du 27 mai prochain, à la Chaux-de-Fonds, d'intervenir pour que ces disputes internes préjudiciables au T.C.S. cessent immédiatement. La section bernoise du T.C.S. a accordé toute sa confiance à la commission paritaire d'experts instituée par les deux parties.

GENEVE

Le cas de l'inculpé de l'incendie de la rue de Monthoux se complique

De notre correspondant de Genève : Lors de l'incendie de la brasserie « Continental », sise à l'angle des rues de Neuchâtel et de Monthoux, dans le quartier des Pâquis, plusieurs locataires des appartements supérieurs s'étaient, affolés, jetés du haut de leurs fenêtres. Quelques-uns dans le vide; d'autres dans des couvertures que des sauveteurs avaient tendues. L'un des premiers, M. Emile Butty, avait sauté depuis le second étage. Il avait été relevé très grièvement blessé et conduit aussitôt à l'hôpital cantonal.

Cela se passait dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques.

Or, la victime vient de succomber à ses blessures. Ce qui pourrait venir aggraver encore le cas du gérant de la brasserie « Continental », qui se verrait inculper également d'homicide involontaire, après l'avoir été pour cet incendie de la rue Monthoux, qu'il avait reconnu avoir causé en effet.

Par la suite, cependant, il s'était rétracté, affirmant que pressé à bout dans un interrogatoire et fatigué à l'extrême, il avait avoué, alors qu'il n'était nullement coupable. On ne s'explique, d'ailleurs, pas pourquoi il aurait mis le feu à l'immeuble.

Ed. B.



DEMANDEZ A VOTRE COIFFEUR QU'IL VOUS FASSE LA NOUVELLE MISE EN PLS ONO₂



ONO₂, créé par un médecin, vous offre les avantages suivants:

- Prolonge la durée de votre mise en plis
- Confère une belle structure à vos cheveux
- Pare votre chevelure d'un nouvel éclat
- Supprime les cheveux gras
- Supprime les pellicules
- Enraye la chute des cheveux
- Rend les cheveux sains et vigoureux

Application dans les salons de coiffure suivants à Neuchâtel et environs

Bähler W., Gare OFF
Bussy R., 11, Temple-Neuf
Charles, 10, rue de l'Hôpital
Eugène, 7, rue des Terreaux
Gschwind R., 2, rue des Terreaux
Inès, 5, rue des Flandres
Jenny G., 12, Grand-Rue
Kessler E., 1, fbg de l'Hôpital
Krassnitzer L., 2, Clos-de-Serrières
Maire M., 29, avenue de la Gare
Mathez S., 6, rue des Poteaux
Roger, 9, Moulins
Rohner J., 4, Temple-Neuf
Rothacher M., 2, rue des Gorges

Schenk P., 6, rue du Concert
Schmolk A., 3, rue des Poteaux
Stähli E., vis-à-vis de la poste
Jaquemet J., 50, rue Principale, Auvernier (NE)
Evelyne, 53, rue Louis-Favre, Boudry (NE)
Gut R., 9, rue Haute, Colombier (NE)
Ramser M., 3, rue de la Société, Colombier (NE)
Binda C., 5, rue Ernest-Roulet, Peseux (NE)
Charrière R., 10, rue de Neuchâtel, Peseux (NE)

SALEA A-G, Zurich 7



DES MILLIERS DE CLIENTES ENTHOUSIASTES EMPLOIENT RÉGULIÈREMENT ONO₂



Chic, je viens de découvrir...



deux boissons légèrement amères... en somme créées «pour les messieurs seulement»... mais elles te plairont sûrement aussi... bitter lemon et bitter orange... goûte-les donc... elles sortent de l'ordinaire, n'est-ce pas?

bitter lemon et bitter orange dans les tea rooms, restaurants et bars.

Un produit ARKINA

BAS

GUYE PRÊTRE

A vendre
chauffe-eau
à bois ou à mazout, Fr. 150.—, Trésor 1, lex. Tél. 5 21 83.

NEUCHÂTEL BLANC 1960

La bouteille **2.-** - 6% = net
 Par 10 bouteilles **1.80** net + verre

1.88

+ verre
 (Non-membres 5%)

NOUVEAU

CANADA DRY Orange

le litre **-.85** **-.79'** + verre

CANADA DRY Ginger Ale

le litre **-.90** **-.84'** + verre

cojo toujours mieux!

BRYLCREEM

pour vous deux...



pour vous, pour lui,

BRYLCREEM pour lui, parce qu'il est fier de la présentation impeccable que BRYLCREEM lui confère pour la journée entière, et qu'il prend plaisir à cette nouvelle vie que BRYLCREEM donne aux cheveux secs, tout en conservant à son cuir chevelu santé et souplesse. BRYLCREEM pour vous, parce que c'est un tonique merveilleux qui rend à votre chevelure son doux éclat de soie et vous aide à vous coiffer. Un tube pour lui, un tube pour vous, achetez aujourd'hui même vos deux tubes de BRYLCREEM.

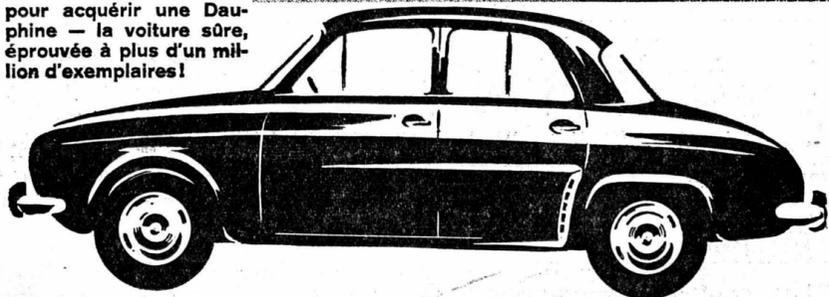
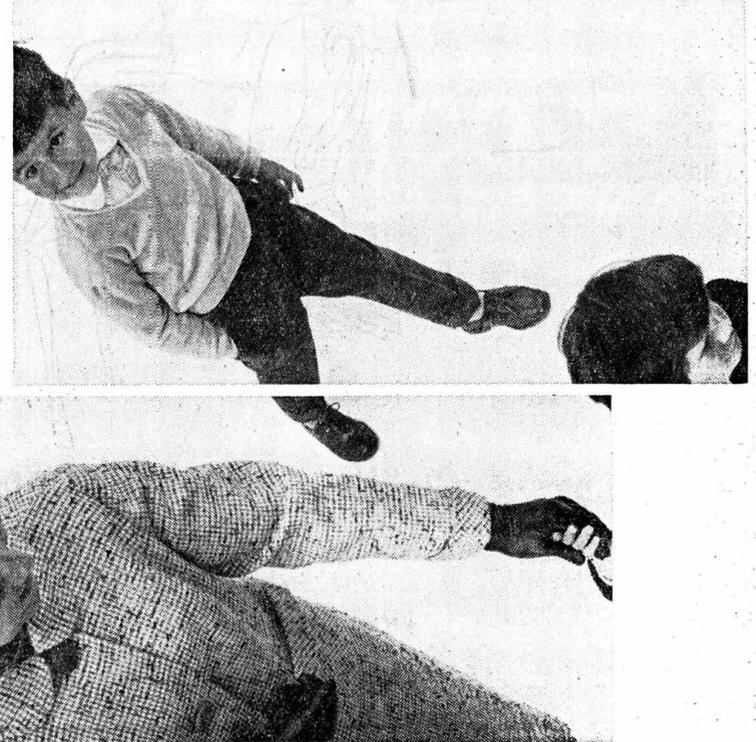
le tube normal Fr.1.75
 le grand tube Fr.2.70

Représentation générale: Barbezat & Cie, Fleurier/Ne



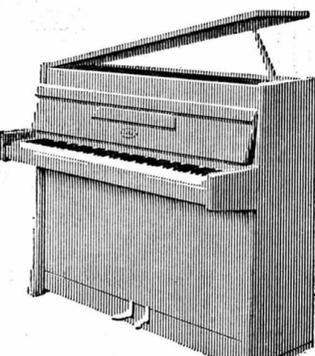
CH/11/DA

Posséder une DAUPHINE, c'est resserrer vos liens familiaux; c'est savourer avec les vôtres mille petits bonheurs et cent grandes joies; c'est délivrer vos dimanches de la crasse et de l'encombrement des grandes villes; c'est aussi jouir pleinement, chaque soir, des ballades délassantes le long des petits chemins campagnards! Pour le chef de famille, la Dauphine est synonyme d'économies: économie à l'achat, économie d'entretien (prix fixes). La Dauphine lui apporte en outre une certitude de parfaite sécurité, pour lui comme pour les siens (roue de réserve placée à l'avant comme un amortisseur de chocs, tenue de route universellement réputée, freins surdimensionnés et répartiteur automatique de freinage, blocage des portes arrière assurant la protection des enfants). Et puis, la Dauphine lui offre de la place à profusion — de quoi caser tout ce dont une famille a besoin! Grâce au crédit Renault, Fr. 1300.- vous suffiront pour acquérir une Dauphine — la voiture sûre, éprouvée à plus d'un million d'exemplaires!

Tout le monde peut s'offrir aujourd'hui un

PIANO



Grâce à notre nouveau système de LOCATION-VENTE (pas d'achat immédiat), chacun est en mesure de se procurer un BON PIANO MODERNE, de petites dimensions, avec cordes croisées, cadre en fer, 7 octaves.

Choisissez de préférence un PIANO NEUF. Il en existe d'excellents à partir de Fr. 2300.— déjà, que nous louons à raison de Fr. 35.— par mois.

Ces échéants, nous reprenons votre ancien piano à des conditions très favorables.

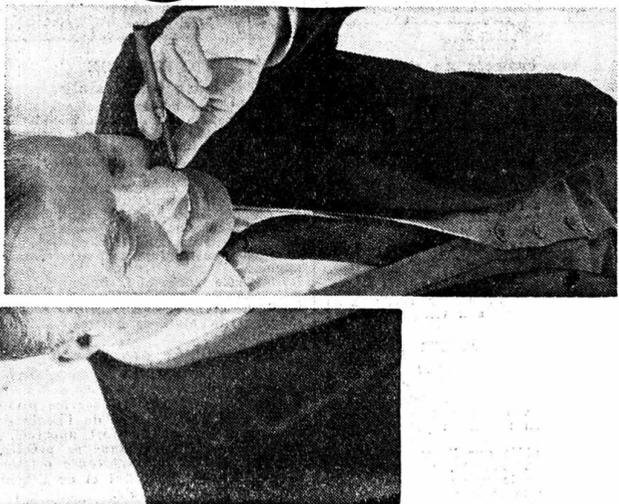
Le crédit Renault comprend:

1. Assurance casco (avec franchise de Fr. 300.-) pour la durée du crédit.
2. Assurance invalidité. Etes-vous incapable de travailler par suite de maladie ou d'accident? Dès le 30^{ème} jour, l'assurance verse chaque jour à votre place 1/30 de votre mensualité. En cas d'incapacité partielle, cette prestation est réduite en proportion.
3. En cas de décès, l'assurance paye les mensualités qui ne sont pas encore échues. Sans autre versement, votre famille reste ainsi propriétaire de la voiture.

RENAULT-DAUPHINE
 Fr. 6475.-
 Prix fixes dans plus de 200 stations-service Renault en Suisse.

RENAULT

Genève, 7, bd de la Cluse, Tél. 022/261340
 Zürich, Ankerstrasse 3, Tél. 051/272721



HUG & CIE, MUSIQUE, NEUCHÂTEL

BON à découper et à renvoyer à l'adresse ci-dessus pour recevoir, sans aucun engagement:

- La visite d'un expert.
- Une documentation sur les pianos droits ou à queue.

Nom _____
 Adresse _____

NEUCHÂTEL: Automobiles Renault S.A.

1, avenue de la Gare, tél. (038) 5 89 09 et 5 03 03

Neuchâtel: Garage des Parcs S. à r. l., 2, Rosière, tél. (038) 5 29 79 — Cressier: Garage Maurice Schaller, tél. (038) 7 72 66 — Saint-Aubin: Samuel Perret, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 — Fleurier: Edmond Gonard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 — La Chaux-de-Fonds: Ruckstuhl S. A., 21 a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69 — Le Locle: Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 5 12 30 — Saignelégier: Garage Raymond Brossard, tél. (039) 4 52 09 — Colombier/NE: Jean Wuehrich, garage, 2, rue Haute, tél. (038) 6 35 70.

ZANUSSI

Le frigo à compresseur grande réserve de froid et économie



135 litres	528.-
160 »	698.-
210 »	925.-

les moins chers de leur grandeur

BAILLOD

rue du Bassin 4, Neuchâtel, (038) 5 43 21



Restez jeune, fumez moderne! Fumez



Ronde!*

Turmac Filtrex-Special (ronde ou ovale) - la seule cigarette qui plaise à chacun, aux amateurs de Virginie, à ceux de Maryland ou de tabacs d'Orient.

* N'importe qui peut prétendre n'importe quoi. Nous nous contentons de maintenir notre position maîtresse dans le domaine des cigarettes fines à bout filtrant, en soignant tout particulièrement la qualité de notre produit.

De loin en tête dans sa catégorie de prix!

Ça, c'est Simca Prix à partir de Fr. 6975.- Limousine 4 portes

Visitez l'exposition de voitures Wisa-Gloria avec loterie gratis chez

Neuchâtel: F. & M. Biedermann 6, rue du Bassin Peseux: Marcel Grandjean 16, Grand-rue

A vendre une chambre à coucher complète, une salle à manger, un canapé, une table, un bureau-secrétaire. Tél. 8.13.68.

A Neuchâtel et dans la région

VIGNOBLE

PESEUX Les enfants au culte

(c) Dimanche, journée des mères, les nombreux auditeurs du temple restauré de Peseux étaient tout étonnés de voir un imposant groupe d'enfants de l'Ecole du dimanche, bien serrés au pied de la chaire, venus chanter pour leurs mères. Ils le firent avec distinction dans ce culte où le pasteur Jehan Borel, d'Auvernier, sut maintenir l'unité dans sa prédication, ses lectures bibliques et ses prières.

Les enfants sont restés tranquilles, sous l'œil de leurs monitrices et moniteurs jusqu'à l'instant où, après avoir chanté de leurs voix fraîches, naïves et sans prétention, un ancien ouvrit la porte, toute grande pour laisser sortir, sans bruit, cette troupe aux visages épanouis et confiants.

COLOMBIER Soirée scout

(c) Samedi, au réfectoire de la caserne, les éclaireuses et éclaireurs de Colombier ont organisé une soirée et un souper. Un nombreux public y participa.

Disons d'emblée que l'organisation fut en tout point parfaite, le souper excellent et que la soirée fut animée et empreinte de saine gaieté.

Nos éclaireuses et éclaireurs nous ont prouvé une fois de plus qu'ils ont de l'originalité. «Le cirque Eclair» présente un programme fort divertissant au cours duquel meutes et patrouilles rivalisèrent d'ardeur, de souplesse, de grâce et de fantaisie! Cow-boys, shérifs, danseuses, fauves, ours dansants, acrobates, nains, poneys savants, défilèrent dans l'arène et y présentèrent leur numéro. Deux numéros mis très soigneusement au point ont particulièrement séduit le public: «La cavalcade des poneys savants» et «Fleur d'aurore et ses Japonaises en ruban-ban».

Les directeurs et directrices du cirque Eclair ainsi que leurs troupes ont droit à nos plus chaleureuses félicitations. Quant aux responsables de l'organisation et au cuisinier, ils ont trouvé la récompense de leurs efforts dans la vive satisfaction exprimée par le public et, certainement aussi, dans le succès financier de l'entreprise!

HAUTERIVE Commission scolaire

(c) Vendredi dernier, la commission scolaire s'est réunie, sous la présidence de Mme Pierrette Bauer, pour procéder au renouvellement de son bureau et pour fixer le but des courses d'école. A l'unanimité, les membres en charge ont été réélus pour une année soit: présidente: Mme Pierrette Bauer; vice-président: M. Jacques Linder; secrétaire-caissier: M. Fritz Seller; proposé aux congés: M. Hermann Perrinjaquet.

Les courses auront lieu cette année avec des timbreries différents pour les petits et pour les grands. Les élèves des institutrices, classes de Ire à 4me année iront en bateau à l'île de Saint-Pierre et les instituteurs conduiront les élèves de la 5me à la 8me visiter le barrage de la Superdurance à l'occasion de la dernière année d'activité du chantier. MM. Linder et Perrinjaquet ont été nommés chefs de course et celles-ci auront lieu les 16 ou 20 juin.

Nouveau député

(c) La population d'Hauteurive a appris avec plaisir et fierté la belle élection de son jeune président de commune, M. Yann Richter, comme député au Grand conseil.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE Vente paroissiale

(c) La vente, organisée samedi et dimanche par la paroisse au bénéfice de la restauration des orgues, a attiré un nombreux public et les objets offerts furent rapidement, pour la plupart, des acheteurs.

Le buffet eut également un grand succès. Samedi, devant une salle comble, le Chœur mixte, son quatuor et M. Claude Montandon, de Fleurier, exécutèrent un programme de qualité dont tous les numéros furent chaleureusement applaudis.

Dimanche après-midi, un public, gagné d'avance, applaudit les productions musicales et littéraires de la jeunesse qui apporta ainsi sa pierre à l'œuvre d'entreprise.

Journée des mères

(c) La Fête des mères a été marquée au temple par la participation des enfants qui, au cours du service divin, exécutèrent un cantique de l'Ecole du dimanche, ce qui fut fort apprécié.

Le pasteur Monin, dans sa prédication, fit ressortir l'importance primordiale du milieu familial et de l'exemple donné aux enfants.

Selon une belle tradition, les mères reçurent des narcisses.

MOTIERS Vers d'importantes manifestations

(c) La population des villages de Motiers et Boveresse s'apprete à reprendre possession de son temple dont elle était privée depuis plus de seize mois par suite des travaux de restauration dont il était l'objet. C'est en effet samedi prochain qu'aura lieu la remise officielle par le Conseil de paroisse aux autorités religieuses de l'édifice restauré, le dimanche matin aura lieu un culte solennel de dédicace, présidé par le pasteur Javet, délégué du synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise. Le chœur mixte de la paroisse prêtera son concours à ces deux cérémonies. En outre le Conseil de paroisse a décidé d'illuminer l'édifice à l'occasion de ces jours de fête. Enfin différentes phases des diverses cérémonies feront l'objet d'un reportage télévisé.

COUVET Etat civil d'avril 1961

NAISSANCES. — 3 mal. Rebétez, Anne-Valérie, fille de Rebétez, Francis-Gérard et de Denise-Marie, née Bürki, à Couvet. 13. Béguin, Sonia-Christine, fille de Béguin, Charles-Serge et de Marie-Louise, née Julierat, à Couvet. 22. Duart, Christine, de Duart Aimé-Ernest-Albert et de Michèle-Alice, née Cuendet, à Couvet. 27. Perrin, Claude-André, de Perrin André-Ulysse et de Michèle-Fernande-Madeleine, née Vivot, à Buttet.

MARIAGES. — 14 mai. Trachsel, Pierre-Léon, Bernois, et Bernasconi née Châtel, Marguerite, Tessinoise. 29. Evard, Jean-Pierre, Bernois, et Papis Josiane-Jeanette, Tessinoise.

DÉCÈS. — 16 mai. Bachmann, née Bauen, Jeanne-Hélène, née le 3 janvier 1885. 18. Lambert, née Campana, Virginia, née le 24 août 1898. 19. Giroud, Edmond-Oscar, né le 5 août 1892. 20. Pasche, née Huguenin-Elie, Alice-Emma, née le 16 août 1884. 26. Monnet, née Boie, Rose-Marie, née le 27 avril 1884; Thiébaud, Charles-Louis, né le 11 janvier 1882.

SANT-SULPICE

Exercice général des pompiers

(c) Samedi après-midi, nos sapeurs-pompiers se sont rassemblés dans la cour du collège pour l'exercice général. C'est le plit Eric Schlub qui assumait le commandement. De 15 à 17 heures, le corps des sapeurs-pompiers a effectué de nombreuses manœuvres lui permettant de se familiariser avec les divers engins.

L'effectif du corps des sapeurs-pompiers étant très réduit pour notre village, les jeunes gens sont recrutés dès l'âge de 18 ans au lieu de 20 ans.

TRAVERS Pour la Journée des mères

(c) A l'occasion de la Fête des mères, la fanfare «La Persévérante» a défilé dimanche matin dans les rues. Au culte de 10 heures, la société de chant «L'Espérance» a exécuté plusieurs chœurs.

Exercices des pompiers

(c) Sous les ordres du capitaine P. Bouteux, les pompiers ont fait deux exercices, la semaine passée: l'un mercredi soir et l'autre samedi après-midi. Les résultats ont été concluants.

LES VERRIÈRES Fête des mères

(c) A l'occasion de la Fête des mères de très nombreux parents se sont rendus au temple pour un culte spécial consacré à la famille chrétienne. L'après-midi, par un temps très ensoleillé, les familles sont montées dans les pâturages avoisinant le village.

FLEURIER Etat civil, avril 1961

NAISSANCES. — 9. Bellini Ezio, de Giuseppe et de Natalina, née Sbardella. Fleurier. 12. Corva Magdalena, de Giovanni et de Luisa, née Tessardi, Fleurier. 13. Morgan Pierangela, d'Angelo et de Filomena, née Corazzini, Saint-Sulpice. 17. Imholz Daniel-Stephan-Dominik, d'Ernst-Josef et de Margartha-Marie, née Maller, Fleurier. 22. Thalman René-Pierre, de Pierre-René et d'Annetta, née Del Ross, Saint-Sulpice. 28. Robert-Nicoud Daniel-Willy, de Willy-Aurèle et de Jacqueline-Rolande, née Beger, Fleurier.

MARIAGE. — 28. Leuba, Pierre-Charles, Neuchâtelois, et Favre Gisèle-Janine, Neuchâteloise.

DÉCÈS. — 6. Reusser, Charles, né le 18 février 1886; Thiébaud, Louis-Albert, né le 27 juin 1886. 17. Guignard, Samuel-Henri, né le 18 décembre 1927.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS La participation au scrutin

(c) Au cours des élections cantonales, 11,276 électeurs inscrits, 6600 se sont rendus aux urnes, soit le 58,53 %. En revanche, sur les 14,196 électrices inscrites, seules 5338 ont participé au scrutin, soit le 37,6 %.

Succès

En présence d'un expert fédéral de l'air de Berne, M. Serge Raemy a passé avec succès, aux Eplatures, son examen théorique et pratique de pilote privé.

RÉGIONS DES LACS

MORAT Nouveau conseiller général

(c) Pour remplacer M. Werner Burri, qui a quitté la localité, le Conseil communal a nommé M. Werner Stettler, représentant du parti socialiste, conseiller général.

Assemblée générale des maîtres charpentiers

(c) Samedi à eu lieu, à Morat, l'assemblée générale des maîtres charpentiers suisses. Plus de 250 membres assistaient aux délibérations qui eurent lieu à l'hôtel Engle. Pendant le repas de midi, la Musique municipale exécuta, sous la direction de M. Chavallaz, plusieurs morceaux de son répertoire pour le plaisir des participants à cette journée d'information.

Durant les délibérations, les dames voagèrent sur les eaux moratoises à bord de la «Ville-de-Morat» de la Société de navigation.

Tout ce monde du bois fut enchanté de cette journée passée dans la petite cité tribourgeoise où le beau temps était de la partie.

Charmante coutume

(c) Vendredi soir, les habitants des quartiers de la gare et du Bubenberg eurent le plaisir d'entendre la Musique municipale de Morat qui joua six morceaux de son répertoire en l'honneur d'un de ses membres récemment marié. Pendant la sérénade, le président de la société, ainsi qu'un camarade du jeune marié souhaitèrent bonjour et prospérité aux jeunes époux. Charmante coutume qui méritait d'être signalée.

Travaux préliminaires pour le futur musée de l'armée

(c) Depuis quelques jours, des spécialistes de l'armée, avec pelle mécanique et pioleuse, sondent le terrain du futur musée de l'armée situé en face du collège. Les travaux sont destinés à connaître exactement l'état du terrain.

CHEVROUX Fête de l'abbaye

(c) Les rafales de joran le jour de l'Ascension n'ont pas empêché un grand nombre de personnes de participer à la fête de l'abbaye. Pendant deux jours, l'animation a été grande au village.

Dans les restaurants, toutes les places étaient occupées. Sur le pont, les danseurs trouvaient dans la danse un bon moyen de se réchauffer.

Le stand a vu défilier un bon nombre de tireurs.

Pendant les tirs, la fanfare a donné un concert qui a créé une ambiance fort sympathique.

Les résultats suivants ont été obtenus: roi du tir 1961: M. Charles Courthésy, 45 points, et ex aequo Jean Hoberholzer. Concours de groupes: la «Jeune Broiyarde», Payerne, gagne le challenge avec 219 points, suivie par Chevroux 207 p., Estaveyer 191 p., Forêt 190 p. D'autres bons résultats ont été obtenus.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN Un nouveau pasteur

(c) Au cours du culte du matin de l'Ascension, le pasteur Robert Collinet a pris congé de notre foyer paroissial dont il assumait l'intérim depuis une année. M. S. Balmer, vice-président du Collège des anciens, lui a adressé les remerciements de la paroisse pour le beau travail accompli durant cette année.

Dimanche matin, au nom du Conseil synodal, le pasteur Fèvre a présenté le nouveau conducteur spirituel de Valangin, le pasteur Jean-Paul Burger, M. Burger, qui commence immédiatement son ministère dans notre paroisse, sera installé en automne, car ce n'est qu'au 1er septembre qu'il prendra en charge le foyer de Valangin et en même temps le poste d'agent missionnaire qui occupera la moitié de son temps.

Au cours du culte de dimanche, à l'occasion de la journée des familles, le Chœur d'hommes s'est produit sous la direction de M. Rohr, et à la sortie les enfants ont distribué des bouquets de fleurs.

DOMBRESSON Fête des mères

(c) La Fête des mères a revêtu, cette année, le caractère d'une fête des familles. Le culte, présidé par le pasteur Montandon, s'est déroulé en présence des parents et des enfants de l'école du dimanche et du catéchisme. La fanfare a prêté son concours apprécié.

Inspection des sapeurs-pompiers

(c) Le corps des sapeurs-pompiers de notre village a procédé, samedi après-midi, à son exercice annuel sous la direction du capitaine Roger Mouglin et en présence du Conseil communal.

Assemblée du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte a tenu son assemblée générale la semaine dernière. Il a nommé son comité comme suit: présidente, M. R. Dubois, vice-présidente, M. R. Messerli; secrétaire, Mme M. Guinand; caissière, Mme G. Grossen; archiviste, M. M. Tripet.

LA VIE SOCIALE

Avec la Fédération suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique

La Fédération suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique englobe toutes les institutions officielles et privées s'occupant avec efficacité de la réadaptation des invalides.

Le rapport annuel fait état de l'évolution et du développement subis par la fédération au cours de ses deux premiers lustres, ainsi que de l'influence qu'elle exerce à l'F.S.I.H. et ses milieux sur la création et l'élaboration de l'assurance-invalidité conçue en fonction de la juxtaposition des efforts de réadaptation des institutions officielles et privées, de leur coordination et de leur extension.

Les tâches de la fédération s'est imposées du reste de tout temps. Ce rapport est illustré de façon attrayante par des photos montrant des handicapés sportifs ainsi que le travail au centre de réadaptation de Brunau-ou l'on initie les jeunes invalides au maniement des cartes perforées.

JURA BERNOIS

L'Association pour la défense des intérêts du Jura et le problème des voies de communications

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (A.D.I.J.) a tenu samedi, à Delémont, son assemblée générale annuelle. Après la liquidation des affaires statutaires, le programme d'activité de l'association a été défini.

Il ressort de la discussion que l'on mettra l'accent, en premier lieu, sur l'amélioration des voies de communications, qu'il s'agisse de l'établissement de la double voie de bout en bout entre Bâle et Bienne, entre Bienne et Berne et entre Bienne et Neuchâtel, ou de la construction d'une route nationale à travers le Jura pour relier Bâle à la Suisse romande avec un tunnel entre Court et Romont.

L'A.D.I.J. s'intéressera aussi à la mise en valeur des richesses du sous-sol, à l'introduction de nouvelles industries, au problème de la main-d'œuvre et aux difficultés de la paysannerie.

A l'issue du repas qui suivit, M. Virgile Moine, conseiller d'Etat, examinant à son tour l'équipement des voies de communications dans le Jura, estima que le rachat du B.L.S. par la Confédération interviendrait un jour ou l'autre. Mais, précisait-il, ce rachat devra s'effectuer dans des conditions équitables.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE Pour la Fête des mères

(c) Dimanche matin, le corps de musique «L'Avenir» a donné, en plusieurs points de la ville, un concert public, à l'occasion de la Fête des mères.

La vie de nos sociétés

L'assemblée générale de CINALFA

La caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation CINALFA a tenu son assemblée générale le 9 mai, à l'Aula de l'université de Neuchâtel, sous la présidence de M. Henri Rosat.

L'assemblée a pris congé, en exprimant ses remerciements, de M. Pierre Argonno, qui, après avoir exercé son mandat d'administrateur pendant quinze ans, s'est démis de ses fonctions. Pour le remplacer, elle a fait appel à M. Albert Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds.

Après la partie administrative, M. Fritz Bourquin, conseiller d'Etat, a présenté un intéressant exposé sur les préoccupations du Conseil d'Etat en matière d'allocations familiales: projet de loi fédérale, motion visant à l'augmentation des allocations, à leur extension aux personnes de condition indépendante, aux enfants étrangers, etc.

Après l'assemblée, les participants, au nombre de deux cents environ, ont visité la FOGA.

... et... **BOUM...**
NOUVEAUX RABAIS

20%

A DÉDUIRE DES PRIX
 indiqués en vitrine ou en rayon

49.80 = **39.80** net
 19.80 = **15.80** net
 9.- = **7.20** net
 etc.

CHAUSSURES
Christen
 NEUCHÂTEL
 SEYON 2



JICO
 Sanitized



Instruments de travail modernes pour besoins modernes

Fourgon 1100 T²

capacité 5,25 m³ • accès large et facile par porte latérale coulissante et porte arrière à 2 battants • maniabilité extrême • coût d'exploitation très bas

Fr. 9380.-

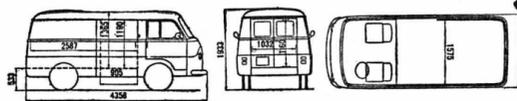
Châssis nu Fr. 8330.-

Fiat 1100 T²

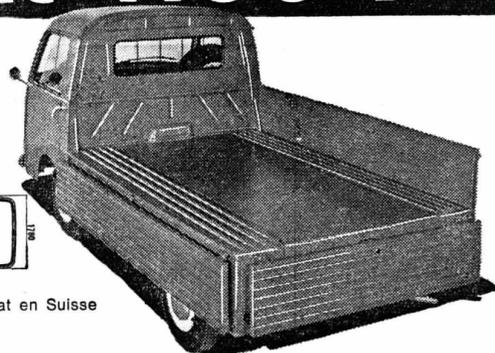
Camionnette 1100 T²

vaste caisson • en retirant le plancher amovible on obtient un plateau métallique fixe surbaissé • 3 ridelles rabattables

Fr. 9180.-



Documentation et démonstrations auprès des 250 agents Fiat en Suisse



avec moteur 1200 cc.

A vendre une **poussette - pousse-pousse**
 « Wisa - Gloria », rouge grenat, métallisée, en parfait état. Tél. 5 33 44.

A vendre une **machine à laver hydraulique**
 avec calandre, en très bon état, prix avantageux. — Tél. 5 47 23.

A vendre une nichée de petit **CANICHES**
 noirs. Très beaux sujets. Pedigree. Mme A. Stalder, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 87.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

affaire de 1er ordre. Fr. 210.000.-, chiffre d'affaires prouvé, logement attenant. On prendrait éventuellement maison dans la région en échange. Offres sous chiffres P 3373 N à Publicitas, Neuchâtel.

SEMENCEAUX

A vendre Ackerssegen, importation 1960.

BELLE PAILLE H. D.

Tél. (037) 6 24 77.

TENTE

canadienne « Wico » neuve, 3-4 places, 180 cm de haut. Fr. 170.-. Tél. 5 10 55.

motogodille

6 CV « Lansow ». Tél. 8 31 86 aux heures des repas.

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire



Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

TABLEAUX

du peintre **LEMETO**
 Bas prix. Tél. 038-5 04 12.

COLLIES (Lassie)

Superbes chiots dorés, 3 mois. Excellents pedigree. — Martial Aubert, Le Mazot, je Brassus, tél. (021) 8 56 83.

Une affaire



Divan avec tête mobile, protégé-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans). Dimensions :
 120 x 190 cm **Fr. 280.-**
 130 x 190 cm **Fr. 300.-**
 140 x 190 cm **Fr. 320.-**

W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

Véhicules à moteur

A vendre **« CHEVROLET »**
 1953, 18 CV, noire, parfait état de marche, 6 roues montées dont 2 avec pneus à neige. Radio et accessoires, bas prix. M. Flück, Gare 7, Saint-Blaise. Le soir dès 18 h.

A vendre beau scooter **« PUCH »**
 150 cm³, modèle 1958. Très soigné, peu rouillé. Prix très intéressant.

R. Waser
 Garage du Seyon
 rue du Seyon 34-38 Neuchâtel
 Agence Morris - M.G. Wolsley

« Topolino » 1952

seulement Fr. 450.-. Adresser offres écrites à 175-293 au bureau de la Feuille d'avis.

Jachétera

BATEAU

cajou avec moteur, pour pêche et promenades; parfait état. Tél. (022) 26 47 59, R. Janner, 12, rue Vieux Collège, Genève.

« VESPA » GS

moteur refait à neuf. Garantie 6 mois, 6000 km. Plaques et assurances. Fr. 800.-. Tél. 5 42 53.

« Simca P 60 »

modèle 1960. De première main. Très soignée.

« Renault Dauphine »

modèle 1960. Aérostable. Peu de kilomètres. Belle occasion.

« Renault » 4 CV

modèle 1960. Superbe occasion. Peu roulé. Essais sans engagement. Facilités de paiement.

R. Waser
 rue du Seyon 34-38 Neuchâtel
 Agence Morris - M.G. Wolsley

A vendre « Citroën » ID 1959

voiture de confiance, en parfait état de marche, radio, intérieur quasi neuf. — Téléphonez au 6 32 54 ou 8 15 28, M. Paquette, Peseux.

Garage Hirondelle

PIERRE SENN, Pierre-à-Mazel 25
 Agence VW
 Porsche, Chrysler-Valiant, Plymouth
Neuchâtel
NOS OCCASIONS
REVISÉES ET GARANTIES

- VW** Limousine 1953, bleue
 - VW** Limousine 1955, bleue
 - VW** Limousine 1957, grise
 - VW** toit ouvrant, 1957/1958, bleue
 - VW** Limousine 1957/1958, verte
 - VW** toit ouvrant, 1958/1959, bleue
 - Opel Record** 1954
 - Fiat 1100** 1956
 - Fiat 1900** 1953
 - Peugeot cabriolet** 1958
 - Mercédès 220** toit ouvrant, 1960
- ESSAI SANS ENGAGEMENT**
FACILITÉS DE PAIEMENT
 Tél. 5 94 12

« VESPA »

1959. Prix à discuter. Tél. 8 32 87 après 18 heures.

« NSU » 200 cmc

révisée, Fr. 450.-. M. Tauber, tél. 5 79 89.

« FIAT » 600 1955

Prix Fr. 1400.-. Tél. 7 71 94.

« Borgward » TS

1957, peu roulé. Prix Fr. 4600.- comptant. Adresser offres écrites à 175-291 au bureau de la Feuille d'avis.

« Ford Anglia »

bon état de marche. Adresser offres écrites à O. U. 1934 au bureau de la Feuille d'avis.

« Fiat » 500 c

en parfait état. Téléphonez aux heures des repas au 5 00 31.

ID « CITROËN »

modèle 1957-1958, peu roulé, parfait état de marche; prix intéressant. Tél. 8 31 26.

SCOOTER

à cabine « Heinkel » 1957, en parfait état, 3 places. Tél. 038-6 75 55.

« B.M.W. »

250 cm³. Prix intéressant. Garage du Seyon R. Waser rue du Seyon 34-38 Neuchâtel

« CITROËN » ID 19

modèle 1959 10 CV, 4 vitesses normales, 36.000 km, avec garantie. Véhicule de toute beauté, cédé à prix avantageux, avec larges facilités de paiement et reprise éventuelle. — Bailly, Garage Athénée S.A., Lausanne. Tél. (021) 32 49 77.

CONTREX

LE

CONTREPOIDS



La bouteille Fr. 1.- + verre 20 ct.

A LA

CELLULITE

Pour le 90 %, ces paquets de cellulite qui déforment votre silhouette sont formés d'eau. Combattez l'eau par l'eau. En buvant Contrexéville, vous éliminez dans la journée davantage que le volume consommé. Contrexéville - contrat jeunesse.

CONTREXÉVILLE

Eau minérale naturelle sulfatée calcique



Les langes en ouate de cellulose

Baby*Tela

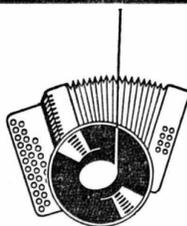
assurent le bien-être de votre enfant et vous évitent un travail considérable.

- Ils sont doux, absorbants et ne s'effritent pas, même mouillés. Ils ne risquent donc pas de coller à la peau du bébé. Pas besoin de les entourer d'un filet.
- En coupant une seule fois la bande, vous déterminez vous-même les dimensions que vous entendez donner à vos langes. Les 2 bords sont gaufrés et les langes ne risquent pas de se défaire.
- Le double rouleau, hygiéniquement emballé dans un sac en plastique très pratique: Fr. 3.75. Baby-Tela est un produit suisse de Balsthal.



nouveau!

Le double rouleau, déjà coupé, est encore plus pratique!



A enlever un lot d'accordéons différents modèles d'occasion

5.-
 à partir de Fr.

Jeanneret-Musique

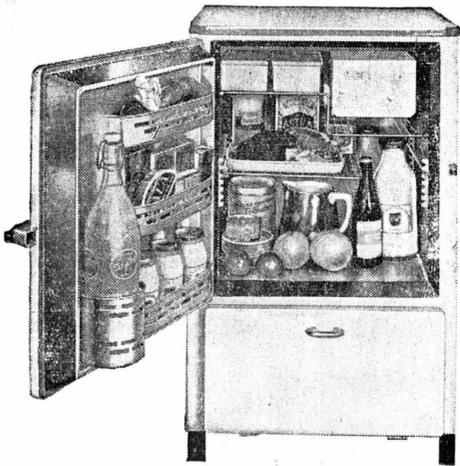
Neuchâtel - Seyon 28

C'est fou
ce qu'il peut
contenir

le

SIBIR

70 litres!



Avec son aménagement intérieur extraordinairement ingénieux, le Sibir 70 litres se classe déjà dans la catégorie des grands frigos et de ce fait convient réellement à tous les usages. Vous serez stupéfaits de l'étonnante quantité de marchandises que vous y rangerez!

- Casier à légumes spacieux
- Dessus genre Formica
- Hauteur réglable

335.-

SEULEMENT Fr.

LES AUTRES MODÈLES DE FRIGOS SIBIR SONT TOUJOURS EN VENTE

- 40 litres modèle standard Fr. 275.-
- 60 litres modèle standard Fr. 295.-
- 110 litres modèle de luxe Fr. 495.-

FABRICATION SUISSE

GARANTIE TOTALE
DE 5 ANS

La certitude d'être
mince... Clarins



IKS 25 124

- Si vous avez des bourrelets à la taille
- Si vos hanches sont trop fortes
- Si vos cuisses sont trop grosses
- Si vos genoux sont empâtés
- Si vos chevilles sont trop épaisses
- Si l'aspect peau d'orange vous inquiète

Ces soucis disparaîtront à tout jamais, rapidement et sans douleur, par le traitement CLARINS (Aéro-Vibro-Thérapie).

Agissant aussi bien en surface qu'en profondeur, le traitement CLARINS redonnera toute leur fermeté et leur jeunesse à vos tissus.

Vous pouvez faire confiance à CLARINS. Notre réputation est votre garantie.

Institut Bourquin
Neuchâtel

5, rue de l'Hôpital, 2me étage, tél. (032) 5 61 73
BIENNE, Uraniahaus, place de la Gare 1, tél. (032) 3 81 18

Bon

pour une démonstration gratuite

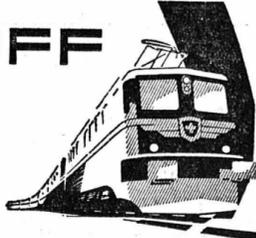
Vos RHUMATISMES guériront sûrement et rapidement si vous faites une cure efficace de bains au

Bad-Hotel Bären
Baden

Une cure fortifiante et dé-tend. Maison confortable, situation très tranquille.

Prix modérés. Offres et prospectus chez K. & H. Gugolz - Tél. (056) 2 51 78.

CFF



Match international de football
à Lausanne

Samedi 20 mai 1961, à 17 h 30

SUISSE-BELGIQUE

Billets à prix réduit:

Au départ de Neuchâtel Fr. 10.60
valables le 20 mai à l'aller par n'importe quel train arrivant à Lausanne après 15 heures; au retour le même jour par n'importe quel train.

Train spécial: Neuchâtel départ 14 h 12
Yverdon départ 14 h 43
Lausanne arrivée 15 h 15

**CURE « BOL D'AIR JACQUIER »
pour retrouver la santé**

Renseignements, références et démonstration gratuits. Visitez notre centre, rue Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 5 01 95.

URGENT

Qui donnerait à une grand-maman un petit lit d'enfant avec matelas, ou une occasion à bon marché? Demander l'adresse du No 1940 au bureau de la Feuille d'avis.

TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP

UNE BONNE NOUVELLE



chaussée de la Boine 2
nouveau bâtiment de la Balloie
NEUCHÂTEL

LAVAGE ET REPASSAGE SOIGNÉ



2 chemises 3 jours Fr. 2.50

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange



NETTOYAGE A SEC

DÉTACHAGE-STOPPAGE
Service soigné et rapide

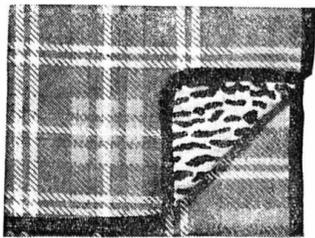


Prix avantageux



TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP CHEMISERIE BOINE 2 NEUCHÂTEL - TIP-TOP

Bon voyage!



890

COUVERTURES DE VOYAGE

en pur coton, double face, bordée d'un ruban (46/5/6)

1350

en laine renforcée grilou, divers beaux dessins à carreaux, de fabrication suisse (46/5/4)

975

SAC DE VOYAGE
étouffe de coton, intérieur lavable, avec fermeture éclair. Grandeur environ 43 x 45 cm (16/14/30)

1950

SAC DE VOYAGE
en tissu coton, avec fermeture éclair, porte-étiquette, poche extérieure avec fermeture éclair, poignées et garnitures en cuir véritable (16/14/48)

3250

3450

VALISES en Liwalit
Le Liwalit est une matière résistante, ne se rayant pas, lavable. Forme allround, doublure moirée, poche sous le couvercle, 2 serrures impeccables avec clés. Diverses teintes. Fabrication suisse 60 cm (16/9/23)

3450

3650

VALISES en toile
étouffe de coton, joli dessin écossais, intérieur recouvert de tissu moiré, avec poche intérieure et sangles 60 cm (16/9/52)
65 cm (16/9/53)



Marché MIGROS

Excursions FISCHER

Samedi 20 mai, à Lausanne
Match international de football
SUISSE-BELGIQUE
Départ: 14 h 15, Fr. 9.50

Demandez programmes et renseignements
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel)
ou Voyages & Transports Tél. 7 55 21
(sous les Arcades) Tél. 5 80 44

EXCURSIONS L'ABEILLE

FERME-ROBERT, par la Tourne, gorges de l'Areuse, mercredi 13 h 30, 6 fr.
EXPOSITION HYSPIA, BERNE, jeudi, samedi 13 h, 6 fr. 50. KLOTEN par BALE et le long du Rhin, Zurich, dimanche 21 mai, 7 h, 27 fr. Villa, prise à domicile. Tél. 5 47 54.

LAUSANNE Samedi 20 mai Fr. 9.50
SUISSE - BELGIQUE
Départ: 16 heures

BERNE Mercredi 31 mai Fr. 7.-
FINALE DE LA COUPE D'EUROPE
Départ: 16 heures
Billets d'entrée à disposition

Renseignements et inscriptions
WITTWER
Neuchâtel - Tél. 5 82 82



Ils avaient tout simplement soif !

CARDINAL votre bière

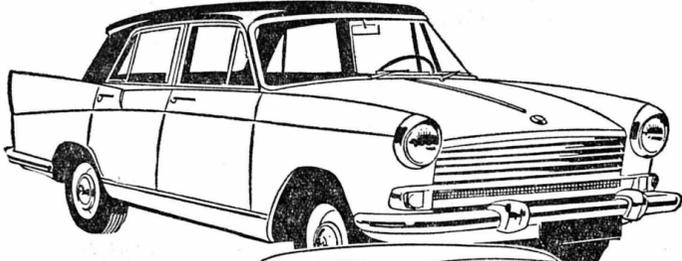


MORRIS

Nouveaux prix sensationnels

La réduction du tarif de douane prévue par l'AELE, entrant en vigueur au 1er juillet 1961, est déjà comprise dans ces prix!

à partir du 15 mai 1961



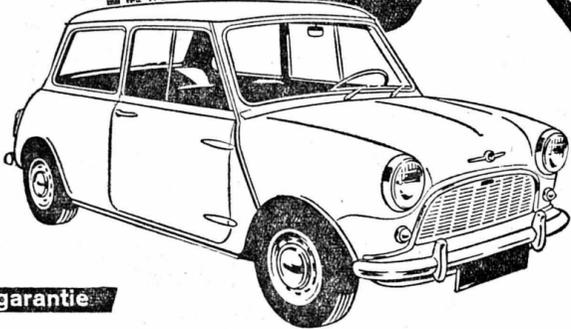
OXFORD

8/56 CV, 4 portes
5 places, 4 vitesses
rembourrage en cuir

8790.-

Frs.

Station-wagon, tout-acier, Pininfarina, Frs. 9980.-



MORRIS 850

Station-wagon, tout-acier, 3 portes,
Fourgonnette, charge utile 320 kg,

à partir de Frs. **4930.-**

4,3/37 CV, 4 vitesses
115 km/heure
5-6 litres/100 km

12 mois de garantie

A partir du 15 mai 1961, les autres produits NUFFIELD (MORRIS, WOLSELEY, MG et Tracteurs NUFFIELD) bénéficient aussi d'une baisse de prix antérieure aux 10% de réduction de douane de l'AELE, entrant en vigueur au 1er juillet 1961.

Représentation générale pour la Suisse:
J. H. Keller SA Zurich Tél. 051/25 66 58

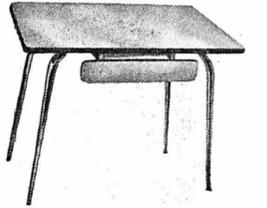


Agent pour le canton de Neuchâtel:

R. Waser, garage du Seyon, Neuchâtel

OUI

UNE SPLENDE
TABLE DE CUISINE
TUBE ET FORMICA



GRATUITE

avec chaque

FRIGO

à partir de 125 litres
au comptant ou
par acomptes

AUX ARTS MÉNAGERS

26, rue du Seyon

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

LE SPORT NEUCHATELOIS EN DEUIL

Alexandre Girard-Bille ancien champion suisse de ski, n'est plus

Un ancien champion suisse de ski, le Chaux-de-Fonnier Alexandre Girard-Bille, est mort récemment à Biemme dans sa 62^{me} année. Ses cendres ont été déposées dans le cimetière d'Auvernier.

M. Girard-Bille, surnommé « Keks » par ses amis, était un sauteur de grande classe et avait été sélectionné pour représenter la Suisse aux premiers Jeux olympiques d'hiver, à Chamonix, en 1924. Il s'était classé sixième au saut, la victoire étant revenue au Norvégien Thams.

Le défunt avait eu une carrière sportive remarquable. M. Girard-Bille commença à skier très tôt. A l'âge de 6 ans, en 1905, il s'entraînait déjà à la Chaux-de-Fonds. En 1914, il participa pour la première fois aux courses nationales (catégorie junior); il décrocha la troisième place. De 1918 à 1921, il participa aux championnats suisses d'athlétisme dans les épreuves des 1500 m et 800 m. En juillet 1919, il reçut le prix de la Jungfrau du concours de ski d'été. C'était la première fois que ce concours se disputait.

De 1918 à 1921, M. Girard-Bille gagna plusieurs coupes, médailles et globelets et fut le gagnant définitif du challenge du Ski-club de la Chaux-de-Fonds. En 1923, il décrocha le titre de champion suisse de ski, à Grindelwald.

En 1921, 1923 et 1927, il fut détenteur de la coupe du prince Bonaparte. Mais, malgré les démarches du Ski-club et de la Fédération suisse de ski, cette coupe ne sortit pas de France. Le président de la République française, M. Millerand, lui offrit un magnifique vase de Sèvres pour le concours gagné

à Morez-du-Jura, en 1921. Une coupe à fruit de Sèvres lui fut offerte par le sénateur Bérard pour le concours international à Superbagnières-sur-Luchon, dans les Pyrénées; le prince Umberto d'Italie lui remit un stylo en or.

De 1924 à 1927, il participa à tous les concours internationaux aux Grisons (Saint-Moritz, Pontresina, Lenzerheide, Klosters, Davos, Arosa). Son plus long saut atteignit 76 mètres. Il a sauté pour la dernière fois en 1933, à Caux; il fonctionna ensuite comme juge de saut aux courses nationales à Arosa, Adelboden et Zermatt.

M. Girard-Bille donna également des leçons de ski. Sa famille possède encore des photographies de célébrités telles que Sacha Guitry, le bourgmestre de Bruxelles, Henry Bordeaux, Armand Salacrou et Paul Reynaud, que M. Girard-Bille initia à l'art du ski. De 1933 à 1940, il dirigea l'Ecole suisse de ski à l'étranger et en Suisse, à Caux, au Mont-Dore, à Megève et à Paris (sur une piste artificielle). En 1950, il émigra en Australie, où il resta jusqu'en 1954. Revenu au pays, il fut tenancier de l'hôtel de Tête-de-Ran de 1955 à 1960.

Notons encore qu'Alexandre Girard-Bille avait fait les mobilisations de 1939-1945 dans les troupes frontalières neuchâteloises comme premier-lieutenant et qu'il avait commandé, en 1944, une patrouille de ski, qui fut victorieuse aux championnats d'hiver de la brigade frontalière 2.

C'est un grand sportif qui s'en est allé avec Alexandre Girard-Bille.



Alexandre Girard-Bille sautant à Arosa en 1928.

Les salaires dans l'industrie des métaux et l'horlogerie

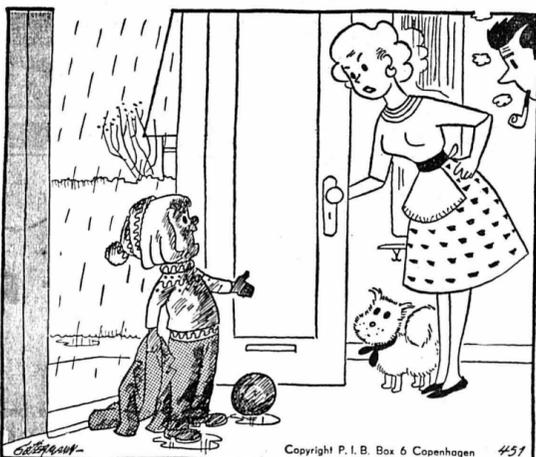
(C.P.S.) L'enquête d'octobre sur les salaires et les traitements a porté sur 185,578 ouvriers et 53,601 employés, soit au total 239,179 salariés occupés dans 1653 entreprises de l'industrie des métaux et machines. Le niveau général des salaires ouvriers s'est accru de 45% d'octobre 1949 à octobre 1960 et de 5% depuis le mois d'octobre 1959.

Le 2% environ de l'accroissement observé d'une année à l'autre est dû à la réduction de la durée contractuelle de travail d'une heure en moyenne. La progression enregistrée au cours des onze dernières années atteint 111 centimes ou 44% chez les ouvriers adultes, 69 centimes ou 43% chez les ouvrières adultes, 75 centimes ou 53% chez les jeunes gens et 56 centimes ou 43% chez les jeunes filles. D'une année à l'autre, l'augmentation des gains horaires s'élève à 16 centimes ou 5% chez les ouvriers adultes, 10 centimes ou également 5% chez les ouvrières adultes, 22 centimes ou 12% chez les jeunes gens et 15 centimes ou 9% chez les jeunes filles. Les traitements mensuels moyens se sont accrus en onze ans de 317 francs ou 43% chez les employés adultes du sexe masculin et de 189 francs ou 41% chez les employées adultes. D'une année à l'autre, les progressions correspondantes atteignent 38 fr. (4%) et 21 fr. (3%). Le niveau général des traitements des employés des deux sexes s'est élevé de

42% depuis 1949 et de 4% depuis 1959.

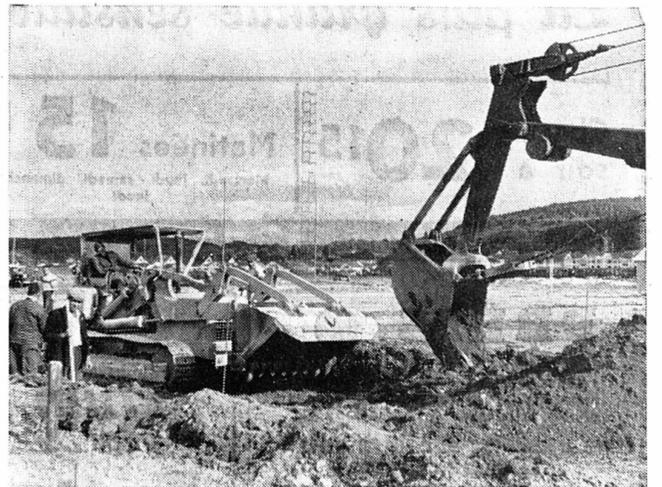
En ce qui concerne l'horlogerie et la bijouterie, l'enquête a porté sur 49,721 ouvriers et 8090 employés, soit au total 57,811 salariés occupés dans 1732 entreprises. Le niveau général des salaires ouvriers a progressé de 38% d'octobre 1949 à octobre 1960. Les gains horaires moyens se sont accrus de 125 centimes ou 38% pour les ouvriers qualifiés, de 108 centimes ou 41% pour les ouvriers adultes semi-qualifiés et non qualifiés et de 74 centimes ou 37% pour les ouvrières adultes. Les augmentations correspondantes enregistrées depuis le mois d'octobre 1959 atteignent 21 centimes (ou 5%), 14 centimes (4%) et 12 centimes (4%). Le niveau général des salaires ouvriers s'est élevé d'une année à l'autre de 5% dont environ 2% s'expliquent par la réduction de la durée contractuelle du travail de 46 à 45 heures. Les traitements mensuels moyens des employés adultes du sexe masculin ont été relevés d'octobre 1949 à octobre 1960 de 321 fr. ou 40% tandis que ceux des employés adultes augmentaient simultanément de 179 fr. ou 39%. On a observé d'une année à l'autre un accroissement de 27 fr. ou 2% chez les employés du sexe masculin et de 17 fr. ou 3% chez les employées. Le niveau général des traitements s'est amélioré de 39% en onze ans et de 3% d'une année à l'autre.

LES VOISINS



— Oui, maintenant tu grognes, mais tu seras bien fière, le jour où je ferai partie de l'équipe nationale.

Début des travaux pour la construction de la seconde raffinerie de sucre



Les travaux pour la construction de la seconde raffinerie de sucre prévue près de Frauenfeld ont débuté avec un retard de trois mois. Les questions juridiques étant désormais réglées, les travaux seront poursuivis rapidement pour rattraper le temps perdu. Il s'agit d'abord de construire les routes nécessaires tant à la construction qu'à l'exploitation de la future raffinerie et de préparer le terrain pour les bâtiments.

Examens de fin d'apprentissage dans l'imprimerie

Les examens de fin d'apprentissage pour compositeurs typographes, conducteurs typographiques et stéréotypistes viennent de se terminer. Les candidats suivants ont obtenu leur diplôme:

Compositeurs typographes: Pierre Bernhardt (Stoll & Cie, la Chaux-de-Fonds); Fred Boblier (Gessler & Cie, Colombier); André Capt (E. Moser & Fils S.A., Neuchâtel); Gilbert Carnal (Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel); Henri Chevalier (A. & W. Selzer, Neuchâtel); Serge Fontana (Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel); Pierre Gatschet (André Bailod, Boudry); Jean-Pierre Gentil (Fiedler S.A., la Chaux-de-Fonds); Kurt Glauser (Paul Attinger S.A., Neuchâtel); Jean-François Huguenin (Gasser, le Locle); Jean-Claude Ferrinaquet (Courvoisier S.A., la Chaux-de-Fonds); Denis Robert-Tissot (Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel); Pierre Vellard (Willy Zwahlen, Saint-Blaise); Jacques Veluzat (R. Memminger, Neuchâtel).

Conducteurs typographes: Jean-Daniel Devonoges (Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel); Bernard Droz (Courvoisier S.A., la Chaux-de-Fonds); Pierre Dubois (Robert-Tissot & Fils S.A., la Chaux-de-Fonds); Jean-Claude Huguenin (Montandon & Cie, Fleurier); Willy Huguenin (Glauser-Oderbolz, le Locle); François Jacquemet (Paul Attinger S.A., Neuchâtel); Claude-Henri Messellier (H. Messellier, Neuchâtel); Roger Veluzat (R. Memminger, Neuchâtel).

Séréotypiste: Rémo Silliprandi (Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel).

Frais et dispos
dès le réveil



Un verre d'eau de Vichy au saut du lit (CÉLESTINS, HOPITAL ou GRANDE-GRILLE) vous mettra en train pour la journée. Ces eaux incomparables vous apportent un complexe minéral alcalin naturel et inimitable. Elles stimulent les fonctions du foie, régularisent la digestion, équilibrent la nutrition.

Pas d'alimentation
rationnelle sans
VICHY-ETAT



Le **REX**

☎ 5.55.55

a la fièreté de vous présenter dès aujourd'hui à 15 h et 20 h 15

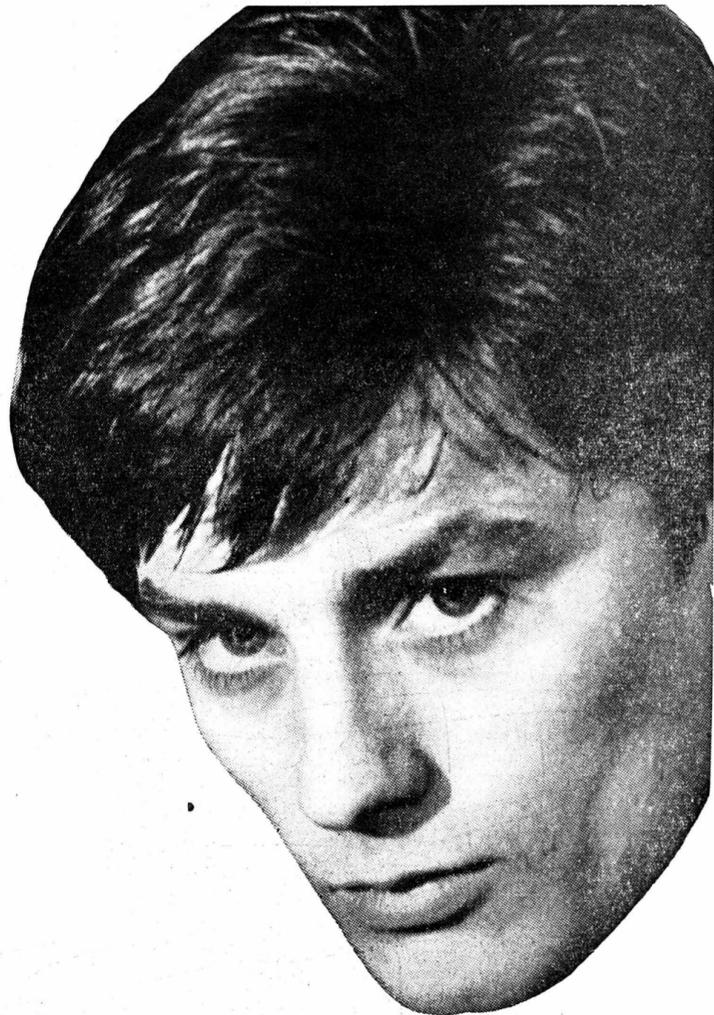
ALAIN DELON

ANNIE GIRARDOT

RENATO SALVADORI ★ SUZY DELAIR

ROGER HANIN ★ KATINA PAXINOU

ROCCO



L'extraordinaire chef-d'œuvre de
LUCIANO VISCONTI

ET SES FRÈRES



BIENNALE DE VENISE, prix spécial du jury «LION D'ARGENT». Prix de la Fédération internationale de la presse cinématographique. Prix André Basin au Festival d'Acapulco. Grand prix 1961 de la critique cinématographique internationale. Désigné comme le film le plus remarquable de l'année par le London Festival.

La plus grande sensation de l'année. Trois heures de spectacle exceptionnel.

Chaque soir à 20 15	Matinées 15 h <small>Mercredi, jeudi, samedi, dimanche, lundi</small>	FAVEURS STRICTEMENT SUSPENDUES	Age d'admission 18 ans révolus	Etant donné l'extrême importance du spectacle, le prix des places est fixé exceptionnellement à: 3.- 3.50 4.- et 4.50 <small>Mercredi et jeudi, matinées à prix réduits 3.50 et 4.-</small>	PARLÉ FRANÇAIS Majestic films SA
----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

★ REX ★ CINÉMA ★

PRÊTS
sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux, etc.
Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements : tél. (039) 2 24 74.

Mamans, futures mamans
tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 15 h 30
conseils et démonstrations pratiques de

puériculture
par une nurse diplômée; de 15 à 18 heures,
confection de layettes

Restaurant neuchâtelois sans alcool
Faubourg du Lac 17

Hum, Que c'est bon!

Tartes aux fraises 1.12⁸

Ø 15 cm 1.20 - 6% = net
(Non-membres 5%)

Cours d'allemand à Winterthour
La ville de Winterthour organise pendant les vacances, soit du 17 juillet au 26 août 1961, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecologie de Fr. 375.- à Fr. 690.- (y compris pension complète et excursions, pour trois à six semaines). Inscription Fr. 10.-.
Pour prospectus et renseignements, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthour. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1961.

Nous prions vivement les clients qui nous ont remis
des objets en réparation
de bien vouloir les retirer si possible jusqu'à fin mai, avant le transfert dans les nouveaux locaux.
H. VUILLE
bijoutier-horloger
Vis-à-vis du Temple du Bas
NEUCHÂTEL

Exposition itinérante «Coton et broderie - plus intéressante que jamais!»

NEUCHÂTEL
RESTAURANT - CASINO DE LA ROTONDE

Judi 18 mai 10 h - 21 h
Vendredi 19 mai 9 h - 19 h

Pas de vente Entrée libre

L'exposition intéressante de l'industrie suisse du coton et de la broderie est organisée dans un but d'information à la portée de chacun sur les emplois multiples du coton.
Les différents procédés techniques et de fabrication, les nombreux traitements et la variété des articles terminés constituent une présentation aussi riche que complète des innombrables possibilités de la broderie et autres tissus.
Une série de tissus mode, de somptueuses broderies, complètent les diverses présentations thématiques par leur beauté.

Dernières dépêches de la nuit

Le coup d'Etat en Corée du Sud

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il y eut une vive fusillade mais à 6 h tout était fini. Au lever du jour, l'ordre était revenu dans la capitale et la population vaquait normalement à ses occupations. La province, dans son ensemble, devait suivre la capitale et les unités qui n'avaient pas pris une part directe au coup d'Etat devaient s'y rallier après quelques hésitations. A part une demi-douzaine de policiers tués à Séoul, il semble que tout se soit passé sans effusion de sang.

Une série de mesures

Le nouveau pouvoir a immédiatement pris une série de mesures. La loi martiale a été proclamée dans tout le pays. A Séoul, le couvre-feu a été institué de 19 à 5 heures. Tous les rassemblements sont interdits. La censure a été établie, pour l'intérieur comme pour l'extérieur. Les ports et aéroports ont été fermés sauf pour le trafic international. Les complexes bancaires ont été partiellement bloqués et les spéculateurs et accapareurs ont été menacés d'énergiques sanctions.

Désaveu américain

L'aspect politique du coup d'Etat est plus difficile à saisir. Les généraux qui ont pris le pouvoir ont fait une profession de foi anticommuniste et proaméricain. Pourtant ils ont été tout de suite désavoués par les Américains et en des termes qui ne laissent place à aucune équivoque. Le chargé d'affaires américain, M. Marshall Green, a déclaré :

« Je désire qu'il n'y ait aucun doute sur le fait que les Etats-Unis soutiennent le gouvernement légal de la République de Corée, élu par le peuple en juillet dernier et constitué en août après l'élection d'un premier ministre. »

De son côté, le général américain Carter Macgruder, commandant en chef des troupes des Nations Unies, a publié un communiqué engageant tout le personnel militaire sous son commandement (et donc le personnel coréen, car l'armée sud-coréenne est sous le commandement des Nations Unies) à « soutenir le gouvernement légal » et à favoriser le rétablissement de son autorité.

Retour en arrière !

Cependant, l'ambassade des Etats-Unis à Séoul a plus tard, une déclaration précisant que la seule préoccupation du gouvernement américain était de voir tout gouvernement observer la procédure légale et constitutionnelle, fondement nécessaire à toute démocratie et réussite gouvernementale.

Un porte-parole de l'ambassade a ajouté que le but de cette déclaration était de clarifier celle faite précédemment par le chargé d'affaires, M. Marshall Green, dans laquelle il soutenait publiquement le régime de M. Chang sans cependant le désigner nommément.

A la suite de cette récente déclaration, les observateurs se demandent si les Etats-Unis ne reviennent pas, en fait, sur leur précédente position soutenant le premier ministre Chang en attendant qu'un nouveau chef de gouvernement soit désigné par le président Po Sun-yun selon la procédure imposée par la constitution pour la formation d'un cabinet.

Les soldats qui ont participé au coup d'Etat

Un porte-parole du général Carter Macgruder, commandant des troupes des Nations Unies en Corée du Sud, a annoncé mardi soir (heure locale), que seulement 3600 soldats des unités de réserve de Séoul avaient participé au coup d'Etat militaire. Toutes les autres forces stationnées le long de la ligne de front, y compris l'armée de l'air et de la marine, sont « demeurées fermes sur leurs positions et continuent à assurer la défense de la République », a-t-il ajouté.

Pré de préciser cette déclaration, le porte-parole a expliqué que cette attitude impliquait que les forces en question ne soutenaient pas la junte révolutionnaire.

Mais dans le même temps, les échos d'un violent tir d'artillerie provenant des faubourgs du nord-est de la capitale, le long de la route conduisant vers le front, au centre-ouest du pays. Ce tir a duré une demi-heure.

Déclaration du président de la République

Le président de la République, M. Po Sun-yun, a pressé M. Chang, le

premier ministre, de ne plus se cacher et de résoudre la crise résultant du coup d'Etat militaire.

Prenant la parole au micro de Radio-Séoul (contrôlé par la junte révolutionnaire), le président a déclaré que la situation devait revenir immédiatement à la normale sans effusion de sang, et qu'il fallait épargner à la nation le danger de tomber sous la domination communiste.

Le président, dont la voix tremblait d'émotion, a ajouté que la junte militaire avait renoncé à arrêter le premier ministre ainsi que les quinze ministres du gouvernement, et avait donné l'assurance qu'elle garantirait la sécurité personnelle de M. Chang.

Prise de pouvoir

Le général Chang Do-yung a annoncé hier soir à la radio qu'il avait pris officiellement le pouvoir. Le général a, cependant, ajouté qu'il était prêt à l'abandonner une fois que les tâches révolutionnaires auront été accomplies. Il a souligné que son coup d'Etat avait été motivé par son désir de balayer le régime corrompu et inefficace de M. Chang et de jeter les bases d'un avenir meilleur pour la Corée. Le général a également lancé un appel pour une prise de position résolument anticommuniste en vue de parer à une éventuelle attaque de la Corée du Nord.

Les chars ont fait leur entrée dans Séoul, prenant position aux points stratégiques de la ville.

Les obsèques de Gary Cooper

Tout Hollywood était là pour un dernier adieu à la grande vedette

BEVERLY HILLS (UPI). — La messe d'enterrement de Gary Cooper a été célébrée mardi matin dans la petite église du Bon-Pasteur où il s'était converti il y a deux ans à la religion catholique.

Cérémonie simple et discrète, conformément au désir du disparu et de sa famille, malgré la présence de toutes les célébrités du cinéma américain venues rendre ce dernier hommage à celui qui fut peut-être le plus grand de l'époque glorieuse avec une modestie parfaite.

Vedettes chevronnées, vétérans — comme lui — de la grande époque, coudoyaient ceux qui leur avaient succédé dans la carrière sans effacer leur gloire. Les « vieux », les jeunes et les moins jeunes du cinéma partageant pour Coop cette amitié qu'il avait le don de susciter et de conserver.

Dehors, cinq cents personnes qui n'avaient pu prendre place à l'intérieur de l'église s'étaient massées sur le parvis.

Après l'éloge funèbre, l'inhumation eut lieu en la seule présence de la famille et de six amis intimes.

Le héros de tant de chavachées héroïques et fantastiques dort pour toujours à l'ombre des saules, mais son souvenir vivra longtemps encore sur les écrans du monde entier.

La conférence sur le Laos

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)



Conférence à Genève, mais aussi conférence à Ban Namone, où les délégués des trois tendances laotiennes essayent de se mettre d'accord. Il semble que l'on n'est pas plus heureux à Ban Namone puisque jusqu'à présent les délégués n'ont même pas pu s'entendre sur l'ordre du jour. Voici de gauche à droite les délégations royale laotienne, neutraliste et Pathet-Lao.

Jusqu'au dernier moment on n'avait été sûr de rien. Le prince Norodom Sihanouk n'était pas encore arrivé à Genève. Pouvait-on commencer sans le chef d'Etat cambodgien qui avait été l'initiateur de cette conférence et qui devait prononcer l'adresse inaugurale ? On se concerta, on fit demander des nouvelles du prince, on apprit qu'il était en route pour Genève après avoir passé la nuit à Nice. Finalement on décida que la conférence s'ouvrirait à 18 heures au lieu de 17 heures. Pour donner le temps au prince Norodom Sihanouk d'arriver.

Les « quatorze » n'étaient que douze...

Ce point réglé, il y avait encore un autre problème : les délégations du Sud-Viet-nam et de la Thaïlande étaient absentes. On croyait savoir qu'elles étaient en route, mais ce n'était même pas sûr, et de toute façon, elles ne pourraient pas arriver à Genève avant mercredi. On décida que c'était tant pis pour elles et qu'après tant d'ajournements on ne pouvait plus décemment se permettre un nouveau retard sous peine de sombrer dans la farce.

... et les trois tendances laotiennes n'étaient que deux

Plus importante était la défection des délégués laotiens représentant le gouvernement de Vient-tiane. Dès lundi, ils avaient fait savoir qu'ils n'acceptaient pas de participer à la conférence sur un pied d'égalité avec les deux autres délégations laotiennes présentes à Genève : celle (neutraliste) du prince Souvanna Phouma et celle (procommuniste) du Pathet-Lao. Toutefois des pressions s'exerçaient sur eux pour qu'ils reviennent sur leur position et on espérait qu'ils recevraient de nouvelles instructions de Vient-tiane les autorisant à siéger à la conférence. Des instructions leur sont effectivement parvenues hier, mais elles n'ont fait que confirmer celles qu'ils avaient déjà.

Le vrai travail ne commencera qu'aujourd'hui

Quand on sut que les délégués du gouvernement de Vient-tiane mainte-

naient jusqu'au bout leur refus de participer à la conférence dans les conditions où il avait été décidé qu'elle s'ouvrirait, il y eut un moment de flottement chez les Occidentaux. Le bruit courut que les Américains allaient à leur tour renoncer à siéger. C'était un faux bruit que la délégation américaine n'allait pas tarder à démentir.

Ce bref « suspense » devait être le dernier. A 18 heures, les délégués prirent place dans la salle du conseil du Palais des Nations et à 18 h 10 le prince Norodom Sihanouk se leva pour prononcer le discours d'ouverture.

La séance inaugurale s'est terminée à 20 h 30. Le véritable travail ne commencera qu'aujourd'hui.

Le prince Sihanouk montre la direction qu'il donnera aux négociations

« Pas de partition mais indépendance du type autrichien »

GENÈVE (UPI). — Le prince Norodom Sihanouk, le père spirituel de la conférence, a prononcé le discours inaugural de la conférence.

Le président du Conseil cambodgien a notamment déclaré :

« Je pense exprimer le sentiment de tous les délégués en souhaitant que les jours fiévreux qui nous attendent permettent d'établir un compromis ou, mieux encore, un accord satisfaisant sur le Laos, compatible avec les desirs de l'Asie tout entière, aujourd'hui si troublée, et du peuple laotien injustement divisé. »

« Notre but est de trouver un statut international juste pour le Laos, et non pas de comparer les mérites de deux idéologies », a poursuivi le prince Sihanouk en évoquant d'une part le gouvernement royal de Vient-tiane et d'autre part le groupe formé par les forces du Pathet-Lao et les partisans du prince Souvanna Phouma.

Un gouvernement provisoire de coalition nationale

Le prince Sihanouk a demandé aux Laotiens de former « un gouvernement provisoire, de coalition nationale, qui pourrait parler au nom du pays tout entier. »

« Même si tout ne dépend pas des Laotiens eux-mêmes, a-t-il poursuivi, chacun comprendra que leur union en ce moment est indispensable pour la survie de leur pays. Je désire ardemment que nos puissants amis dans les deux camps, loin d'empêcher cette union, la favorisent. »

Le président du Conseil cambodgien s'est prononcé en faveur d'une indépendance « du type autrichien » pour le Laos, « accompagnée d'une garantie de non-intervention des grandes puissances. »

La « partition », a-t-il poursuivi, ne résoudrait aucun problème ; « elle susciterait des difficultés à l'intérieur et à l'extérieur qui mettraient sans cesse la paix en danger. »

ELECTIONS COMMUNALES DANS LE VAL D'AOSTE

Les forces autonomistes du val d'Aoste, représentées notamment par l'Union valdotaine et les groupes de gauche (parti communiste et parti socialiste de M. Nenni) ont remporté la victoire dans 41 communes sur 74 aux élections municipales qui se sont déroulées dimanche dernier.

NKRUMAH CONDAMNE LA CONFERENCE DE MONROVIA

Avant de quitter Accra pour le Caire, M. Nkrumah a assisté à un dîner offert en son honneur par le président ghanéen, M. Nkrumah qui, dans son toast, a condamné la conférence de Monrovia des Etats africains et reproché à ses participants d'avoir rejeté son plan pour des Etats-Unis d'Afrique.

TOUJOURS DES VOIX MYSTERIEUSES

M. Heinz Kaminski, directeur de l'observatoire de Bochum, a confirmé mardi que « pour le 4me ou 5me jour successif, l'observatoire a réussi à enregistrer des signaux en phonie, d'origine soviétique sur des fréquences de la bande des 20 mégacycles, utilisées habituellement pour les expériences spatiales soviétiques. »

« Je suis à peu près certain, a ajouté M. Kaminski, que des savants soviétiques préparent une nouvelle expérience spatiale. »

LA GRANDE-BRETAGNE ET LE MARCHÉ COMMUN

« Il dépend des « Six » que l'Angleterre soit pleinement membre du traité de Rome ou qu'elle y soit associée », a déclaré mardi après-midi à la Chambre des communes M. Macmillan, au cours d'interpellations répétées portant sur la position du gouvernement britannique vis-à-vis du Marché commun.

« Il dépend des « Six » que le traité de Rome soit amendé ou qu'un protocole nous concernant y soit ajouté », a poursuivi M. Macmillan.

RENCONTRE DES DEUX « K »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il était porteur d'un message de M. « K »

En somme — et si l'on s'en tient aux déclarations officielles — ce mardi nous aura guère apporté les éléments nouveaux qu'attend le monde sur une éventuelle rencontre entre le chef d'Etat américain et le maître du Kremlin. Tout au plus sait-on que le message de M. Khrouchtchev dont M. Menchikov était porteur constituait une réponse à celui que M. Kennedy lui avait adressé le 22 février et dont la teneur n'a pas encore été rendue publique.

M. Kennedy se rend au Canada

La presse et l'opinion sont maintenant condamnées à rester sur leur faim pendant trois jours encore : En effet le président des Etats-Unis part en voyage officiel de 48 heures au Canada. Et il est bien évident qu'aucune information ne sera communiquée sur la rencontre qui fait l'objet des commentaires du monde entier avant le retour du locataire de la Maison-Blanche.

Vienne 3 juin !

Mais, en dépit de ce silence officiel, il est certain que les informations recueillies d'autres sources prennent peu à peu consistance. On parle toujours d'une rencontre qui pourrait avoir lieu à Vienne (ou à Stockholm) le 3 juin après la visite officielle — du 31 mai au 2 juin — du président et de Mme Kennedy en France.

Mais parallèlement à ces hypothèses on insiste également sur le fait que le premier magistrat de la République américaine entend ne pas donner à ses éventuels entretiens avec M. « K » le caractère d'une conférence bilatérale « au sommet ». Il s'agirait bien plutôt dans son esprit, d'une rencontre officieuse dont la durée serait limitée à 24 ou 48 heures, sans ordre du jour préalable et sans qu'il entre dans l'intention des interlocuteurs de parvenir à des accords officiels sur quelque point que ce soit. En fait, la conversation ne dépasserait guère le cadre d'un vaste échange de vues sur les grands problèmes internationaux.

Les avantages d'un dialogue

Dans l'esprit de M. Kennedy ce dialogue présenterait divers avantages :

- Un premier contact personnel serait établi entre les leaders des deux grands blocs.
- La conférence de Genève sur l'interdiction des expériences nucléaires pourrait peut-être être sauvée de l'impasse dans laquelle elle semble devoir s'engager.

● L'ouverture des négociations sur le désarmement pourrait s'en trouver facilitée, un contact direct permettant aux deux hommes de prendre mieux qu'au travers des discours publics ou des rapports diplomatiques la mesure exacte de leur bonne volonté.

Les rumeurs à Genève

A Genève, où sont rassemblées actuellement un grand nombre de personnalités diplomatiques de premier rang, circule avec persistance, le bruit lequel la rencontre entre le président Kennedy et M. Khrouchtchev deviendrait une réalité. Le nom de la ville qui revient le plus souvent est Vienne. Quant à la date, on cite celle du 4 juin. Cependant, à Moscou, des fonctionnaires du service d'information du ministère des affaires étrangères ont déclaré, mardi soir, tout ignorer d'une prochaine rencontre entre le président Kennedy et M. Khrouchtchev.

Vienne est prête à recevoir les deux « K »

Le conseil des ministres autrichien réuni, mardi matin, sous la présidence du chancelier Alfons Gorbach, a pris la décision de principe d'accueillir favorablement toute démarche des Etats-Unis et de l'Union soviétique en vue d'organiser à Vienne une réunion éventuelle du président Kennedy et de M. Khrouchtchev, apprend-on de source autorisée.

Délégués du F.L.N.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Séances de travail à Tunis

Les chefs du F.L.N. continuent à tenir, à intervalles réguliers, des séances de travail toujours consacrées, pense-t-on, à la préparation de la rencontre d'Evian.

Bien qu'aucune indication ne soit donnée sur ces travaux, on présume que les « ministres » préparent notamment l'ordre du jour qu'ils proposeront à leurs interlocuteurs français dès l'ouverture de la négociation.

Les préparatifs à Evian

A Paris, le ministère des affaires algériennes prépare, avec un soin minutieux, ses dossiers pour la conférence d'Evian. Le conseil des ministres de mercredi arrêtera vraisemblablement ses instructions pour la délégation que présidera M. Joxe. Celui-ci, avant son départ pour la Haute-Savoie, aura, avec le président de la République, un dernier entretien.

Malgré les contacts secrets entre Paris, Berne et Tunis, qui ont contribué à débayer le terrain, malgré les récentes déclarations du général de Gaulle qui ont obligé le F.L.N. à réviser sa tactique, celui-ci se livrera à un harouf d'honneur pour une indépendance que personne ne lui dispute.

Mais il pourrait aussi évoquer des problèmes explosifs comme ceux du Sahara et des minorités.

Les positions se durcissent

On a prévu, du côté français, des accrochages nombreux et des interruptions temporaires. On a envisagé, du côté F.L.N. des difficultés passagères, mais aussi la rupture.

On saura bientôt à quoi s'en tenir à ce sujet. Mais on doit d'ores et déjà constater, de part et d'autre, que les positions se durcissent. Cela n'a rien d'anormal avant une confrontation importante. Mais, avec le F.L.N., on peut toujours s'attendre à un revirement de la dernière minute. Les prétextes seront d'autant plus faciles à trouver que, par une étrange coïncidence, M. Gromyko et le maréchal Chen Yi seront sur place pour conseiller leurs amis du F.L.N. sans que ceux-ci aient besoin d'entreprendre le voyage de Moscou ou de Pékin.

La saison à Evian

Le syndicat d'initiative d'Evian a publié, lundi soir, un communiqué dans lequel il avise la clientèle de la station thermale que « toutes mesures ont été prises avec les administrations compétentes pour que la saison débute normalement le 20 juin. »

HOCKEY SUR GLACE

Pas de changement à Young Sprinters

Young Sprinters a tenu hier soir son assemblée générale. Le comité sortant a été réélu avec M. André Sandoz, comme président. Il sera accompagné par MM. Borel, caissier, Grossen, secrétaire, Gessler et Märki. Fait réjouissant à signaler : tous les joueurs qui évoluèrent la saison dernière avec la première équipe, y compris ceux en délai d'attente, ont signé pour la prochaine saison. Seul Streun ira entraîner Thoune.

FOOTBALL

Les Belges ont choisi

La Fédération belge de football vient de former l'équipe qui affrontera notre équipe nationale à Lausanne, samedi.

Delhase (Liégeois) ; Vliers (Standard Liège), Thellin (Standard Liège), Hanon (Anderlecht), Lejeune (Liégeois), Lippens (Anderlecht) ; Semmeling (Standard Liège), Goyvaerts (Brugois), Claessen, Houf, Vaeschen (Standard Liège).

Remplaçants : Nicolay (Standard Liège), Verbiest, Jurion (Anderlecht), Wegria (Liégeois).

Que fera le chef de l'Etat ?

Mais, dans l'immédiat, l'aspect le plus insolite de cette offensive est qu'elle se produit au moment où le général de Gaulle dispose des pleins pouvoirs, quand existe en France un état de choses sans précédent que le « leader » socialiste Léon Blum appelait « les vacances de la légalité ».

Cette situation particulière permet au chef de l'Etat de prendre des mesures exceptionnelles. Les précédents gouvernements ne disposaient que de l'arme de la réquisition individuelle, procédure lente, alourdie par un formalisme juridique, donc inefficace. Il en est tout autrement sous le régime des pleins pouvoirs prévu par la constitution pour des éventualités intérieures et extérieures graves. La grève déclenchée par les communistes et qui vise à paralyser le pays et son économie sera-t-elle considérée par le général de Gaulle comme assez grave pour justifier des mesures exceptionnelles ? Le conseil des ministres de ce matin, par ses décisions ou son silence, montrera si de Gaulle a décidé ou non de relever le défi.

M.-G. G.

Grève des chemins de fer en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les dirigeants des syndicats non communistes, notamment « Force-ouvrière », d'inspiration socialiste, et la C.F.T.C., proche du M.R.P. démocrate-chrétien, et aussi, dans une certaine mesure jusqu'à ces derniers temps, les dirigeants de la C.G.T. communiste s'étaient efforcés de freiner et de limiter les manifestations de mécontentement des salariés du secteur étatisé. Ces dirigeants, qui pensent « politiques » autant que « sociaux », agissaient ainsi pour ne pas gêner la politique libérale du chef de l'Etat dans la question algérienne.

Or, c'est au moment où cette politique a une chance, grâce à la conférence d'Evian avec le F.L.N., d'entrer dans une étape de réalisation pratique que la C.G.T. sort d'une certaine neutralité et entraîne les autres syndicats dans une épreuve de force.

Quels en sont les motifs ?

On s'interroge donc sur les véritables motifs et les arrière-pensées politiques de la C.G.T. et de ses dirigeants communistes. Le congrès du parti communiste vient de montrer que le parti de Maurice Thorez a liquidé ses « opportunistes », suspects de sympathies pour le régime gaulliste. Ce dernier a été considéré comme un régime bourgeois réactionnaire à abattre et, fer de lance

M.-G. G.

LEFÈVRE-SPAARK

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La question du renforcement de la défense de l'Etat mérite également une attention toute spéciale de la part des responsables. Il y a surtout les « séquences des grèves » — dont on a discuté lors de la formation du cabinet — qu'il faudra mettre définitivement à jour. Après les expériences de décembre et de janvier derniers, il est nécessaire de déployer toute l'énergie possible pour défendre la sécurité publique et relever le prestige du pays.

Et l'affaire congolaise ? La Belgique, dit la déclaration, entend poursuivre et souverain, une politique d'amitié. Mais on ne va pas plus loin. Si M. Spaak, le ministre des affaires étrangères et africaines, a beaucoup de qualités en la matière, il n'est cependant pas le magicien capable de remettre de l'ordre dans une situation congolaise extrêmement détériorée, pour ne pas dire plus.

En ce qui concerne les futures relations entre Wallons et Flamands, dont nous avons déjà dit quelques mots, la déclaration contient ce qu'on en attendait : suppression du recensement linguistique, « clichage » de la frontière des langues, régime spécial pour les communes de la périphérie bruxelloise et modification profonde du ministère de l'éducation nationale. On espère que ces décisions apporteront l'union nationale « par un règlement durable des relations entre Flamands et Wallons. »

Terminons par quelques notes d'histoire politique belge. La coalition catholique-socialiste qui est actuellement au pouvoir, est la quatrième depuis la libération du territoire. La première fut réalisée, en juin 1925, avec MM. Pouillet et Vandervelde. Elle ne dépassa pas le onzième mois de son existence, car, en cours de route, quelques ministres avaient abandonné le navire. En 1939, M. Pierlot forma un autre cabinet catholique-socialiste qui dura... six jours. La troisième coalition fut celle de MM. Eyskens et Spaak, qui a vécu d'avril 1947 à mai 1949, soit près de vingt-cinq mois. Et, enfin, il y a celle de MM. Lefèvre et Spaak, la quatrième, qui vient de prendre son départ. Il est à souhaiter que ce ministère fera honneur aux engagements pris. Ce sera le gage d'une longue période d'activité si celle-ci est placée sous le signe du progrès social.

Charles-A. PORRET.

GRANDE-BRETAGNE

M. Bourguiba en visite officielle

LONDRES (AFP). — M. Bourguiba est arrivé hier matin à Londres, pour une visite officielle de trois jours.

Le président et Mme Bourguiba ont déjeuné à Clarence House, résidence officielle de la reine mère Elizabeth, puis le chef de l'Etat tunisien s'est rendu à la « maison de l'ambassade » (et non au 10 Downing Street) pour s'entretenir avec M. Harold Macmillan. Les conversations entre le président et le premier ministre ont duré une heure quarante, longueur inhabituelle qui souligne l'importance que les deux hommes ont attachée à ce premier entretien.

En l'absence de tout problème spécifiquement anglo-tunisien, le président et le premier ministre ont fait un tour d'horizon des problèmes africains.

Les deux hommes reprendront leur entretien aujourd'hui dans la matinée. Hier soir le président et Mme Bourguiba étaient les invités de la reine Elizabeth et du prince Philip à Buckingham Palace.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures

«Voitures d'enfants contre les Gaz... ou !»

Union pour le Réveil. Aujourd'hui, dès 10 h, à la Maison de paroisse (faubourg de l'Hôpital 24)

VENTE DES MISSIONS

Au Théâtre de Neuchâtel « La vénérable légende neuchâteloise »

Création de Marcel North

Jeudi 18, vendredi 19 mai 1961 à 20 h 30

Location : STRUBIN, tél. 5 44 66 Prix : Fr. 3.—, Fr. 4.— et Fr. 5.—

MERCREDI 17 MAI, dans les salons du restaurant Beau-Rivage

Défilé de maillots de bain

Billets en vente au premier étage de notre magasin.

amourins neuchâtel

Société des Amis de Versailles

CE SOIR, à 20 h 30, à l'Aula

Le Roi-Soleil

Fresque audio-visuelle en couleurs Location Agence Strubin et à l'entrée

Magasin de la place cherche

VENDEUSE

débutante acceptée. Travail agréable et propre. — Offres avec photo, prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffres V.V. 1863, au bureau de la Feuille d'avis.

REDACTEUR EN CHEF : René Brühwiler
Rédacteur : Marc Wolterin
1, rue du Concert - Neuchâtel
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
et de la
ADMINISTRATION CENTRALE

Aujourd'hui

17 mai

SOLEIL Lever 04.52 Coucher 20.01

LUNE Lever 07.11 Coucher 22.33

En page 4 : le carnet du jour et les émissions radiophoniques

M. Fritz Bourquin élu tacitement conseiller d'Etat



La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 16 mai 1961, le Conseil d'Etat a proclamé élu conseiller d'Etat M. Fritz Bourquin, membre sortant du gouvernement, dont la candidature a été présentée par le parti socialiste neuchâtelois.

Prochaine session du Grand conseil

La chancellerie d'Etat nous communique : La première session de la XXXVie législature du Grand conseil aura lieu lundi 29 mai 1961.

Autorisation

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 16 mai 1961, le Conseil d'Etat a autorisé M. Alejandro-Fernando Naudy, domicilié à la Chaude-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-dentiste.

Pour la création d'un home de semi-liberté pour alcooliques

On nous écrit : Le comité provisoire pour la création d'un home de semi-liberté pour alcooliques, s'est réuni le vendredi 12 mai sous la présidence de M. Jean Colomb, procureur général. Il a pris connaissance des efforts qui ont été faits ces derniers temps pour l'achat d'une maison devant servir de home de semi-liberté. L'urgence du problème de la réadaptation des alcooliques ayant terminé une cure de désintoxication, et l'occasion d'acheter une maison convenant particulièrement bien à cet effet, l'ont obligé à considérer, toutes affaires cessantes, le problème financier qui pose de sérieuses questions et devra tenir compte de la générosité du public de notre canton et de sa compréhension.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 mai. Privat, Véronique-Emilie, fille d'Emile-Joseph, ouvrier de fabrique à Cortaillois, et de Denise-Emma, née Macheret. 11. Branciaroli, Mirella, fille de Quinto, vigneron à Saint-Blaise, et d'Addolorata, née Casalena; Benvegnen, Hervé, fils d'Edouard-Roger, infirmier à Perreux, et de Lina-Julie, née Maret; Fesselet, Jean-Flavio, fils de Jean-Michel-Gérard, chef de bureau au Landoret, et d'Éveline-Josette, née Zehnder; Viquerat, Michel-André, fils de Samuel-Eugène, boucher à Neuchâtel, et de Ruth-Käthi, née Winzenried. 12. Renaud, Didier-Laurent, fils de Jacques-Auguste-Emile, viti-culteur à Cortaillois, et de Monique-Jeanne-Renée, née Herbaveaux; Forret, Nicolas-Albert, fils de Pierre-André-Albert, viti-culteur à Cortaillois, et de Nicole, née Prudhomme; Despland, Pascal-Claude, fils de Claude-André, confiseur à Neuchâtel, et d'Alix-May, née Couchoud.

DÉCÈS. — 15 mai. Guinand, Lucien-Oscar, né en 1899, architecte à Cormondrèche, époux de Cécile-Marguerite, née Meyer.

La C.C.A.P.

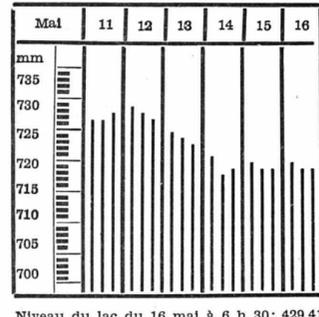
garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (038) 6 49 92 Neuchâtel

Agent général: Chg Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 16 mai. — Température: moyenne: 13,0; min.: 9,2; max.: 17,9. Baromètre: moyenne: 718,2. Vent dominant: direction: nord-est; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert jusqu'à 9 h 15. Clair à légèrement nuageux ensuite.



Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel variable, tout d'abord peu nuageux, puis augmentation de la nébulosité. Averses ou orages locaux. De nouveau plus chaud pendant la journée. Tendence à la bise sur le Plateau. En montagne, vent du nord tournant ensuite au secteur ouest à sud-ouest. Sud des Alpes et Engadine: temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable, forte par moments. Averses ou orages locaux. Températures voisines de 20 degrés en plaine l'après-midi. Vents du nord en montagne, d'est en plaine.

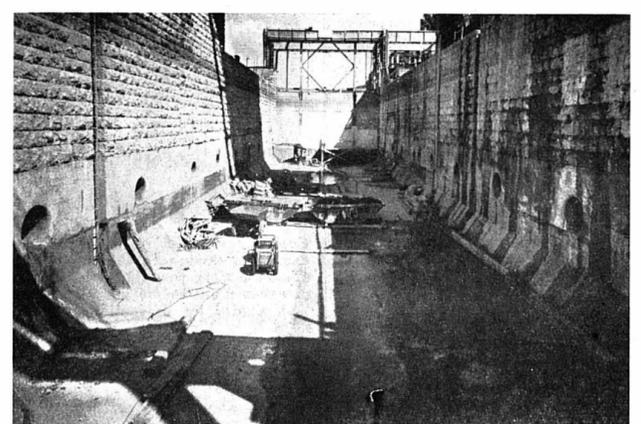
A Neuchâtel et dans la région

Prélude à la 2me correction des eaux du Jura L'écluse de Port, approfondie de 1 m. 80 a été mise en eau cette dernière nuit

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Ayant débuté en janvier dernier, les travaux d'approfondissement de l'écluse Nidau-Port touchent à leur fin. Cela constitue une belle prouesse technique, comme nous avons pu nous en rendre compte hier après-midi, lors d'une visite organisée par le comité central de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

Tous les voyageurs des « Romandies » connaissent cette écluse, située dans le canal de Nidau-Büren, faisant partie du barrage construit en 1939, et qui sert à régulariser les basses eaux des trois lacs jurassiens. Quittant le lac de Biemme, les canots s'engagent dans le canal de l'Aar et, à Nidau-Port, entrent dans l'écluse, qui a 52 mètres de long, 12 mètres de large, et dont le radier (c'est-à-dire le fond) est à la cote de 423 m 80. Les travaux dont nous parlons ont consisté à abaisser ce radier de 1 m 80. Il a fallu pour cela assécher le sas, puis enlever l'ancien radier (on a dû faire sauter 900 mètres cubes de béton), excaver environ 1300 mètres cubes de molasse, et enfin mettre en place environ 1000 mètres cubes de béton constituant le nouveau radier, à 422 m. En outre, il a fallu allonger la porte coulissante de la partie aval du sas et approfondir la coulisse où la porte vient se loger quand elle est ouverte.



L'écluse de Nidau-Port à sec. Le fond en a été abaissé en prévision de la deuxième correction des eaux du Jura et de la navigation future.

Le chantier fut dirigé par le professeur R. Müller, directeur des projets et travaux de la 2me correction des eaux du Jura, dont les bureaux sont à Biemme. A noter que l'approfondissement de l'écluse de Nidau-Port n'est pas compris dans les travaux proprement dits de la 2me correction, mais la modification de l'écluse était

la condition préalable à toutes les corrections ultérieures, qui vont s'échelonner sur une dizaine d'années. Pourquoi condition préalable? Parce que la 2me correction des eaux du Jura commencera par l'approfondissement du canal Nidau-Büren, d'où dépend l'augmentation de la capacité d'écoulement près du barrage. Or, pendant les travaux, le niveau d'eau dans le canal

sera abaissé fortement et, par conséquent, la profondeur d'eau dans le sas de l'écluse deviendra insuffisante pour le passage des bateaux affectés au transport du matériel d'excavation et de protection. C'est la raison pour laquelle le radier de l'écluse a été abaissé de 1 m 80. Cela servira évidemment aussi à la navigation future, qui disposera, en aval de l'écluse, jusqu'au futur barrage de Flumenthal, d'un plan d'eau à la cote de 426 m au minimum et 426 m 40 en moyenne. La profondeur d'eau dans l'écluse sera ainsi de 4 m à 4 m 40, ce qui suffit pour les automoteurs prévus pour la navigation fluviale.

La visite du chantier fut commentée par M. Müller et ses collaborateurs. On descendit au fond du sas, où les ouvriers évacuaient les dernières planches. Car, dans la nuit de mardi à mercredi, le vaste sas était mis en eau. M. Müller vivait hier des moments assez exaltants, si l'on peut dire, en attendant de voir si ses calculs de résistance du béton seraient vérifiés par la réalité. Le travail le plus délicat fut, en effet, non l'approfondissement du radier, mais celui de la coulisse où vient se loger la porte aval. C'est là que les calculs ont dû être faits de la façon la plus poussée, car de la solidité de cette coulisse, dépend la marche de la porte aval et, par conséquent, le fonctionnement de l'écluse. Mais M. Müller était confiant, et on pourra sans doute le voir, ce matin, au bord de l'écluse, avec les techniciens et les ouvriers, savourer une victoire.

Les ingénieurs ont poussé les travaux afin que le jour de Pentecôte, la « Romandie », partie de Neuchâtel, puisse descendre à Soleure, reprenant son honoraire interrompu et inaugurant une écluse adaptée déjà à la navigation future. Les touristes ne se doutent pas que le fond de l'écluse est plus bas qu'avant.

Sachons gré à l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin d'avoir organisé cette visite, à la veille de la mise en eau de l'écluse de Nidau-Port.

LA VILLE

TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police a siégé hier, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Jacques Matile, qui remplissait les fonctions de greffier. D.C. est poursuivi pour voies de fait et lésions corporelles simples. Le juge propose un arrangement qui est accepté par les deux parties. Le prévenu paiera la moitié des frais encourus par le plaignant dans un délai de quatre mois. La plainte sera retirée après paiement.

S.M. a volé des bouteilles d'alcool chez son employeur, bouteilles qu'il distribuait ensuite avec largesse à ses amis. A.B., une amie de S.M., est accusée de recel de la marchandise volée. S.M. est condamné à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Il sera soumis à un patronage. Les frais de la cause sont à sa charge. En ce qui concerne A.B., il subsiste un doute qui lui profite; elle est libérée de toute poursuite.

V.Z. est prévenu d'escroquerie au préjudice d'un commerce de la place. Il conteste les faits. V.Z. reconnaît avoir une partie de la marchandise en sa possession, et la paie sur-le-champ. Pour le reste, il décline toute responsabilité. Le tribunal estime qu'il est difficile de déterminer l'intention coupable de V.Z. Il subsiste un doute qui profite à l'accusé. V.Z. est libéré de toute poursuite et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

C.G. et J.G. sont accusés de délit manqué d'escroquerie. Les époux G. ont subi un vol d'un montant de trois mille francs; ils déclarèrent à leur assurance une somme de cinq mille francs. Le tribunal les ayant reconnus coupables, les condamne: C.G. à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans; J.G. à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause, s'élevant à 200 fr., sont à la charge des prévenus.

P.H. et deux prévenus ont été poursuivis par E.L. pour calomnie et instigation à diffamation par voie de la presse. Le tribunal admet que le ton de l'article écrit par P.H. manquait de retenue, et pour ce fait le condamne à 40 fr. d'amende. Le jugement sera publié. De plus, P.H. paiera 170 fr. de frais et remettra 100 fr. au plaignant (qui en réclamait 8000 fr.). Les deux autres prévenus sont acquittés. Le tribunal s'occupe ensuite d'une affaire de faux témoignage. Sur les cinq prévenus, tous Italiens, quatre font défaut.

V.T., dont on n'est pas certain qu'il ait menti, est acquitté. Les autres ont reconnu avoir menti, mais leur culpabilité est diminuée pour avoir subi une pression très vive de la part de leur patron. F.M. et R.M. sont condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Le sursis est refusé à J.M., qui ne comparait pas à l'audience, et ceci sans excuse aucune. Les frais de la cause, s'élevant à 120 fr., sont à partager entre les trois prévenus.

F.M., Italien, est accusé d'escroquerie, de vol et d'attentat à la pudeur. F.M.

a emprunté à deux reprises 250 fr. à son amie, sans pour autant remplir les conditions de l'escroquerie. Il reconnaît les vols, qui portent d'ailleurs sur une somme infime. L'incrimination d'attentat à la pudeur ne peut être retenue, le simple baiser donné après violence ne constituant pas un élément constitutif de cette infraction. La seule contravention de voies de fait est retenue contre F.M., qui est condamné à un mois d'emprisonnement, déjà subi par la prison préventive, et à 150 fr. de frais.

Concert public

La fanfare des cheminots donnera un concert public ce soir, à 20 h 30, au quai Osterwald, sous la direction de M. Grossen.

Pour les malades

Le chœur des Valangines s'est rendu à l'hôpital des Cadolles pour divertir, par de fort belles productions, malades et personnel de l'établissement.

Une belle distinction

Un membre de la Société de dressage de Neuchâtel a participé à l'exposition canine internationale de Lucerne des 6 et 7 mai en présentant au jury un magnifique mâle berger belge.

« Hero de Baugy », dont le propriétaire est M. Rodolphe Schneider, de Coffrane, a reçu le troisième prix excellence. Cette bête a été très remarquée.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats a terminé ses travaux

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie les 15 et 16 mai 1961 sous la présidence de M. de Coulon (Neuchâtel) et en présence de M. Max Petitpierre, conseiller fédéral. Le chef du département politique a présenté à la commission un exposé sur la situation politique générale. Une discussion a suivi. Après avoir entendu le ministre Hans Schaffner, directeur de la division du commerce, la commission a décidé de recommander au Conseil des Etats d'approuver l'arrêté fédéral concernant la participation de la Suisse à l'accord créant une association entre les Etats membres de l'Association européenne de libre-échange et la République de Finlande. Ensuite, la commission a examiné le projet d'arrêté fédéral concernant la convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques. Elle en recommande l'approbation au Conseil des Etats. Enfin, M. Hans Keller, délégué du Conseil fédéral à l'assistance technique, a renseigné la commission sur le projet d'arrêté fédéral concernant la coopération de la Suisse avec les pays en voie de développement. La commission propose au Conseil des Etats d'approuver cet arrêté.

JURA BERNOIS

LAJOUX

Blessé mortellement en abattant un arbre

(c) M. Joseph Miserez, âgé de 65 ans, qui abattait des arbres dans la forêt, a été atteint à la tête par un bois qui était resté coincé dans des branches. L'infortuné hûcheron est décédé au cours de son transfert à l'hôpital.

IN MEMORIAM

Albert GALLAND

16 mai 1960 - 16 mai 1961

Cher papa, tu es au Ciel et dans nos cœurs.

Tes enfants, petits-enfants et parents.

Que ta volonté soit faite.

Madame Tilly Schmalz-Piaget et ses enfants;

Monsieur et Madame Gaston Schmalz-Le Bienvenu et leurs enfants Monique, Claudine, Françoise;

Monsieur et Madame André Schmalz-Jeanerret et leurs enfants Eliane, Janine, Bernard;

Monsieur René Schmalz-Maréchal, ses enfants et petits-enfants;

Madame Frieda Robert-Schmalz;

Madame veuve Charles Piaget, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles Piaget, Perroud, Ketterer,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edgar SCHMALZ

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 70me année, après une longue maladie, à « Mon Repos », la Neuveville.

Neuchâtel, le 16 mai 1961.

(Chaussée de la Boine 22)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 18 mai.

Culte à 15 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, dans la plus stricte intimité.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'âme « Mon Repos », à la Neuveville

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les justes brûleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Mat. 8 : 43.

Madame Oscar Guinand-Meyer et ses enfants: Charles-Edmond, Claude et Denis;

Monsieur et Madame Charles Meyer, au Locle;

Monsieur et Madame Edmond Guinand et leurs enfants;

Mademoiselle Françoise Guinand, Mademoiselle Lucienne Guinand et son fiancé Monsieur Gottfried Hammann,

Monsieur Jean-Jacques Guinand;

Madame et Monsieur Georges Jeanquartier, leurs enfants et petits-enfants, aux Brenets, à Château-d'Oex et à Lausanne;

Monsieur et Madame Charles Meyer et leurs enfants, à la Chaude-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Oscar GUINAND

architecte

leur très cher époux, papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 62me année, après une courte maladie.

Cormondrèche, le 15 mai 1961.

(Grand-Rue 4)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 17 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Oscar GUINAND

membre passif de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la S.F.G. de Corcelles-Cormondrèche hommes, a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Oscar GUINAND

membre de la société.

L'incinération aura lieu mercredi 17 mai 1961, à 15 heures.

Le comité de la S.F.G. de Corcelles-Cormondrèche hommes, a le pénible devoir d'annoncer à ses membres du décès de

Monsieur Oscar GUINAND

membre de la société.

L'incinération aura lieu mercredi 17 mai 1961, à 15 heures.

L'Association patriotique radicale et section des Jeunes-radicaux de Corcelles-Cormondrèche, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Oscar GUINAND

député au Grand conseil et conseiller général depuis 1948.

Tous les radicaux sont invités à assister à l'incinération, qui aura lieu mercredi 17 mai, à 15 h, à Neuchâtel.

Les chefs de la Troupe Scalpe d'Or ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Oscar GUINAND

agent général

leur collègue et membre du comité, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Fritz PAULI

agent général

leur collègue et membre du comité, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Nous avons le vif regret d'annoncer le décès, survenu le 16 mai 1961, après une longue maladie vaillamment supportée, de

Monsieur Fritz PAULI

agent général de notre Société pour le canton de Neuchâtel, dévoué collaborateur de notre service externe durant huit années.

Nous garderons du défunt un souvenir empreint d'estime et de reconnaissance.

Pour le service funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

LA DIRECTION DE LA

Pax

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive. Luc 5 : 22.

Repose en paix, cher époux et bon papa.

Madame Adèle Matthey-Piémontési, à Pesoux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame veuve Jeanne Long-Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Bâle;

Mademoiselle Blurette Matthey, à Pesoux;

Monsieur et Madame Arthur Matthey-Kneuss, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Simone Matthey;

Monsieur et Madame Jules Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Frédéric Matthey, à Paris;

Monsieur et Madame Willy Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à Henniez;

Madame Nathalie Châtelain-Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Colombier;

Madame et Monsieur Paul Rosset-Matthey, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Henri Jacot-Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à Crissier;

Madame Julia Aubert-Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Aigle, ainsi que les familles Matthey, Piémontési, Bedaux, Montandon, Schagen, Paloy, Courvoisier, Diacon, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

Monsieur Arthur MATHEY

que Dieu a repris à Lui subitement, mardi, dans sa 87me année.

Pesoux et la Chaude-Fonds, le 16 mai 1961.

L'incinération, sans suite, aura lieu à la Chaude-Fonds, jeudi 18 mai, à 10 heures.

Culte au domicile, à 9 h 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue Fritz-Courvoisier 54.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Arthur MATHEY

que Dieu a repris à Lui subitement, mardi, dans sa 87me année.

Pesoux et la Chaude-Fonds, le 16 mai 1961.

L'incinération, sans suite, aura lieu à la Chaude-Fonds, jeudi 18 mai, à 10 heures.

Culte au domicile, à 9 h 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue Fritz-Courvoisier 54.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Fritz PAULI

Agent général de PAX

leur cher époux, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue et pénible maladie supportée avec courage, dans sa 50me année.

Neuchâtel, le 16 mai 1961.

(Poudrières 31)

Et maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

I Rois 5 : 4.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 18 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Fritz PAULI

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 mai 1961.

Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures.

Le comité de l'Association des contemporains de 1911, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur ami

Fritz PAULI

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 mai 1961.

Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures.

Monsieur Fritz PAULI

Le comité de la Société des troupes de forteresse de la Suisse romande, section neuchâteloise, a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur ami

Fritz PAULI

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 mai 1961.

Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures.

Monsieur Fritz PAULI

Le comité de l'Association des contemporains de 1911, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur très cher ami

Monsieur Fritz PAULI

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour l'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, ils voudront bien consulter l'avis de la famille.

La Chambre cantonale neuchâteloise des agents généraux d'assurances, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz PAULI

agent général

leur collègue et membre du comité, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.